

N°123 • Septembre 2011

3^e trimestre 2011

Spelunca



Grottes d'Azé
(Saône-et-Loire)

Grottes de la Barque
(Hérault)

Canyons en Auvergne

Islande : tunnels de lave

**Le Musée français
de la spéléologie**



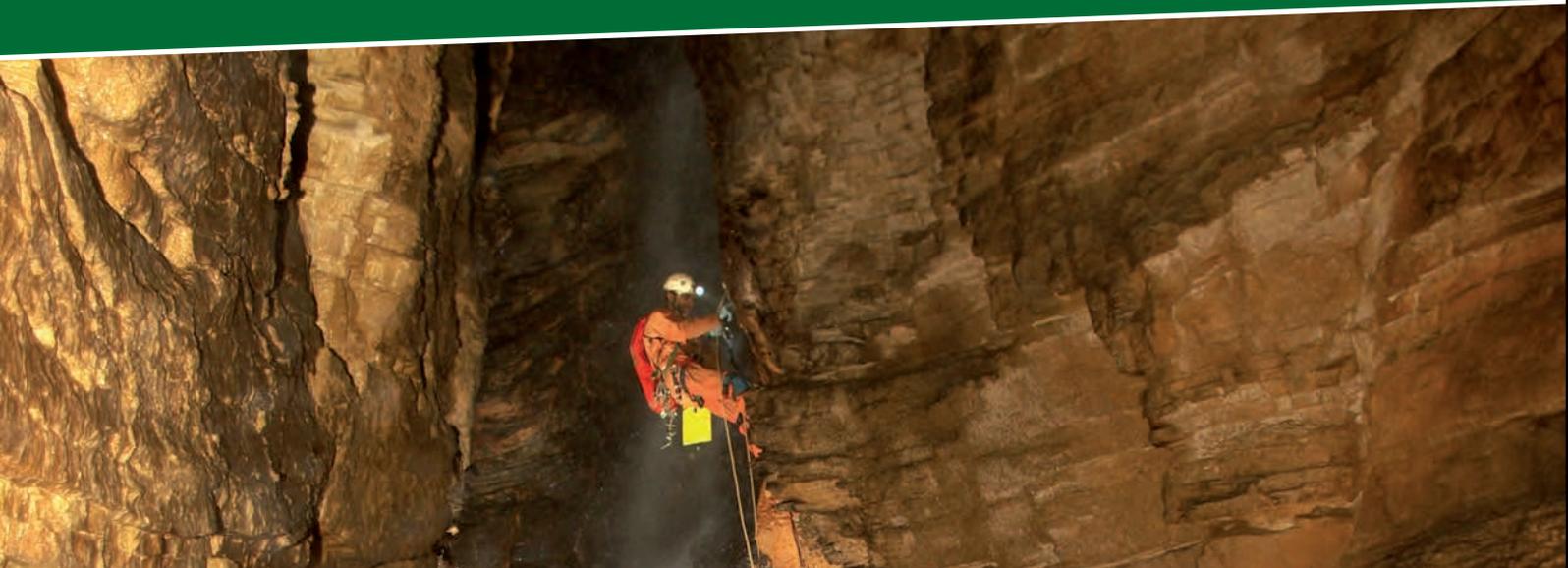
Fédération
française
de spéléologie



Au Vieux Campeur

**SYMBOLE DU CHOIX
ET DU CONSEIL**

**LA CARTE CLUB
AU VIEUX CAMPEUR C'EST :
10% DE REMISE
SUR CERTAINS ACHATS ET PARFOIS MIEUX...**



AU VIEUX CAMPEUR EN FRANCE : 9 VILLES

PARIS QUARTIER LATIN - 1941

SALLANCHES - 1997

ALBERTVILLE - 2005

LYON - 1992

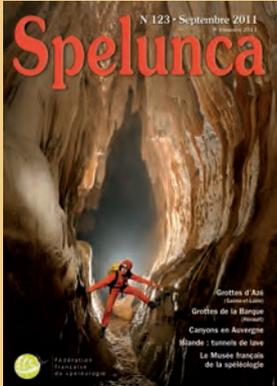
TOULOUSE/LABÈGE - 2002

MARSEILLE - 2008

THONON-LES-BAINS - 1996

STRASBOURG - 2004

GRENOBLE - 2010



Grotte de la Cotepatière (Ardèche).
Cliché Philippe Crochet - Assistance
Annie Guiraud.

RÉDACTION

Rédacteur en chef: Philippe Drouin
Président de la commission FFS
des publications: Claude Mouret
Directrice de la publication: Laurence Tanguille
Correspondant du Comité directeur FFS:
Jacques Orsola
Conseillers de la commission des publications:
Jean-Claude d'Antoni-Nobécourt,
Philippe Audra, Didier Cailhol, Laurent Galmiche,
Christophe Prévot, Christophe Tschertner
Bruits de fond: Jean-Pierre Holvoet
L'événement: Claude Mouret
Canyonisme: Marc Boureau
Archéologie: Philippe Galant
Paléontologie: Michel Philippe
Manifestations annoncées: Marcel Meyssonier
Illustrations en-têtes rubriques: François Genevriev
Lecture et rédaction: Philippe Drouin,
Claude Mouret
Relecture: Jean-Yves Bigot, Marc Boureau,
Jacques Chabert, Philippe Drouin,
Christophe Gauchon, Jean-Pierre Holvoet,
Annick Menier, Claude Mouret, Jean Servières
Secrétariat: Anne Adenis

MAQUETTE, RÉALISATION, PUBLICITÉ

Éditions GAP - 73190 Challes-les-Eaux
Téléphone: 04 79 72 67 85
Fax: 04 79 72 67 17
E-mail: gap@gap-editions.fr
Site internet: www.gap-editions.fr

ADMINISTRATION ET

SECRETARIAT DE RÉDACTION
Fédération française de spéléologie
28, rue Delandine - 69002 Lyon
Téléphone: 04 72 56 09 63
E-mail: secretariat@ffspeleo.fr
Site internet: www.ffspeleo.fr

DÉPÔT LÉGAL: septembre 2011
Numéro de commission paritaire: 064032

TARIFS D'ABONNEMENT

23 € par an (4 numéros)
Étrangers et hors métropole: 31,00 € par an
Prix au numéro: 9,20 € franco de port

Imprimé en France sur Inapa oxygen gloss
(papier 60 % recyclé, 40 % FSC).
L'encre utilisée est à base d'huile végétale.
L'imprimerie adopte une démarche
environnementale progressiste validée
par la certification Imprim'vert.

Mise en lumière

Si les spéléologues usent de leurs lampes à leds ou, pour les nostalgiques, de leur « callebonde » pour avoir une indispensable lumière, si les canyonistes parcourent des gorges, alternance de passages ensoleillés et de zones où règne la pénombre, la mise en lumière de la Fédération passe, elle, par sa Commission communication.

Chaque spéléologue ou canyoniste a bien une petite idée de l'image que lui et son activité peuvent véhiculer.

Mais cette image est-elle bien celle que perçoivent les personnes qui sont extérieures à nos microcosmes ou qui les côtoient ?

Est-il raisonnable de vouloir mettre cette image en lumière ?

Tous ces questionnements et bien d'autres encore ont émaillé les réunions physiques ou téléphoniques de la Commission communication et du Comité directeur tout au long de cette année.

Fallait-il ou pas changer l'image d'une vieille dame, notre mère la FFS ? Au risque de déclencher des polémiques dont le milieu spéléologique est friand ? Une fois la décision du Comité directeur prise, et en nous appuyant sur les compétences d'une agence de communication déjà reconnue dans le milieu spéléologique (*), le premier travail a été de définir et créer la nouvelle charte graphique, dont la partie émergée de l'iceberg, le logotype.

Ne voulant et ne pouvant pas faire table rase du passé, forts de nos considérations naturalistes, nous n'avons pas voulu clouer à l'arbre de la modernité, l'emblème historique et totémique de la FFS, notre chauve-souris.

C'est en donnant à notre cher petit mammifère un peu de liberté d'envol en dehors du cercle initiatique fédéral, que le nouveau logo, paré d'un vert plus lumineux, est né.

Et cette nouvelle identité visuelle, comme disent les spécialistes, s'est enrichie de toutes les déclinaisons répondant à nos besoins : papeterie, diaporamas, signatures électroniques...

Cette nouvelle charte graphique, elle est à vous.

Vous pouvez et vous devez vous l'approprier dès lors que vous souhaitez représenter la Fédération à vos divers échelons.

Nos partenaires institutionnels et nos partenaires commerciaux, l'utilisent déjà.

La Commission communication s'est ensuite attachée à la réalisation d'un nouveau site internet. Il s'agissait de pouvoir utiliser tous les derniers outils de communication en ligne et de rendre notre site plus attractif pour les visiteurs qui le parcourent.

Le travail avance ici à grands pas et la mise en ligne est programmée pour le dernier trimestre de cette année 2011.

Par ailleurs, afin de rendre la FFS plus visible lors de certaines manifestations, un stand et des « wingflags » ont été conçus et sont disponibles pour les instances qui souhaiteront les utiliser.

Enfin, une ligne de vêtements griffés FFS a vu le jour au printemps. La gamme est en train de s'étoffer et a rencontré un accueil plus que favorable.

Tous ces éléments feront l'objet d'une présentation plus complète dans un prochain numéro de notre revue.

Parce qu'une Fédération comme la nôtre ne peut se permettre de faire la politique de l'autruche, si tant est que la désobstruction tête en bas soit une pratique répandue sous terre ; parce que nous devons vivre dans notre siècle en donnant de nos activités une image plus jeune, plus dynamique, plus attractive, il était devenu évident d'engager ce chantier.

C'est sans doute par cette démarche que nous pouvons espérer voir deux courbes s'infléchir ou encore mieux s'inverser, celle de l'âge moyen de nos fédérés et celle du nombre de nos adhérents.

Tout ce travail en cours n'y suffira peut-être pas, mais le mouvement est lancé. Il nous appartient à tous de ne pas le laisser retomber.

Jean-Jacques BONDOUX
Président de la Commission communication

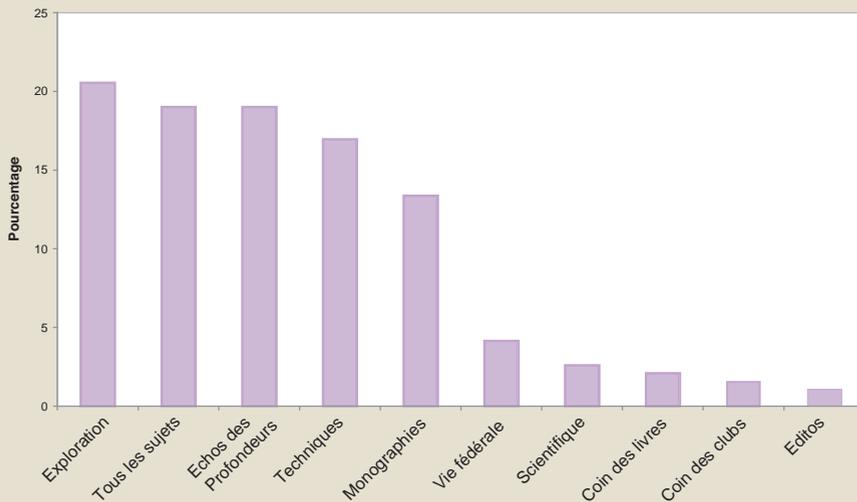
(*) i10, l'agence de communication qui a développé le site internet de la salle de la Verna (<http://www.laverna.fr/>)

sommaire

Spelunca	2	Les grottes de la Barque (Bédarieux, Hérault)	23
Échos des profondeurs France	3	Michaela MUKSCH	
Échos des cascades	5	L'Auvergne, terra incognita du canyonisme	30
Le site des grottes d'Azé	7	Philippe VIETTE	
Le fruit de 60 ans de recherches dans le karst du massif de Rochebin (Saône-et-Loire) Johan et Lionel BARRIQUAND, Ludovic GUILLOT et Chantal NYKIEL		Visite de tunnels de lave en Islande	34
Topographie de quelques siphons dans le Doubs	17	Nathalie DUVERLIE	
Pierre BOUDINET		Le Musée français de la spéléologie, musée fédéral ..	37
		Patrick PALLU	
		Le coin des livres	40
		Bruits de fond	41
		Galerie de la mémoire	64



Ce que les lecteurs de *Spelunca* aiment lire le plus...



L'enquête menée l'an passé et dont nous donnons peu à peu les résultats dans les numéros successifs de *Spelunca* nous permet d'appréhender **les préférences de nos lecteurs**. Sur cet aspect-là, les questions étaient ouvertes et les réponses étaient donc entièrement libres. Par conséquent, il était possible de donner plus d'une réponse. Nous avons reçu 195 réponses exprimées, par 139 personnes (soit près de 1,4 réponse par personne).

Sur les 195 réponses, une large partie des lecteurs a déclaré aimer « tous les sujets » (voir l'histogramme), à quasi-égalité avec ceux qui préfèrent les articles ayant trait à l'exploration et ceux qui préfèrent les Échos des profondeurs.

Les articles sur les techniques sont bien appréciés, ainsi que les monographies. Monographies et articles d'exploration se complètent assez bien et représentent ensemble la majorité des articles préférés.

Après ce groupe de tête, viennent les pages dites de vie fédérale (Bruits de fond), puis les articles à dimension scientifique.

En ce qui concerne les pays, les préférences se répartissent ainsi : France seule = 59 % ; étranger seul = 41 % de 22 réponses. 117 autres personnes n'ont pas exprimé de préférence.

Si l'on compare ces résultats avec ceux concernant « ce qui est le moins aimé », on constate qu'il y a des avis tranchés par rapport aux préférences : 2,1 personnes n'aiment pas les pages Vie fédérale pour 1 qui aime. Nombre de personnes ont indiqué ne pas aimer qu'il y ait « trop d'articles » sur l'étranger. Le canyonisme n'a pas encore atteint sa vitesse de croisière dans les préférences, bien que cette pratique soit l'une des activités maîtresses de notre Fédération.

Si l'on considère maintenant le numéro 118 de *Spelunca*, on constate que la Patagonie et les grottes des grès du Venezuela représentent 59 % des préférences, avant l'article historique sur les grottes de Saint-Benoît (13 %), les techniques EFS (10 %), l'article sur l'accident en Chine (6 %), les Échos des profondeurs (6 %), le médical (4 %), puis les autres articles (2 %). Les pages Vie fédérale n'ont pas été appréciées dans ce numéro-là. On constate aussi que même les articles les plus appréciés ont des détracteurs !

L'analyse du profil des lecteurs ayant répondu à l'enquête montre une répartition moyenne de la pratique comme suit : sportifs = 33 % ; explorateurs = 25 % ; scientifiques = 22 % ; sociaux = 20 %.

Si ceci correspond assez bien aux préférences exprimées pour *Spelunca* (exploration, nouvelles des explorations, techniques et monographies) pour les deux premiers types de pratique, on constate un déficit – au moins apparent – de préférence pour les articles scientifiques et sur le social dans notre revue. Ceci veut peut-être dire que ces deux dernières catégories s'intéressent beaucoup aux explorations et aux visites, moins aux aspects qui leur sont propres qu'elles préfèrent éventuellement chercher ailleurs, et que les sportifs et explorateurs sont loin de tous s'intéresser avant tout à la science et aux aspects sociaux.

Ces résultats nous aident à améliorer la satisfaction du lectorat de *Spelunca*, une des revues les plus appréciées du monde de la spéléologie.

Claude Mouret

Président de la Commission des publications

IMPORTANT

Les articles destinés à *Spelunca* sont à envoyer à : **FFS - Spelunca**
28, rue Delandine - 69002 Lyon
secretariat@ffspeleo.fr

Dates limites 2011 pour *Spelunca*

Les nécessités actuelles ont conduit à redéfinir les dates limites qui doivent être respectées pour la date de réception ultime des documents à publier, afin que *Spelunca* sorte dans les délais. Les voici ci-dessous, mais il faut prendre en compte aussi les remarques listées plus bas.

Numéro	Devant sortir fin	Fin de réception de tous les articles, notes et autres	Fin de la pré-maquette	Bon à tirer	Fin de la maquette et envoi à l'impression
124	déc.	9 nov.	28 nov.	7 déc.	12 déc.

Les **dates limites** s'appliquent aux **articles déjà prévus** pour le numéro concerné. Est appelé ici article un document qui ne nécessite aucune autre correction que quelques **ajustements orthographiques mineurs**.

Tous les **sigles** doivent être explicités.

Tout article prêt à envoyer pour un *Spelunca* futur doit l'être **le plus tôt possible** (avec toutes les illustrations), afin de permettre plusieurs allers-retours avec l'auteur et avec l'ensemble de l'équipe rédactionnelle.

Il ne peut y avoir engagement de la rédaction à publier immédiatement un document qui arrive, pour des raisons évidentes.

Consignes particulières

Photographies et illustrations doivent être dûment **légendées** et les **crédits photographiques** indiqués. Votre **e-mail** et votre **numéro de téléphone** opérationnel **doivent être indiqués** sous le titre, afin de faciliter le travail de l'équipe rédactionnelle. Tous les **sigles** doivent être explicités.

Aucun article sous format pdf ne pourra être accepté, s'il n'est pas accompagné des fichiers équivalents en format utilisable (.doc, .xls, .jpg, etc.).

Les **souhaits particuliers** des auteurs **pour la mise en page** ou les **clichés** doivent être **clairement mentionnés** lors de l'envoi de l'article.

Claude Mouret

SPELUNCA

Bulletin d'abonnement

à photocopier
de préférence
et à envoyer
à la Fédération

française de
spéléologie,
28, rue Delandine,
69002 Lyon,
accompagné
de votre règlement

Nom Prénom

Adresse

.....

.....

.....

Fédéré oui non ci-joint règlement de €

Abonnement : 23,00 € par an (4 numéros)

Abonnement étrangers et hors métropole : 31,00 € par an - Prix au numéro : 9,20 € franco de port

Pour l'abonnement groupé avec *Karstologia*, contactez la Fédération : secretariat@ffspeleo.fr

L'abonnement comprend quatre numéros : soit ceux suivant une demande en cours d'année, soit ceux de l'année civile à venir pour une demande renouvelée en même temps que la cotisation annuelle.



Alpes-de-Haute-Provence

Grotte des Chamois 3^e Camp international d'exploration FSE

Castellet-lès-Sausses

Le 3^e Camp international d'exploration Chamois 2011 s'est déroulé du 10 au 21 août 2011 dans le petit hameau d'Aurent (Castellet-lès-Sausses, Alpes-de-Haute-Provence). Il était organisé par l'association CRESPE (Vence, Alpes-Maritimes), dans le cadre des projets EuroSpéleo de la Fédération européenne de spéléologie (FSE). Ce 3^e camp fut le plus important par son nombre de participants : 31 spéléologues issus de 10 pays (Autriche, Belgique, France, Hongrie, Italie, Russie, Slovénie, Suède, États-Unis, Guatemala). Pendant une dizaine de jours, les spéléologues ont poursuivi l'exploration de la grotte des Chamois, entamée depuis 2007.

Jusqu'alors, la grotte des Chamois était déjà une cavité majeure, contenant des conduits gigantesques tels que la galerie des Hormones (sections de 25 m x 40 m sur plus de 1 km), la plus vaste rivière souterraine de France, le « Coulomp souterrain », qui donne naissance par une cascade spectaculaire au torrent du Coulomp. En tout, le réseau développe plus de 8 km.

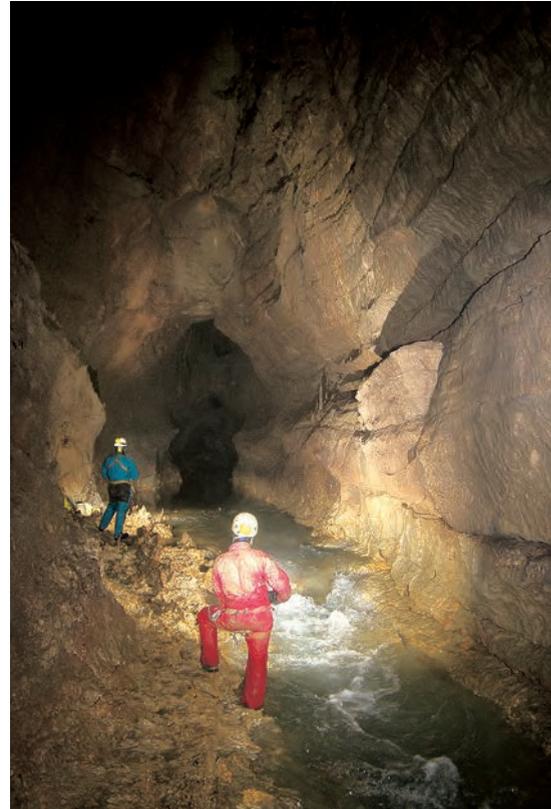
Lors du Camp 2011, une part importante du travail s'est effectuée à l'extérieur :

- L'utilisation d'une balise magnétique (UGPS réalisé par l'ISSKA en Suisse) a permis de localiser précisément deux galeries s'approchant de la surface : le trou des Fantômes, découvert par fumigène n'est qu'à 20 m de la galerie des Pingouins ; une nouvelle cavité, la grotte Invisible, correspond au réseau des Griffes, dont elle est distante de 35 m. La première cavité s'ouvre sur la commune de Méailles, la seconde sur celle de Castellet-lès-Sausses ; elles constituent de potentielles entrées au réseau de la grotte des Chamois.
- Des prospections ont été réalisées à l'aplomb du réseau dans les vallons des Pasqueirets et de la Valette, ainsi que sur la montagne de Beaussebéard.

- La désobstruction du trou des Fantômes se poursuit, mais le travail est difficile et la jonction n'est pas envisageable dans l'immédiat.
- Plusieurs mesures de débit ont été effectuées dans le Coulomp (environ 600 l/s), afin de caler les enregistrements des diverses sondes permettant de connaître le débit du Coulomp en continu. L'exploitation des données est en cours. Les premiers résultats confirment l'importance de la source du Coulomp, avec un débit annuel moyen d'environ 1100 l/s et des débits extrêmes mesurés entre 250 l/s (fin de l'été 2007) et 16,5 m³/s (crue du 15 juin 2010). Sous terre, le travail s'est réparti entre levés topographiques, plongée des siphons, escalades, amélioration des équipements en place (pose d'étriers de fer dans les passages délicats), tests techniques du matériel fourni par les sponsors, et documentation (photographies et vidéos). Les principales découvertes se situent dans le Coulomp souterrain et dans Valette Highway :
- Plongée des siphons. Le siphon amont (100 m / -24) continue à descendre, vue à -35 ; le siphon aval a été franchi (100 m / -14).

Suivent 230 m de torrent s'achevant sur une trémie correspondant sans doute à l'éboulis extérieur. La topographie détaillée reste à réaliser.

- Découverte d'un nouveau réseau bien concrétionné, dans l'affluent des Hormones arrivant en rive droite du Coulomp souterrain. Il est orné d'excentriques de calcite,



La 2^e Cataracte est un des obstacles à franchir lors de l'exploration du Coulomp souterrain. Cliché Marc Faverjon.



La galerie de Valette Highway traverse la montagne de Beaussebéard en direction du canyon de la Valette. Cliché J.-Y. Bigot.



ainsi que de cristaux de gypse, de thénardite et d'eugsterite. Ces derniers, en cours d'analyse, attestent d'un microclimat extrêmement sec dans cette galerie, permettant la croissance des cristaux par évaporation.

- Diverses escalades dans la galerie des 11 heures, les étages supérieurs des Hormones, descente de puits dans le réseau du Champagne. Le tout amène environ 200 m de conduits supplémentaires.
- Topographie : reprise du bouclage Pingouin-Rivière afin de lever une incertitude ; levé de l'amont des Hormones.
- Escalades à l'extrémité de Valette Highway : le Méandre sulfurique s'achève au sommet d'une escalade de 22 m sur une fissure impénétrable balayée par un violent courant d'air glacial ; le réseau « 13 », situé au-dessus du bivouac de Valette Highway a été escaladé sur 180 m, avec arrêt sur rétrécissement avec fort courant d'air. Plusieurs dépôts prometteurs ont été repérés en cours d'escalade, dont la galerie Stone Face qui s'ouvre à mi-hauteur, et où ronfle le courant d'air ; la surface est 350 m au-dessus, au sommet de Beaussebéard !
- Enfin, nous avons guidé trois habitants de Castellet dans la zone d'entrée, jusqu'au puits Claude. Ils sont sortis enchantés de leur visite, bien que fort fatigués !

Au final, la grotte des Chamois confirme sa place parmi les cavités majeures et **dépasse maintenant 10 km de développement, pour une dénivelée de 325 m** (+283 m au sommet du réseau 13 ; -42 au point bas du siphon amont, le point bas au-delà du siphon aval étant sans doute plus bas...).

Nous retiendrons surtout l'excellente ambiance, la bonne humeur, et l'implication efficace de chacun. La diversité d'origine des participants a amené une richesse des échanges et une convivialité sans égale. Une conférence publique à Annot, réunissant un public captivé de plus de 250 personnes, a présenté les résultats du Camp FSE Chamois 2011.

Nous remercions particulièrement la municipalité de Castellet-lès-Sausses qui soutient nos explorations depuis le début ainsi que son maire Claude Camillieri,



Concrétion excentrique de calcite découverte dans un nouveau réseau au-dessus de la rivière. Cliché Ernst Fischer.

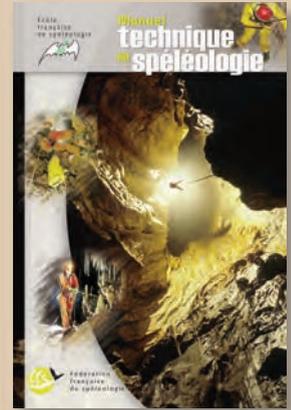
le groupement de gendarmerie de Castellane, par l'intermédiaire de la brigade territoriale d'Entrevaux, tous ceux qui nous ont apporté leur aide au quotidien (Karine Mayen, André Lecours, Lucien Bouffard, Éliane Viglietti, Richard Champoussin, Antoine Jorner, Michel Cozzi, et bien d'autres encore), ainsi que nos sponsors (municipalité de Méailles, FSE, Béal, Scurion, Aventure verticale, Comité départemental de spéléologie des Alpes-Maritimes, Société monégasque des Eaux, Crédit agricole d'Entrevaux).

Pour le futur, de beaux objectifs restent ouverts : escalades et plongées dans la rivière, recherche de nouvelles entrées dont peut-être une au sommet de Beaussebéard, et il reste de nombreuses explorations dans le réseau...

Certains participants ont d'ores et déjà annoncé leur intention de revenir l'année prochaine !

Philippe AUDRA,
Jean-Claude NOBÉCOURT,
Jean-Yves BIGOT

Manuel technique de spéléologie



Tout arrive ! Le nouveau manuel technique de l'École française de spéléologie est enfin paru. On se souvient que le précédent datait de 1996 et 1999, et qu'en 2006, lors d'une unité de valeur du cursus instructeur, un petit groupe avait décidé de mettre à jour le précédent opus. En quinze ans, les techniques ont évolué, de même que leur enseignement. Pour les anciens qui, comme moi, ont été nourris aux versions successives des Techniques de la spéléologie alpine (le premier date de 1973), les modifications sont d'importance.

Mais ce nouveau manuel n'est pas un recensement exhaustif de toutes les techniques utilisées par les spéléologues. Il s'agit bien d'un choix de techniques : les plus simples, les plus courantes, les plus polyvalentes. Le tout est en lien avec les référentiels des stages fédéraux, et la sécurité des pratiquants est au centre du processus.

En 256 pages, on pourra approfondir la pratique de la spéléologie qu'on aura initiée dans un club ou lors d'un stage. Ce n'est pas en lisant ce manuel qu'on deviendra spéléologue ; il sera juste un complément à une pratique de l'activité.

Le plan de l'ouvrage est classique : contexte de la pratique, matériel et techniques de progression, techniques d'équipement, techniques d'assistance et d'auto-secours, techniques d'encadrement, techniques spécifiques (traversées, escalade, spéléologie hivernale, organisation de longues expéditions), situations exceptionnelles (accident, crue), sans oublier une bibliographie des articles techniques complémentaires les plus aisément accessibles. Les illustrations (dessins et surtout photographies) sont parfaites, les descriptifs énumèrent clairement les gestes successifs à accomplir. Au final, une superbe réalisation, avec une maquette d'une grande lisibilité. Cet ouvrage, disponible à la Fédération, est indispensable, je dis bien indispensable, pour tous les spéléologues, les débutants comme les vieux routards.

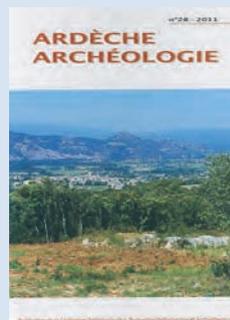
Philippe DROUIN

Ardèche

Ardèche archéologie n°28 (2011)

La Fédération ardéchoise de la recherche préhistorique et archéologique publie avec régularité son bulletin annuel. Ce numéro comporte 72 pages et on y trouve une synthèse sur l'aven de l'Arquet (Barjac, Gard). Désobstrué en 1986 et 1987 par la Société cévenole de spéléologie et de préhistoire d'Alès sur 25 m de profondeur, celui-ci a été étudié par la suite comme piège naturel. L'étude des remplissages donne des dates qui vont du Moustérien à l'Aurignacien.

Une nouvelle représentation paléolithique de bouquetin dans la grotte du Dérocs (Vallon-Pont-d'Arc, Ardèche) est présentée, ainsi qu'une synthèse sur l'art schématique dans les gorges de l'Ardèche. On notera également, parmi les notes et articles portant directement ou non sur les cavités régionales, un article consacré au préhistorien amateur Maurice Veyrier (1906-1963), dont les plans de la grotte Chabot (Gard) et de la grotte du Figuier (Ardèche) sont reproduits. Comme d'habitude une très belle revue, en quadrichromie, à la qualité irréprochable, qui montre les liens forts entre spéléologie, archéologie et préhistoire, dans ce département.



Philippe DROUIN

Canyons de Bali et de Java, Indonésie

Avec plus de 17 000 îles dont 6 000 inhabitées, près de 150 volcans actifs, des paysages somptueux, un peuple accueillant, et 86 sommets entre 1 500 et 4 884 m (Puncak Jaya sur l'île de Nouvelle-Guinée) l'Indonésie offre un immense terrain d'activité, totalement inexploité par notre activité favorite, le canyonisme. Bien connus pour ses spots de plongée aux eaux limpides, ses bancs coralliens et de poissons à profusion, pour ses vagues parfaites qui font sa renommée dans le monde du surf, pour ses lacs colorés et volcaniques comme le Kawa Ijen, le lac Toba, les trois lacs colorés de Flores, etc., l'Indonésie a aussi fait l'objet de maintes expéditions spéléologiques en Nouvelle-Guinée, à Sulawesi, à Bornéo, à Sumatra, à Sumba, à Bali...

Connue aussi pour toutes ses différentes cultures peuplant l'archipel, à large majorité musulmane – hindouiste – animiste – catholique et protestante..., dont la plus ancienne reste le peuple Papou d'Irian Jaya (Papouasie), l'Indonésie reste une terre d'aventures ; une seule vie ne suffirait pas à découvrir toutes ses richesses.

En janvier 2011, Laurent Pouban a décidé de partir à la rencontre de ce pays. Pour son premier voyage (qui signifie que d'autres suivront...), Laurent a atterri à Bali, à la rencontre du 1^{er} « team canyon » indonésien Adventure and Spirit, créé depuis un an. Il y a fait connaissance avec l'équipe : Michael Denissot (Mika), instructeur canyon - créateur du centre depuis 1986. Robin Endro, son assistant et « test team », Winario guide canyon – Gede – Komang, assistant guide – Widya, épouse de Mika et « test team » et Kuat, responsable logistique.

Mika explique à Laurent qu'en Indonésie il n'existe pas de structure spécifique à la pratique du canyonisme. Il y a cependant la Fédération indonésienne de spéléologie (HIKESPI). Il existe quelques associations de spéléologie, principalement sur l'île de Java, mais avec des moyens financiers et d'actions très restreints, empêchant le développement de l'activité. Quant au canyonisme, l'activité est totalement vierge sur l'ensemble de l'archipel ;

depuis peu, Adventure and Spirit œuvre pour le développement du canyonisme. N'y ayant ni standard ni appuis locaux, la seule option pour un développement responsable et sécuritaire, est donc de mettre en place un centre.

Un bon relationnel se crée entre Mika et Laurent. Ils mettent au point ensemble un programme de formation s'appuyant sur les bases et le standard des formations de l'EFC / FFS, standard que Mika suit depuis ses débuts dans l'activité, tout en l'adaptant aux besoins et aux compétences des locaux : formation plus longue, systèmes de formation continue, revalidation annuelle des guides par un examen, test d'une journée.

Lors de son passage, Laurent donna à l'équipe d'Adventure and Spirit une formation secours – en cas de problèmes, l'équipe est entièrement livrée à elle-même. En Indonésie, il n'y a pas de secours canyon. Dans les prochains mois, une rencontre est prévue avec le Search and Rescue local afin d'essayer de partager les compétences mutuelles pour un soutien commun en cas de secours en montagne et canyons.

Durant son séjour, Laurent a ouvert deux canyons, la partie aval de Tukad Ijau et la partie aval de Kirana. Une



Canyon de Kerenkali : petit temple à la double cascade de Champuan 19 m. Cliché Michael Denissot.

belle relation franco-indonésienne se profile.

À l'heure actuelle, sur l'île de Bali, quatre canyons ont été ouverts.

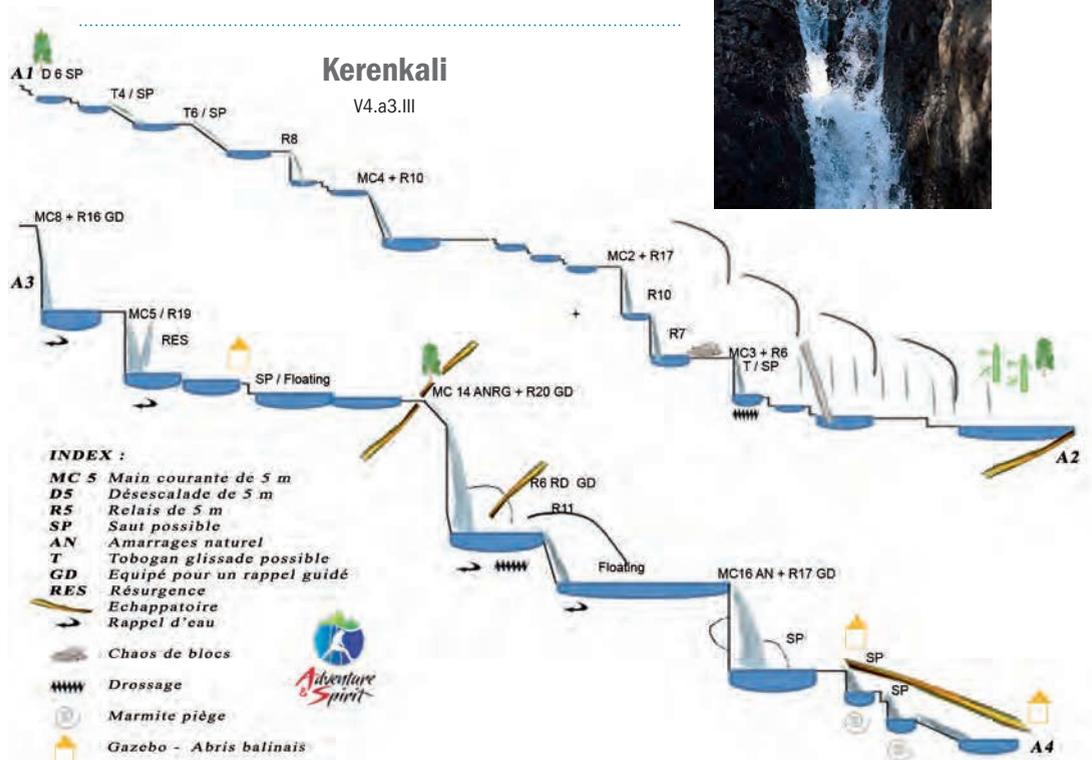
Kalimudah v3.a2.II, joli canyon de 2 h, plus une marche d'approche de 30 mn, avec une seconde partie bien resserrée, saut, toboggan, une dizaine de rappels d'au maximum 15 m. C'est une belle course pour s'immerger dans la culture balinaise.

Kerenkali v4.a3.III, canyon sportif, course de 5 à 6 h avec de belles verticales d'au maximum 30 m, bien arrosées. La première partie nécessite 1 h 30 environ, mais elle ne présente aucun échappatoire évident.

La seconde partie consiste en une série de verticales arrosées dans un cadre très ouvert, où les cascades sont une source d'attraction pour les touristes. Il est possible d'enchaîner Kalimudah et Kerenkali. Il est impératif de s'arrêter au troisième « gazebo » (tonnelle), même si le canyon continue. En effet, les 300 m du bas sont considérés comme sacrés par les Balinais.



Robin en toboggan dans le canyon Kerenkali, partie 1. Cliché Zet-image.



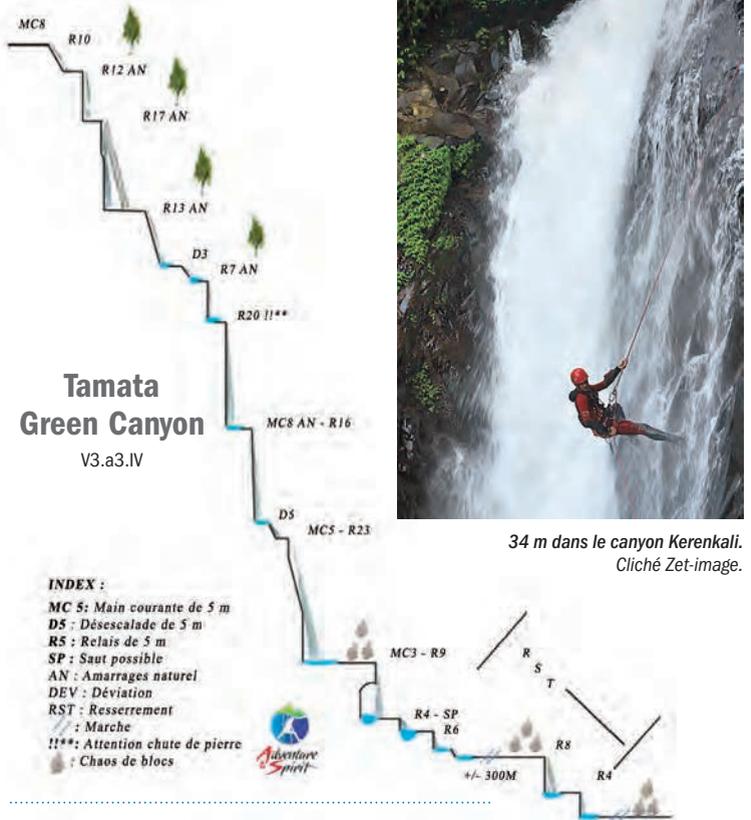


Passage dans la gorge de Tamata.
Cliché Michael Denisot.

Tamata est un canyon à tendance verticale, situé dans la région de de Kubutambahan à Bali, il est pratiqué pratiquement toute l'année. Après une descente de 45 mn dans la jungle luxuriante de Catur, par plusieurs rappels successifs, c'est une succession de rappels sous cascade (max. 23 m) ininterrompue qui vous amènera dans la gorge de Tamata. Gorge haute de plus de 70 m, de la mousse, des tufs ruisselants, une exploration sportive dans un environnement unique et inou-

bliable. Un seul saut (facultatif) sera au rendez-vous juste après un repas local au milieu du canyon. Tamata est une course réservée au canyoneur autonome ainsi qu'aux débutants à partir de 18 ans avec une bonne condition physique. 4 à 5 h de descente, 45 mn de marche d'approche et 30 mn de retour en ojek Bali (petite moto locale) vous ferons découvrir des lieux privilégiés est unique de Bali. Outre l'immersion totale et la beauté de la gorge de Tamata, cette course est aussi une découverte du Bali originel, des splendides images de rizières entre deux vallées durant le retour en ojek jusqu'au village de Pakisan, mais aussi de la découverte de la fabrication du fameux café Luwak le plus cher et le plus rare café du monde. Tamata est plus qu'une simple descente de canyon c'est aussi un voyage dans le Bali authentique. La découverte d'un lieu sauvage et unique ou la simplicité rime avec beauté.

Tukad Hijau v4.a1.III, course de 5 à 6 h très ouverte avec près de vingt rappels dont le plus grand fait 50 m en immersion jungle. Le canyon n'est pas du tout aquatique, et des échappatoires sont présents sur toute la durée de la course. Le team nomme ce genre de course « trekking canyon », car il est constitué d'une longue marche et de descentes de rappel avec peu ou pas d'eau. La fin du parcours n'est pas encore topographiée.



34 m dans le canyon Kerenkali.
Cliché Zet-image.

Kirana v4.a4.III, forts mouvements d'eau, cascade très arrosée, marmite suspendue, et une belle C 50 pas encore ouverte.

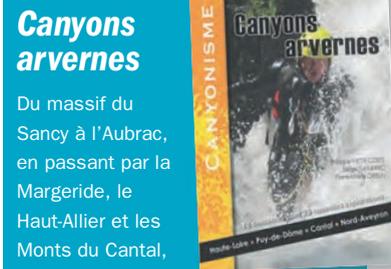
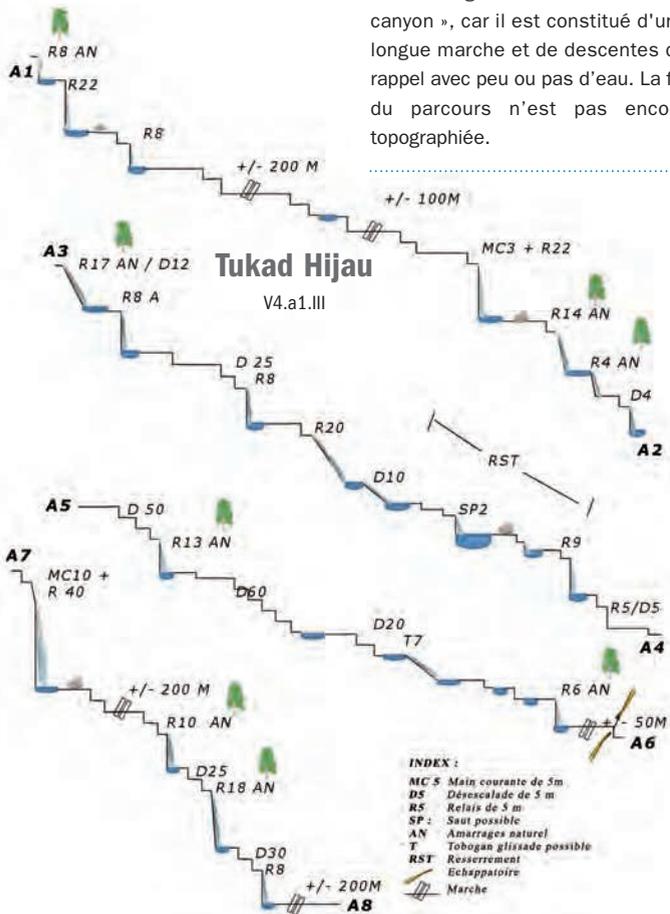
Les canyons à Bali sont couverts d'une végétation très dense, rappelant à certains endroits les canyons typiques du Béarn, et bien que la température extérieure avoisine les 30-35 °C toute l'année, l'eau y est très fraîche et la combinaison intégrale est fortement conseillée (sauf pour les trekkings canyon). L'équipe a déjà repéré quinze autres canyons et attend la fin de la saison des pluies pour les ouvrir.

Le développement ne se restreint pas uniquement sur Bali. Déjà plus de dix canyons ont été repérés sur l'île de Flores, dont le fameux Cunca Rami avec sa cascade terminale estimée à +/-130 m (topographie levée lors de la première exploration de Mika et du « team » Flores). C'est une course de deux jours, y compris la marche d'approche et de retour (ouverture prévue).

Plusieurs canyons ont été descendus sur l'île de Java, en collaboration avec des participants des associations locales de spéléologie, afin de leur faire découvrir l'activité et en espérant pouvoir créer une synergie entre les deux activités.

Pour infos : Pyrenium 64 : www.adventureandspirit.com
Adventure and spirit : Indonesian team of Canyoning sur Facebook pour suivre le développement et les dernières nouvelles.

Laurent POUBLAN et Michael DENISSOT



Canyons auvernes
Du massif du Sancy à l'Aubrac, en passant par la Margeride, le Haut-Allier et les Monts du Cantal, ce topoguide de canyoning est le premier consacré exclusivement à l'Auvergne, région jusqu'à présent sous-estimée pour son potentiel de descente sportive. Cet ouvrage collectif est le fruit de trois années de prospection, de relevés topographiques méticuleux et d'exploration de nombreuses gorges et ravines peu ou pas connues. Il décrit les 23 « classiques » d'Auvergne, y compris le nord-Aveyron, et introduit 25 nouveaux parcours totalement inédits et souvent originaux par la force de leurs paysages. En outre, une vingtaine de parcours d'intérêt secondaire sont mentionnés : simples ravines ou cascades isolées, elles méritaient aussi de ne pas être oubliées.

Parution premier trimestre 2012
Format 15 x 22 cm - 196 pages quadri
Couverture couleurs pelliculée
Dos cousu collé - 300 g
L'ouvrage est en souscription jusqu'au 31/12/2011 au prix de 18 € (+ 3,50 € de port) au lieu de 25 € (prix conseillé).
Bon de réservation et de souscription sur simple demande à philippe.viette@sfr.fr



Photographie 1: le pendage caractéristique des monts du Mâconnais dans la grotte préhistorique d'Azé. Cliché L. Barriquand.

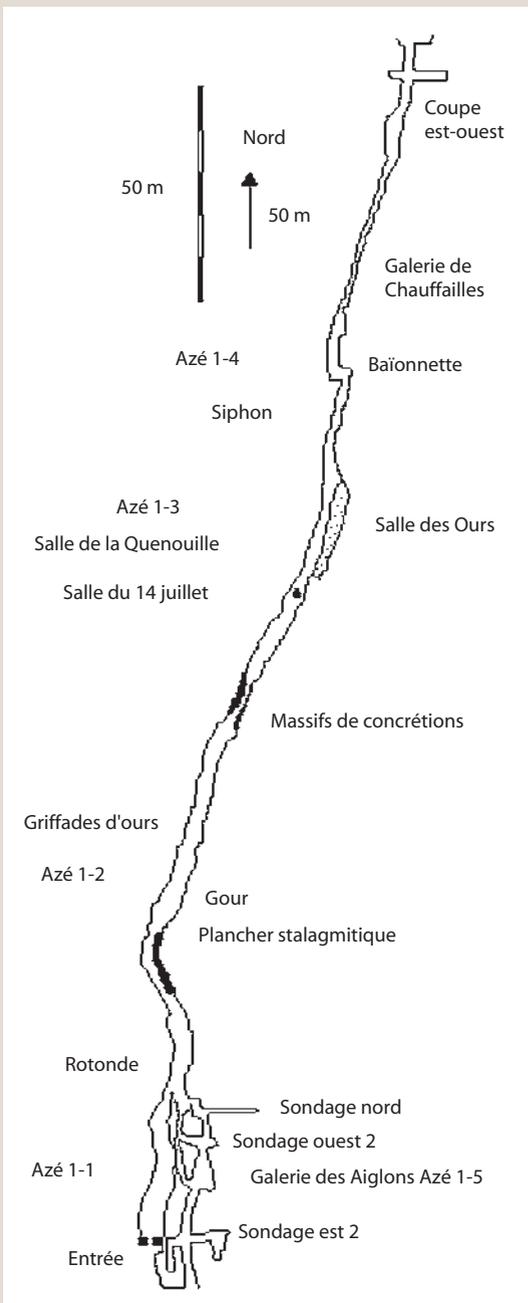


Figure 2: relevé topographique de la grotte préhistorique d'Azé (d'après Simonnot, Guillot, 1999-2003).

confluent de ces deux rivières et au sud par les massifs granitiques du Beaujolais. Cette région a connu deux phases distinctives depuis le Secondaire. La première, aaléno-bajocienne, est marquée par des failles métriques (BARRIQUAND, 2010). La seconde est oligocène et correspond à la mise en place du fossé bressan en lien avec l'océan alpin. C'est elle qui est à l'origine de la structure en blocs basculés en direction de la Saône (20° E) caractéristique de la région (photographie 1). Les chaînons présentent des alternances ouest-est de roches primaires, secondaires et tertiaires. Les systèmes karstiques connus en Mâconnais se trouvent dans les cinq chaînons jurassiques et pour la plupart ils sont situés dans le deuxième chaînon (en partant de l'ouest) qui est également le plus important (figure 1). Au Quaternaire, de nombreux dépôts de pente sont venus obturer les porches des cavités. C'est le cas à Azé pour la sortie

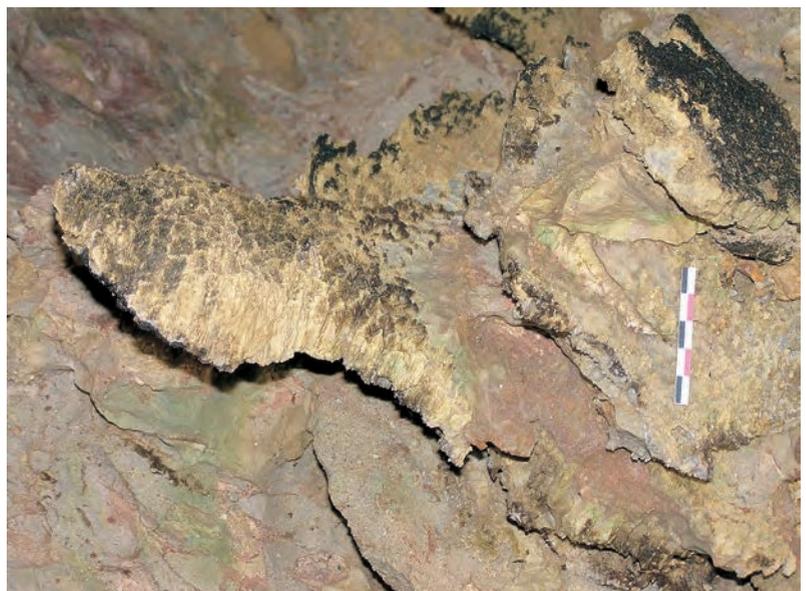
ouest de la Rivière souterraine et pour le porche de la galerie des Aiglons (galerie inférieure de la grotte Préhistorique) qui ont été fermés au Pléistocène supérieur (BARRIQUAND, JEANNET, 2010). Aujourd'hui 153 cavités sont connues dans le Mâconnais dont 16 sont situées sur la commune d'Azé (GUILLOT, MOREL, SIMONNOT, 2005). Le développement de ces systèmes karstiques est cependant de faible ampleur et pour seulement 14 d'entre elles il dépasse les cent mètres. Le développement le plus long revient à la grotte de la Rivière souterraine d'Azé avec 1 256 m.

Sur le site même des grottes, on dénombre sept cavités.

La grotte de la Balme de Rochebin ou grotte Préhistorique (développement : 446 m, dénivellation : 22 m, figure 2), la source de la Balme de Rizerolles ou grotte de la Rivière souterraine (développement : 1 256 m, dénivellation : 17 m (-4 ; +13),

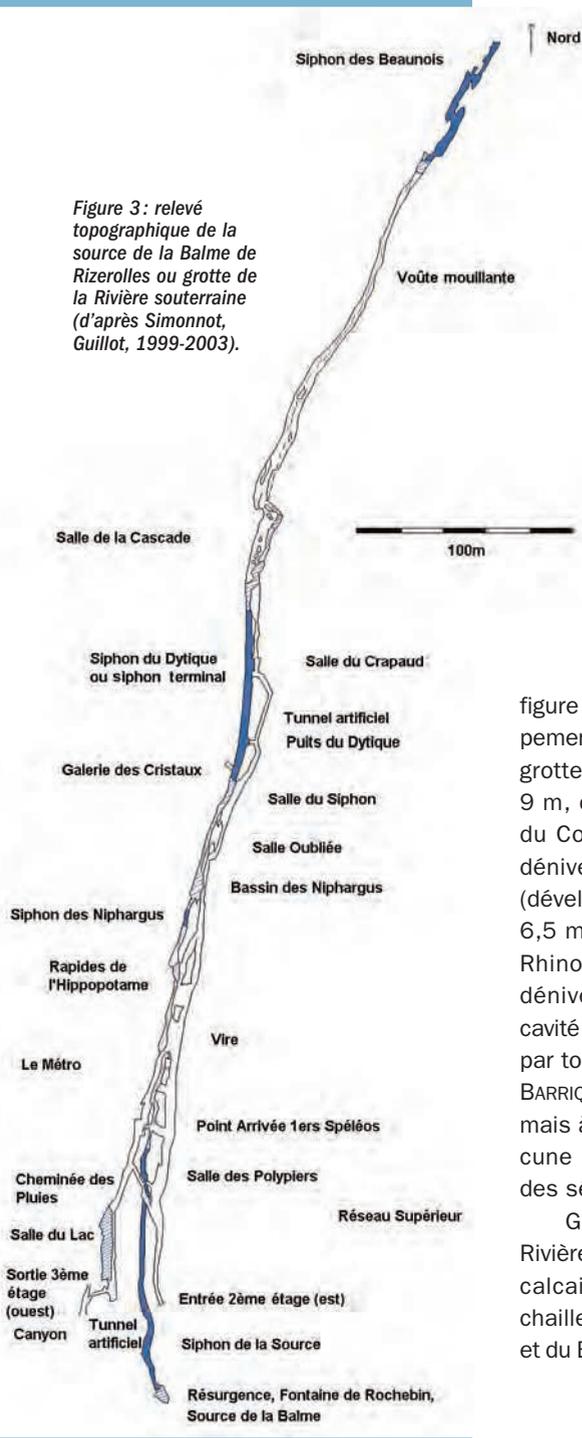


Photographie 2: Calcaires à bancs de chailles (recouvertes d'oxyde de manganèse) de l'Aalénien, grotte de la Rivière souterraine. Cliché L. Barriquand.



Photographie 3: Calcaires à polypiers du Bajocien moyen, grotte de la Rivière souterraine. Cliché L. Barriquand.

Figure 3 : relevé topographique de la source de la Balme de Rizerolles ou grotte de la Rivière souterraine (d'après Simonnot, Guillot, 1999-2003).



Photographie 4 : lumachelle située à la limite du Bajocien et du Bathonien, grotte préhistorique d'Azé. Cliché L. Barriquand.

figure 3), la grotte de la Cave (développement : 50 m, dénivellation : +5 m), la grotte du Réfectoire (développement : 9 m, dénivellation : 0,6 m), la grotte du Couteau (développement : 11 m, dénivellation : 4 m), la grotte du Lynx (développement : 32 m, dénivellation : 6,5 m), ainsi que le puits et l'abri du Rhinocéros (développement : 12 m, dénivellation : 10 m). Une huitième cavité a été mise en évidence sur le site par tomographie électrique (KAUFMANN, BARRIQUAND, AUBOEUF, DECEUSTER, 2010) mais à ce jour elle n'a fait l'objet d'aucune recherche (cavité colmatée par des sédiments).

Géologiquement, la grotte de la Rivière souterraine est située dans des calcaires à entroques à bancs de chailles caractéristiques de l'Aalénien et du Bajocien inférieur (photographie 2)

et dans les calcaires à polypiers surmontés de niveaux à entroques du Bajocien moyen (photographie 3). La cavité s'est développée sur une faille normale (pendage 60°, orientée N10-20°E) datant de l'Oligocène. La grotte Préhistorique est quant à elle située dans les marno-calcaires du Bajocien supérieur et dans les calcaires oolithiques du Bathonien inférieur. La transition entre ces deux dernières périodes est marquée par une lumachelle visible dans la grotte Préhistorique (photographie 4). La formation de cette cavité est clairement attribuable à une formation du type fantôme de roche (QUINIF, 2010). En de nombreux points, l'altérite résiduelle est visible et l'entrée de la galerie de Chauffailles (figure 2) a été ouverte par les spéléologues dans celle-ci.

La grotte préhistorique

La première mention que nous connaissons de cette cavité remonte au cadastre napoléonien (1808) sur lequel figure « Grotte de la Balme ». Dans la première partie du XIX^{ème} siècle, la résurgence sert de lavoir (JEANNET, 1992). Dans les années 1860, le parc où est située la grotte est aménagé et des cèdres sont plantés par le comte de Murard qui en est alors le propriétaire. La grotte devient un lieu de promenade (photographie 5). Jusqu'au début des années 1950, l'entrée de la grotte voit se succéder plusieurs fouilleurs à la recherche de sites préhistoriques (Gabriel Jeanton, Lucien Maze-

not et Lucien Mayet dans les années 1920 puis André Leroi-Gourhan en 1948). Leurs recherches furent (vraisemblablement pour les premiers) infructueuses (BONNEFOY, 2002).

En 1950, Roger Dravet, aidé par Georges Gaillard, commence les fouilles sous le porche. En 1954, il est rejoint par Raymond Morel (photographie 6). De 1950 à 1962, ils fouillent la grotte de son porche jusqu'à la Rotonde (figure 2). Leurs découvertes sont nombreuses (des ossements d'ours, de cerf élaphe et de renne, des silex attribuables à la période magdalénienne (FLOSS, 2000), des vestiges



Photographie 5 : porche de la grotte préhistorique d'Azé vers 1900. Cliché Collection Ass. cult. du site d'Azé.

gallo-romains, un mur médiéval...). En 1962, Maurice Bonnefoy rejoint Raymond Morel. L'exploitation touristique des grottes va alors commencer,

l'inauguration du site a lieu le 17 février 1963 et la grotte est ouverte au public le 9 juin de la même année. Mais pour cela les travaux s'intensifient dans

cette zone. André Jeannet fouille méthodiquement la zone comprise entre 50 et 60 m de l'entrée et met en évidence des niveaux d'occupations humaines s'étalant du Bronze ancien au gallo-romain (JEANNET, 1964). Lors d'un décapage dans la salle d'entrée, il met en évidence le gisement d'Azé 1-1. Ce gisement fera l'objet d'une fouille de 25 m² réalisée par Jean Combier de 1966 à 1970 (photographie 7). Elle mettra en évidence une des plus anciennes occupations humaines de la Bourgogne datée du Paléolithique inférieur (COMBIER, GAILLARD, MONCEL, 2000) mais également une faune datant du Pléistocène moyen médian (distincte de l'occupation humaine) comprenant de l'ours, du chat sauvage, du renard, du rhinocéros et du cheval (ARGANT, 2004 et GUÉRIN, 2009).

En 1956, Raymond Morel s'attaque au plancher stalagmitique qui fermait la cavité à 60 m de son entrée, le 2 avril 1963 il est percé. Maurice Bonnefoy et Raymond Morel réussissent à ramper sur une vingtaine de mètres et ils découvrent des griffades d'ours (photographie 8). Tout au long des années 1963-1964, l'exploration continue. Pour faciliter les travaux et l'évacuation des sédiments qui remplissent presque entièrement la galerie, des rails et des wagonnets sont mis en place. Le 21 avril 1963, Maurice Fourquet et Bernard Bernigaud découvrent le massif des concrétions à une centaine de mètres du porche. Le 14 juillet 1964, la salle du même nom est découverte. Lors de l'agrandissement de cette zone (hiver 1977-1978), le gisement d'Azé 1-2 est découvert. Une fouille de sauvetage réalisée par Alain et Jacqueline Argant permet de découvrir des vestiges d'ours, de renard, de putois, de perdrix et de campagnol datant du Pléistocène moyen récent (JEANNET, 1980 et ARGANT, 1991).

Le 14 janvier 1967, Raymond Morel et Maurice Bonnefoy découvrent la salle de la Quenouille (extrémité sud de la salle des Ours) qui est visible par les visiteurs en 1972. Pour cela, 2 929 wagonnets de sédiments furent retirés de la grotte. En 1976-1977, les travaux reprennent et une partie de la salle des Ours est désobstruée et de nombreux os d'ours sont alors mis au jour. De 1982 à 1985, Alain et Jacqueline Argant fouillent 19 m² du gisement d'Azé 1-3 (figure 4). La faune décou-



Raymond Morel (à gauche) et Roger Dravet (à droite) devant la grotte préhistorique dans les années 1950. Cliché Collection Ass. cult. du site d'Azé.



Photographie 7 : vue générale des fouilles d'Azé 1-1 réalisées par J. Combier. Cliché J. Combier.

Photographie 8 : griffades d'ours dans la grotte Préhistorique. Cliché L. Barriquand.



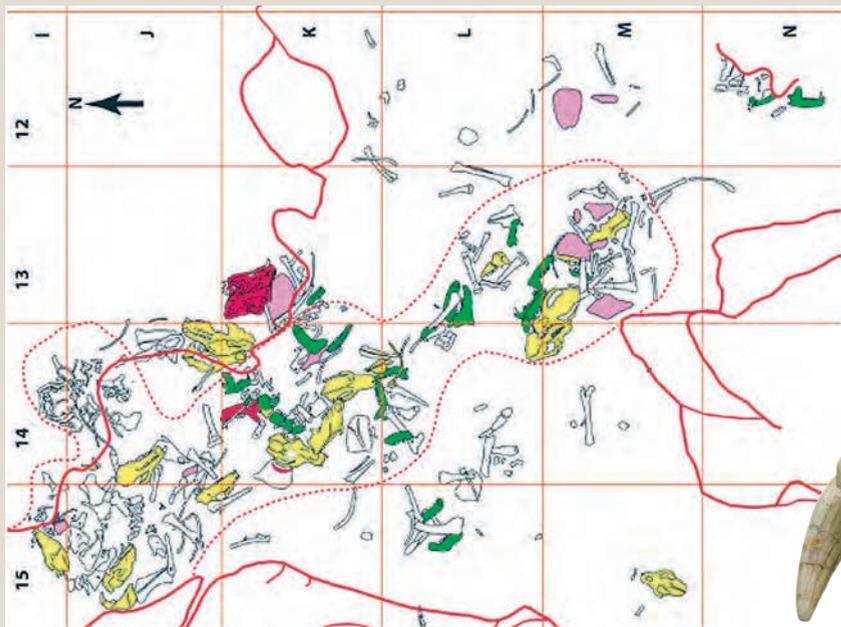


Figure 4: plan de fouille d'Azé 1-3 (A. et J. Argant, 1982-85).
Cliché A. et J. Argant.

Photographie 9 : crâne de lion des cavernes découvert par A. et J. Argant dans le gisement d'Azé 1-3.
Cliché D. Bonnefoy.



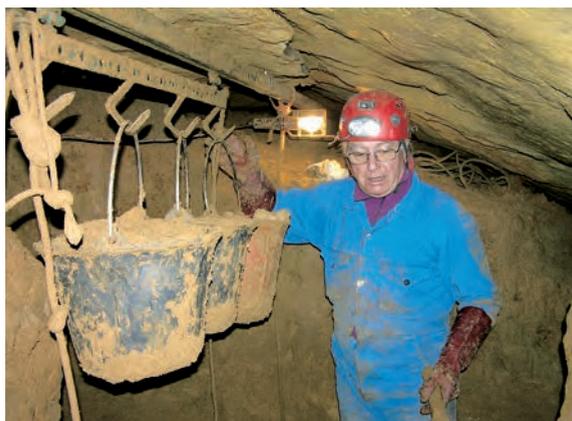
verte (ARGANT, 1981 et GUERIN, 2009) est constituée majoritairement d'ours mais le renard et le cheval sont également présents ainsi que le lion des cavernes avec notamment un crâne en parfait état de conservation (photographie 9).

Avec les années 1980, la désobstruction se poursuit en direction du nord. En 1986-1987, le gisement d'Azé 1-4, contenant uniquement des ours, est découvert. À cet endroit, la grotte présente un décrochement en baïonnette. Depuis les années 1980, avec l'impulsion de Didier Accary, le Club spéléologique Argillon de Chauffailles poursuit la désobstruction (photographies 10 et 11). Dans les années 1990, Ludovic Guillot et Chantal Nykiel rejoignent le groupe puis c'est au tour de Johan et Lionel Barriquand. De 2007 à 2009, une coupe trans-

versale du remplissage sédimentaire (photographie 12) est réalisée à 300 m du porche de la grotte. À cet endroit, la cavité mesure 12 m de largeur sur plus de 3 m de hauteur. À l'automne 2009, la désobstruction en direction du nord est repartie. En novembre de la même année, une petite salle était découverte par André Marie.



Photographie 10 : les sédiments sont évacués de la galerie de Chauffailles au prix d'efforts physiques importants.
Cliché L. Barriquand.



Photographie 11 : lors des séances de désobstruction dans la galerie de Chauffailles, les seaux sont évacués suspendus à un rail.
Cliché L. Barriquand.



Photographie 12 : coupe est-ouest des remplissages sédimentaires au fond de la galerie de Chauffailles en 2009.
Cliché L. Barriquand.

La galerie des Aiglons

En 1990, un groupe d'enfants âgés de 9 à 14 ans, les Aiglons, dirigé par René Villeneuve, commence la désobstruction d'une petite niche située à la Rotonde. De 1990 à 1997, ils découvrent la partie sud de la galerie des Aiglons et son porche. Dès la première année, ils découvrent de nombreux ossements. En 1991, deux squelettes d'ours (photographie 13) en connexion anatomique sont découverts, c'est Azé 1-5. La niche devient la Fosse rotonde. Ils poursuivent leur avancée en dégagant le boyau Ouest et arrivent dans ce qu'ils croient être une salle. En fait, ils sont dans la galerie des Aiglons (Azé 1-6). Ils poursuivent la désobstruction vers le nord en hiver et vers le sud en été. Le 16 août 1993, ils remettent à l'air libre le porche de la galerie, caché par des dépôts de pente depuis des milliers d'années.

De 1998 à 2002, Johan et Lionel Barriquand réalisent plusieurs campagnes de fouilles (photographie 14) en différents points de la galerie des Aiglons. Le volume de la galerie (12 m de large) et la richesse des remplissages sédimentaires sont alors mis en évidence. La présence de l'homme est montrée par l'existence d'artéfacts en silex dont un au moins est attribuable au Paléolithique supérieur (FLOSS *in* BARRIQUAND, 2001). Sous le porche, en partie resté vide,



Photographie 13 :
squelette d'ours
en connexion
anatomique découvert
par les Aiglons.
Cliché L. Barriquand.

une grande quantité d'ossements de microfaune est mise au jour. L'étude biochronologique de ces vestiges réalisée par Marcel Jeannet (BARRIQUAND, JEANNET, 2010) permet de les dater du Dryas I (confirmé par analyse C¹⁴). La faune découverte dans Azé 1-5 et 1-6 est très importante tant en quantité qu'en variété. Elle est constituée par plusieurs espèces d'ours, du lion des cavernes, de la panthère, du jaguar européen, du chat sauvage, de la hyène, du loup, plusieurs espèces de cervidés, de l'auroch, du bouquetin, du rhinocéros, un éléphantidé, du lièvre, un ovin, des grenouilles et crapauds, des campagnols, des lemmings, des lérots, des chauves-souris, des muscardins, des musaraignes et des taupes.



Photographie 14 :
fouilles de la
galerie des Aiglons
en 2000. Cliché
L. Barriquand.

La découverte de la grotte de la Rivière souterraine

La tradition orale rapporte que vers 1880, suite à une période de sécheresse, un homme du village se serait aventuré de quelques mètres dans la résurgence de la Balme. À la fin des années 1950 ou au début des années 1960, Henri Pontille, du Spéléo-club de Chambéry et Bernard Bernigaud de Mâcon effectuent une reconnaissance. Le 1^{er} octobre 1962, René Chauveau et Jean-Claude Nourissat, du Club subaquatique mâconnais, effectuent une plongée. Ils sont équipés d'un scaphandre d'homme-grenouille alimenté par un narguilé. Ils parcourent quarante mètres de galerie immergée et sont arrêtés par une étroiture. Le type de matériel utilisé n'était pas adéquat pour aller plus loin dans la découverte

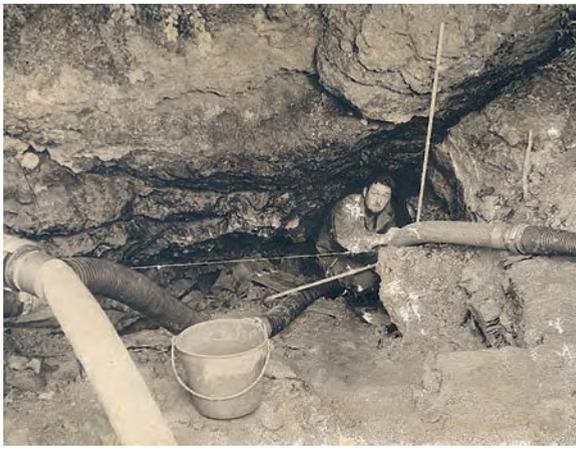
du réseau. Le 21 avril 1963, Maurice Fourquet (photographie 15) tente à son tour sa chance. Il est équipé d'un scaphandre autonome. Cette plongée n'amènera aucun nouveau résultat. Une première tentative de pompage a lieu le 11 août 1963. Des vide-caves sont utilisés, 60 à 70 m de galerie sont découverts.

L'opération 111 n°4, tel est le nom du pompage organisé le 15 septembre 1963 (photographie 16). Elle regroupe une vingtaine de membres des spéléoclubs du Creusot, de Montceau-les-Mines, de la Grosne, de la Haute Mouge (Azé) et du club subaquatique de Mâcon. Par un temps brumeux, toute l'équipe se regroupe à 7 h 30. Raymond Morel est en charge du PC.

À 8 h 32, l'assèchement de la résurgence commence. Au bout de cinquante minutes, le niveau est descendu de



Photographie 15 : M. Fourquet plonge dans la résurgence de la Balme de Rizerolles. Cliché Collection Ass. cult. du site d'Azé.



Photographie 16 : pompage de la résurgence de la Balme de Rizerolles le 15 septembre 1963, entrée du système karstique. Cliché Collection Ass. Cult. du Site d'Azé.

1 m 40. Le siphon est vide à 10 h 40. À 10 h 50, l'équipe de pointe part en avant, elle est constituée par Joseph Dack, Alain Jarrige, Bernard Bernigaud et Jacques Espagne. À 10 h 55, l'équipe de soutien (Maurice Renvoyer, Louis Lagrost, Roger Lecomte, Jean Richard, Marcel Bonnefoy) et l'équipe topographie (André Jeannet, Jean-Pierre Lobreau et Maurice Bonnefoy) partent à leur tour. À l'extérieur, Jean et Lucien Duclos et Claudius Janin veillent à la bonne marche des pompes et Raymond Morel assure le contact téléphonique. À 11 h 15, l'équipe de pointe a avancé de 115 m. À 11 h 25, l'équipe de pointe fait savoir qu'elle a progressé de 200 m dans une galerie sèche de 4 m de hauteur. Le « Métro » est découvert (en découvrant le réseau Joseph Dack et Alain Jarrige s'exclamèrent « Mais c'est le métro ! »). À 11 h 55, Joseph Dack et Alain Jarrige ressortent. À 12 h 01, les pompes sont arrêtées. À 12 h 16, le siphon est à nouveau rempli d'eau ! La partie immergée mesure 126 m mais derrière elle, se cache le plus grand réseau du Mâconnais.

Le 29 septembre 1963, un pompage est réalisé pour établir le relevé topographique du réseau. Le réseau libre est parcouru. Pendant l'hiver 1963-1964 et au cours du printemps suivant, une tranchée est creusée afin d'essayer de rejoindre la sortie ouest de la grotte. Un conduit colmaté par des sédiments est découvert. Les 25 et 26 juillet 1964, deux nouvelles expéditions ont lieu pour effectuer un relevé topographique de la cavité (photographie 17). Du 27 au 29 août, une tentative de désobstruction du réseau supérieur (agrandissement du boyau fossile qui mène vers l'extérieur) est réalisée. Ce projet s'avère irréaliste et c'est par l'extérieur qu'il faudra creuser pour atteindre la grotte. En décembre 1964, les travaux commencent. Le porche fossile est localisé. Une pelleteuse est utilisée et le 23, la paroi rocheuse et un remplissage karstique apparaissent (photographie 18). Le 2 janvier 1965, après quinze journées de travaux, le découragement est là, faute de résultats les recherches vont cesser... Michel



Photographie 17 : le PC lors des pompages de 1964. De gauche à droite : J. Richard R. Morel et Maurice Bonnefoy. Cliché Collection Ass. cult. du site d'Azé.

Photographie 18 : les travaux de désobstruction de la galerie est de la Rivière souterraine. Cliché Collection Ass. cult. du site d'Azé.



Dupuis et Marcel Bonnefoy décident un dernier sondage. Après quelques coups de pic, une partie du plafond s'effondre libérant ainsi le passage. La jonction est réalisée. Après des travaux d'aménagement, la grotte est inaugurée le 7 juin 1965. Le circuit touristique est ouvert le 25 juillet de la même année.

Grotte de la Rivière souterraine : vers la partie nord du réseau

En avril 1965, les recherches reprennent dans la partie nord de la cavité où la grotte se termine sur un plan d'eau. Le 1^{er} octobre 1966, Maurice Fourquet plonge à deux reprises. Il est arrêté par l'étroitesse du passage mais également par les masses d'argiles qui sont contenues dans le siphon. En 1967, le passage entre le bassin des Niphargus, la salle Oubliée et la salle du Siphon est

réalisé (figure 3) afin de permettre un acheminement aisé du matériel vers le siphon. La première tentative de pompage du siphon se déroule le 2 septembre 1967 (photographie 19). Il regroupe une vingtaine de spéléologues. Après de nombreux efforts, le constat est que les pompes utilisées ne sont pas assez puissantes pour venir à bout de l'eau qui remplit le passage. Le 3 septembre, après l'arrêt



Photographie 19 : pompage du siphon 4 le 2 septembre 1967. Cliché Collection Ass. cult. du site d'Azé.

du pompage, Maurice Fourquet tente une nouvelle plongée. Il atteint le fond du siphon et le remonte sur 22 m qui correspondent à la longueur de son tuyau... Un deuxième pompage est tenté les 18 et 19 avril 1968, là encore le débit de la pompe utilisée est inférieur à celui de la rivière. Une troisième tentative se déroule les 15 et 16 juin 1968. La base du siphon est atteinte à cinq mètres de profondeur. Ensuite un laminoir... une petite salle en forme de cloche et à six mètres de profondeur un conduit qui remonte vers le nord. Des problèmes techniques empêchent une avancée plus importante. Près du plafond de la paroi ouest du siphon, un bruit d'air se fait entendre. Il est vite agrandi et Sada Kaci découvre 21 m de réseau, c'est la galerie des Cristaux. Le quatrième pompage a lieu le 22 septembre 1968. Il avorte rapidement suite à une crue liée à un orage. Le 17 janvier 1970, a lieu une nouvelle tentative de plongée. L'équipement des deux plongeurs d'Annecy est trop important et ils n'arrivent pas à progresser dans le siphon. Les 25 et 26 septembre 1971 : cinquième tentative de pompage. Le passage vers la galerie des Cristaux est agrandi. La sixième tentative se déroule du 7 au 10 septembre 1972. Les efforts se concentrent sur la galerie des Cristaux et l'agrandissement du laminoir terminal. Au bout de quatre jours d'efforts, le constat est que le laminoir se trouvant au fond de la galerie des Cristaux se termine sur une paroi calcaire... Le 16 septembre 1972, nouvelle tentative de plongée par une équipe lyonnaise. Après six pompages et cinq plongées, il faut se résoudre à essayer de trouver un autre moyen pour franchir le siphon. Le forage d'une galerie artificielle pour rejoindre la galerie des Cristaux commence.

Ce tunnel devait contourner le siphon par l'est et rejoindre la galerie. Le 19 janvier 1978, une petite salle est découverte. C'est le sommet du puits



Photographie 20 : le 27 août 1978, dans le siphon... Cliché Collection Ass. cult. du site d'Azé.

du Dytique. Le 27 août 1978, un nouveau pompage est entrepris à partir de ce puits (photographie 20). Après de nombreux efforts, Marc Cottin réussit à immerger la pompe dans le puits. Le 28 août, vers cinq heures du matin, le siphon commença à être désamorcé, le puits de huit mètres de hauteur est vide. À sa base, une galerie partiellement remplie d'argile remonte vers le nord. Marc Cottin s'engage le premier. La salle du Crapaud est découverte puis c'est au tour de la salle de la Cascade. Le réseau est à nouveau sec. L'équipe remonte jusqu'à un nouveau plan d'eau.

Suite à la découverte, le creusement du tunnel artificiel est poursuivi afin de by-passer le siphon. C'est un travail extrêmement dur qui commence. Raymond Morel a décrit les conditions de creusement dans les termes suivants : « *Il faut avoir vu dans l'étroite galerie, dans l'atmosphère opaque de poussière de pierre, où les poumons halètent, la gorge et les narines sèches et, meurtries dans un bruit assourdissant, celui qui à genoux lève à hauteur de sa tête le marteau-piqueur de 40 kg, qui lui secoue les os à les briser (Marc Cottin pendant des heures). Celui qui après l'explosion, va ramper à travers les gravats et les blocs écroulés et fracassés, pour voir si toutes les*

cartouches sont parties, et s'il en reste une, la désamorcer en suant de peur (Maurice Bonnefoy). Les avez-vous vus, les petits gars, traîner les brouettes au long des galeries. L'un tirant devant la corde qui lui scie les épaules, l'autre les bras arrachés par le poids des manchons de la brouette bringuebailante et lourde. Je sais, tout le monde en a traîné des brouettes, au jardin, au chantier mais rien de comparable et vous pouvez donner vingt coups de chapeau pour ces brouettées-là, contre une des autres si lourdes soient-elles. »

De janvier à août 1979, ce fut la mise au gabarit du tunnel jusqu'au puits du Dytique. En décembre 1979, le chantier de creusement commença. Mi-septembre, les trente mètres étaient atteints, le tunnel commença un virage vers l'ouest... Le 11 octobre, après un tir, qui ne semblait pas avoir ébranlé la roche... Maurice Bonnefoy se rendit compte que l'instrument qu'il utilisait pour sonder les trous de mine ne rencontrait aucune résistance et qu'il pénétrait de plus d'un mètre dans... le vide. En début d'après-midi, Marcel Burthier, Raymond Morel et Maurice Bonnefoy pénétraient dans la salle du Crapaud. Le 22 janvier 1981, la salle de la Cascade était atteinte et le 15 juin de la même année, elle était ouverte aux visiteurs.

Vers le sud aussi

Le 9 octobre 1966, Joseph Gdak, Jean Jarrige, Guy Buisson et Marcel Bonnefoy escaladent pour la première fois la cheminée de la salle de la Pluie. Ils découvrent une petite salle et un boyau colmaté remontant vers la surface. En 1967 et 68, Jean Morel,

Michel Degrange, Gilles Duru, Marcel Bonnefoy, Jean Jarrige, E. Kruszynski et Jean-Pierre Lobreau découvrent plusieurs salles. Les recherches et la désobstruction permettent de découvrir une partie de la galerie et l'existence d'une deuxième sortie fossile devient

envisageable. En décembre 1972, les jeunes du Prado d'Hurigny encadrés par René Villeneuve et Michel Deschamps commencent la désobstruction de la galerie. Au printemps, le terminus actuel de la galerie était atteint. En 1973, les travaux reprennent depuis

l'extérieur (photographie 21). Les spéléologues découvrent un canyon correspondant à la sortie d'une autre grotte. Après de multiples interventions de pelles mécaniques, l'accès est aménagé. Le 15 août 1974, Marcel Bonnefoy en creusant un tunnel artificiel, à partir de cet accès, fait la jonction entre le Canyon et la salle du Lac. Le 6 septembre le passage est libre. Les jeunes du Prado encadrés par René Villeneuve poursuivent la désobstruction de la galerie Sud-Ouest et en janvier 1975 les travaux sont terminés.



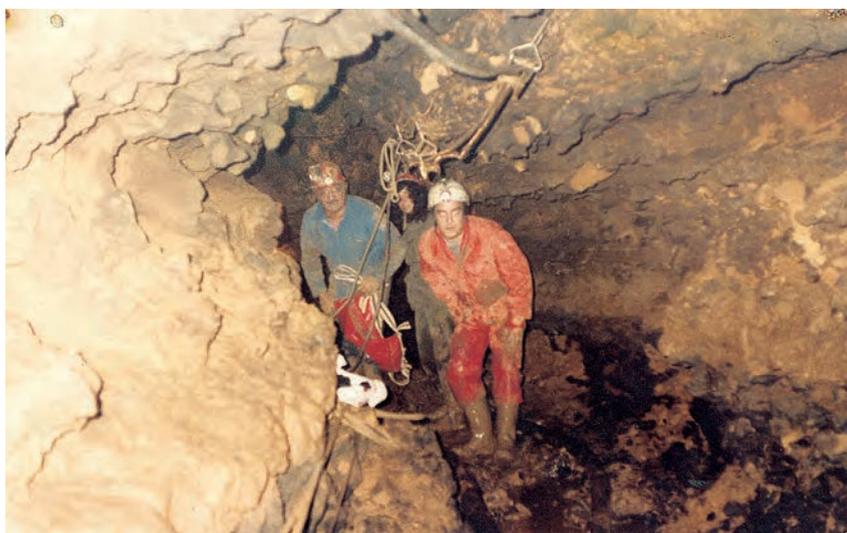
Photographie 21 : les travaux de dégagement de la galerie ouest de la Rivière souterraine en 1973-74. Cliché Collection Ass. cult. du site d'Azé.

La partie nord du réseau

Le 20 juin 1981, les spéléologues de la MJC de Beaune et l'équipe d'Azé réussissent à désamorcer la voûte mouillante qui avait arrêté l'exploration le 28 août 1978. Ils découvrent alors le siphon des Beaunois à 800 m de l'entrée de la grotte de la Rivière. En août 1981, un important travail permet d'agrandir le passage et ainsi d'ouvrir l'accès au siphon des Beaunois. Une première tentative de pompage a lieu du 11 au 13 septembre 1981. Le manque de puissance des pompes et l'énorme quantité d'argiles stockée dans ce passage furent synonymes d'échec. Du 10 au 12 septembre 1982, une deuxième tentative a lieu (photographie 22). Elle se solde sur le même constat que le premier pompage. Du 3 au 4 septembre 1983, lors du troisième pompage, une dévaseuse est utilisée. Trente mètres de galeries immergées sont découverts. Une tentative de plongée a lieu le même jour mais M. Menin ne réussit pas à franchir le passage. En septembre 1987, quatrième tentative, l'argile stockée au fond du siphon fut à nouveau la cause d'un échec mais un courant d'air est perçu.

Du 20 au 21 octobre 2000, le CDS 71 organise une cinquième tentative, la suite de la galerie est entrevue sur plusieurs mètres mais ne peut être franchie.

Le 1^{er} septembre 2001, ce sont 44 spéléologues du CDS 71, du Jura, de Côte-d'Or, et de l'Yonne qui se retrouvent à Azé pour une nouvelle tentative (photographie 23). La préparation de ce pompage commence dès le début août avec la mise en place de tout le matériel nécessaire à l'opéra-



Photographie 22 : M. Bertrand lors du deuxième pompage du siphon des Beaunois (septembre 1982). Cliché Collection Ass. cult. du site d'Azé.

tion. Le 28 août, la première pompe est mise en marche. Le 31 août, une deuxième pompe est mise en service à 7 m de profondeur au point bas du siphon. À 22 h 25 un laminoir est découvert. Le premier septembre à 11 h 15, le laminoir extrêmement boueux est franchi. Une salle de 4 m de large et de 7 m de hauteur est découverte. Elle se termine au nord par un nouveau plan d'eau. Une pompe est déplacée et à 20 h la galerie est vide. En hauteur, débute un petit boyau qui après désobstruction permet la découverte d'une nouvelle salle très argileuse. Ludovic Guillot et Dominique Dassonville avancent en pointe jusqu'à un nouveau siphon. Des coulées d'argiles menacent de reboucher le laminoir et dans ces conditions, la dernière tentative de pompage du siphon des Beaunois prend fin. Cette dernière tentative a permis de découvrir soixante mètres de galerie.

Photographie 23 : l'entrée du siphon des Beaunois lors du dernier pompage réalisé en septembre 2001. Cliché L. Barriquand.



À l'extérieur aussi

Outre les cavités, le site présente également d'autres richesses qui ont fait ou font encore l'objet de recherches et d'études.

De 1960 à 75, des fouilles ont porté sur une occupation gallo-romaine à proximité de la résurgence de la Balme (JEANNET, 1975 et BONNEFOY, 2004). Elles ont mis en évidence des aménagements de la résurgence ainsi que la présence d'un grand bâtiment à proximité de celle-ci.

En 1963, lors du dégagement de l'entrée fossile de la Rivière souterraine, des tombes mérovingiennes ont été découvertes (GALLAY, BARRIQUAND, BONNEFOY, DELARA, 2010).

Lors des travaux de désobstruction de la sortie fossile ouest de la grotte de la Rivière, un important matériel lithique et osseux a été découvert. Ces vestiges ont été entraînés par le dépôt de pente qui a fermé la cavité. Le matériel lithique est attribuable au Moustérien (COMBIER, MERLE, 1999). La faune est composée de chevaux, d'éléphantidé et de bison (GUERIN, 2009). En 1973, lors de ces travaux, un remplissage plus ancien fut découvert, c'est l'abri du Rhinocéros. Il livra une industrie à choppers attribuable au Paléolithique moyen et des dents de Rhinocéros.

Photographie 24 : l'équipe d'Harald Floss pendant les fouilles du site gravettien du camping.
Cliché H. Floss.



Lors de travaux réalisés sur le camping dans les années 1960 et 1980 (photographie 24), une zone riche en silex fut délimitée. Harald Floss mena des campagnes de fouilles de 1999 à 2005 sur cette zone située en contrebas des grottes. Il découvre un important matériel archéologique principalement constitué par 40 000 pièces d'industrie lithique. Cet ensemble est homogène et est attribuable au Gravettien (FLOSS, BEUTELSPACHER, 2005).

Enfin, depuis quelques années des études sont également menées par Nathalie Delara sur l'écologie du massif de Rochebin. L'impact humain et la végétation sont étudiés (DELARA, 2010).

Azé...

Azé est un site pluridisciplinaire d'une richesse remarquable. Spéléologues, géologues, paléontologues, préhistoriens, archéologues, biologistes... s'y côtoient, mettant en évidence les traces multiples d'un passé plus ou moins lointain. De nombreuses études sont encore en cours dans de nombreuses disciplines et les mois à venir vont encore nous apporter de nombreuses connaissances sur ce site. Mais à Azé c'est aussi une énorme aventure humaine. Depuis 60 ans maintenant, plusieurs générations s'y sont succédé. Chacun a apporté sa pierre à l'édifice et chacun a ainsi construit le site et nous espérons que tous se reconnaîtront à travers cet article. Les 4 et 5 juin 2011, s'est déroulé à Blanot et Azé un stage d'initiation à l'étude des remplissages karstiques. En 2012, ce sera le tour du stage européen « équipier scientifique » : voici des occasions pour venir découvrir le karst du Mâconnais. Mais l'aventure continue alors... si une petite séance de désobstruction vous tente... vous êtes les bienvenus dans l'aventure !

Bibliographie

ARGANT, Alain (1991) : Carnivores quaternaires de Bourgogne. Thèse. - Documents des laboratoires de géologie de Lyon. Université Claude Bernard Lyon I.
ARGANT, Alain (2004) : Rapports Hommes-Carnivores au Paléolithique inférieur d'Azé I-1 (Saône-et-Loire, France) : comparaison taphonomique des assemblages de faune des différents secteurs d'Azé I. - *Revue de paléobiologie* (Genève), 23 (2).
BARRIQUAND, Johan et Lionel (2001) : Rapports de sondages et fouilles programmées. - DRAC, SRA Bourgogne, Dijon.
BARRIQUAND, Johan et Lionel (2010) : Introduction to the geology of the Mâconnais. Azé and the Mâconnais. *Livret-guide XVI^{ème} ICBS*, Conseil général de Saône-et-Loire.
BARRIQUAND, Johan et Lionel ; JEANNET, Marcel (2010) : *Les dépôts de pente du Massif de Rochebin, Azé (Saône-et-Loire, France)*. - Rapport d'étude. DRAC, SRA Bourgogne, Dijon.
BONNEFOY, Maurice (2002) : *À 300 pieds sous les vignes de Rochebin. L'exploration et les travaux d'aménagement des grottes d'Azé*. - Association culturelle des grottes d'Azé.
BONNEFOY, Maurice et Daniel (2004) : Un culte des eaux à la Fontaine de la Balme à Azé. - *La Physiophilie*, n° 140. Montceau-les-Mines.
COMBIER, Jean et MERLE, Cécile (1999) : Le site d'« Azé 2 », dépôt de pente moustérien. - *Travaux de l'Institut de recherche du Val de Saône-Mâconnais*, 4, p.35-50.
COMBIER, Jean ; GAILLARD, Claire ; MONCEL, Marie-Hélène (2000) : L'industrie du Paléolithique inférieur de la grotte d'Azé (Saône-et-Loire), Azé I-1. - *Bulletin de la Société préhistorique française*, tome 97, n°3.
DELARA, Nathalie (2010) : Azé 'Massif de Rochebin/Bois de la Montagne' Hill, Human environment and ecology. - *Livret-guide XVI^{ème} ICBS*, Conseil général de Saône-et-Loire.
FLOSS, Harald (2000) : Azé, eine komplex Höhlen - und freilandfundstelle im Süden Burgunds. Ein Überblick vom

altpaläolithikum bis zum Magdalénien. - *Verlag des Römisch-Germanischen Zentral Museums, Mainz* heft 3.
FLOSS, Harald et BEUTELSPACHER, Thomas (2005) : Le site gravettien Azé - Camping de Rizerolles. In: G.A.M. (Ed.): 1954-2004, *Résultats des dernières recherches archéologiques en Mâconnais*. Mâcon, p.10-15.
GALLAY, Audrey ; BARRIQUAND, Johan et Lionel ; BONNEFOY, Maurice ; DELARA, Nathalie (2010) : *Site des grottes d'Azé. Étude anthropologique de deux lots d'ossements. État des lieux des connaissances sur les inhumations autour du hameau de Rizerolles*. - Rapport d'étude. DRAC, SRA Bourgogne, Dijon.
GUERIN, Claude (2009) : *Les grands herbivores pléistocènes des grottes d'Azé (Saône-et-Loire, France)*. - Inédit.
GUILLLOT, Ludovic (2000) : *Opération pompage siphon n°7*. - Comité départemental de spéléologie et Association culturelle des grottes d'Azé.
GUILLLOT, Ludovic (2001) : *Pompage du siphon des Beaunois (S7)*. Source de la Balme à Azé (71). - Association culturelle des grottes d'Azé. Ligue spéléologique de Bourgogne et Comité départemental de spéléologie 71.
GUILLLOT, Ludovic ; MOREL, Jean ; SIMONNOT, Guy (2005) : Gouffres et cavernes des Monts du Mâconnais. *Sous le Plancher*. Numéro hors série. Bulletin des Ligues spéléologiques de Bourgogne et de Franche-Comté.
JEANNET, André (1964) : *Rapport annuel de recherches préhistoriques. Fouilles de la grotte de la Balme de Rizerolles, Azé (Saône-et-Loire)*. - DRAC Bourgogne.
JEANNET, André (1975) : *Azé campagne de fouilles 1975*. - DRAC, SRA Bourgogne, Dijon.
JEANNET, André (1992) : *Azé des origines à la fin du 19^{ème} siècle*. - Mairie d'Azé.
JEANNET, Marcel (1980) : Les rongeurs de quelques sites holocènes (Vallon-Pont-d'Arc et Foissac) wurmiens

(Gréolières, Casteljou et Bendorf) et rissien (Azé). - *Nouvelles archives du Muséum d'histoire naturelle de Lyon*, fasc.18, supplément.
KAUFMANN, Olivier ; BARRIQUAND, Johan et Lionel ; AUBOEU, Bernard ; DECEUSTER, John (2010) : *Étude par tomographie électrique du site des grottes d'Azé (département de Saône-et-Loire)*. - Rapport d'étude. DRAC, SRA Bourgogne, Dijon.
QUINIF, Yves (2010) : Ghost rock structures and the nature of Azé. Azé and the Mâconnais. - *Livret-guide XVI^{ème} ICBS*, Conseil général de Saône-et-Loire.

Topographie de quelques siphons dans le Doubs

Pierre BOUDINET*

On trouvera dans cette publication différentes images et topographies pas encore publiées, ou bien le complément de travaux déjà existants et publiés, mais de façon éparse et partielle. Il s'agit de « prendre date », en 2011, de travaux effectués afin qu'ils puissent être cités dans des travaux qui pourraient être effectués ultérieurement par d'autres explorateurs [4]. Sauf mention contraire, tous les travaux qui suivent ont été réalisés en solo (non seulement les plongées, ce qui est règle courante, mais également tous les préparatifs, préparation de mélanges, portages, et mise au propre des résultats). De plus, bien que la plongée reste une activité plus mécanisée que d'autres activités de pleine nature, ces travaux ont été réalisés en recherchant l'économie de moyens : tout cela est le résultat de l'application d'une éthique personnelle qui sera évoquée en conclusion.

La source du Dessoubre

Des travaux d'exploration ont été entrepris depuis trois ans environ. Ils ont été perturbés par un effondrement d'un pan de la falaise située au-dessus du siphon.

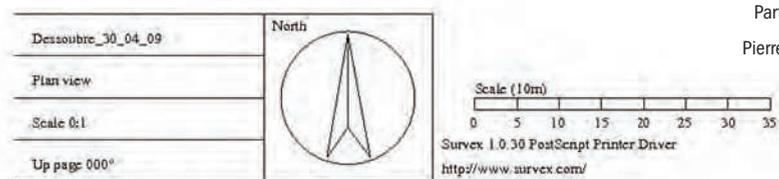
On trouvera ci-dessous :

- Une topographie de la branche principale de la cavité, jusqu'au terminus connu. Ce dernier est constitué par une trémie située juste après un point bas à -34 m et semble, après fouille, effectivement réellement infranchissable.

- Des prises de section de différentes parties de la cavité.

La topographie

Les relevés ont été effectués en mesurant la distance avec le fil d'Ariane, la direction avec une boussole Suunto, et le dénivellé au profondimètre numérique Aqualung. La mise au propre a été effectuée à l'aide de Survex [5], logiciel de topographie fonctionnant sous UNIX.



Topographie :
Fond d'après Survex
Siphons en bleu
Parties exondées en jaune
Pierre Boudinet - avril 2009

Figure 1

* Fédéré individuel : p.boudinet@free.fr et <http://p.boudinet.free.fr/Speleologie.html>

Comparaison avec la topographie pré-existante

Au début, il y a un bon accord concernant tant les distances que les directions. Ensuite, les directions du début du S3 diffèrent. Il semble que la suite du S3 n'avait pas été topographiée dans [1].



Figure 2: comparaison avec la topographie publiée dans l'Inventaire spéléologique du Doubs [1].

Les sections

Relever des sections est le seul moyen de s'éloigner utilement et sans danger du fil d'Ariane. Cela permet de mieux comprendre la cavité, de mieux s'y intégrer. Globalement, le S3 est une « conduite forcée », néanmoins, il n'est pas homogène dans sa longueur. Le nom apparaissant sur le dessin des six sections suivantes (figures 3 à 8) correspond à une position le long du fil : on pourra donc les localiser sur la topographie réduite produite plus bas.

Source du Dessoubre

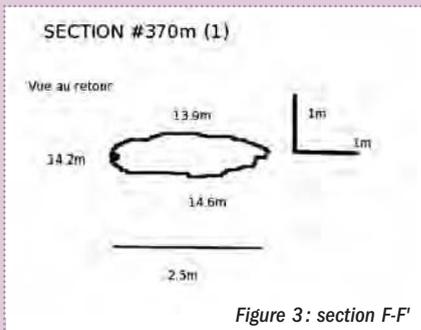


Figure 3: section F-F'

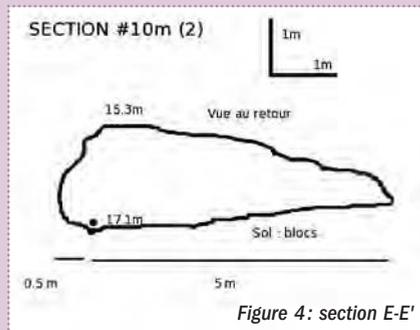


Figure 4: section E-E'

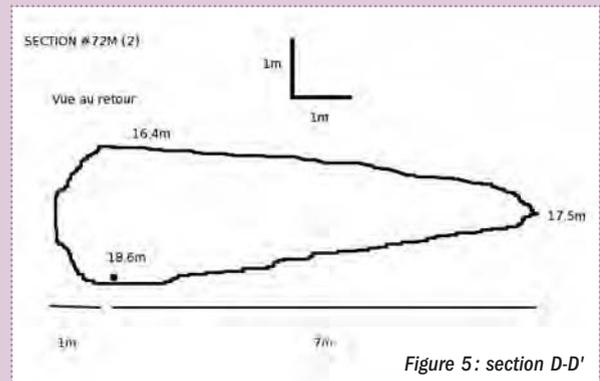


Figure 5: section D-D'

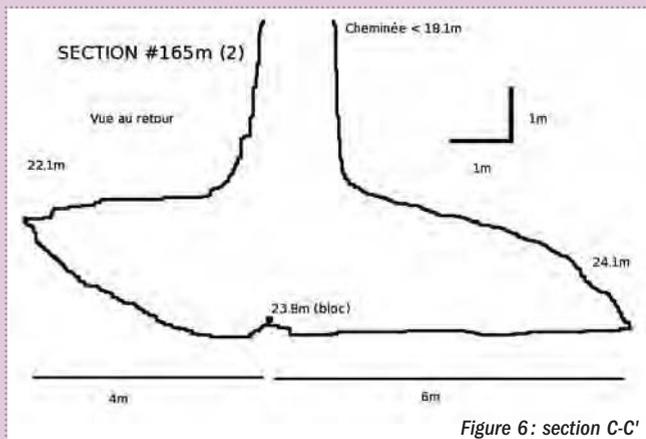


Figure 6: section C-C'

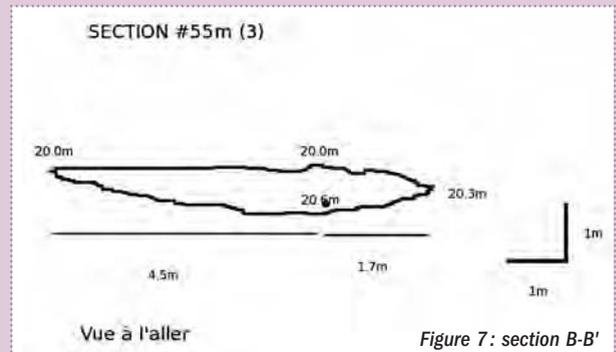


Figure 7: section B-B'

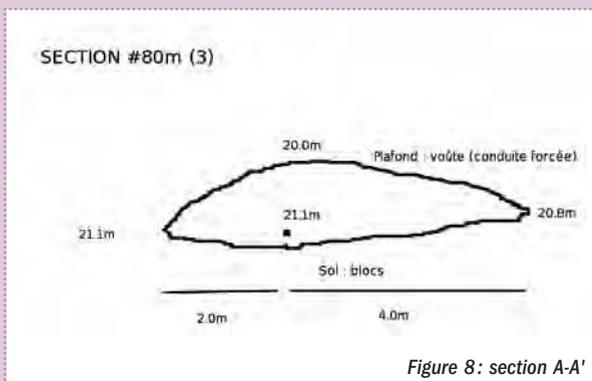


Figure 8: section A-A'

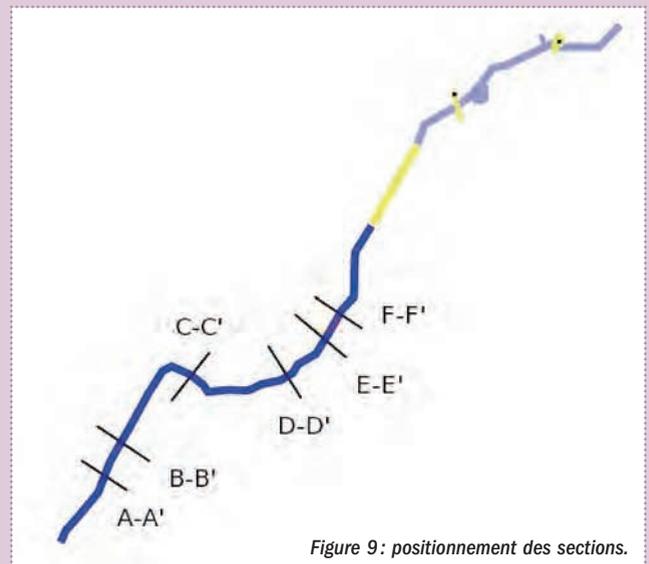


Figure 9: positionnement des sections.

La Combe du Creux

Voici une topographie en plan, on trouvera un article plus détaillé sur le site : <http://p.boudinet.free.fr/Speleologie.html>

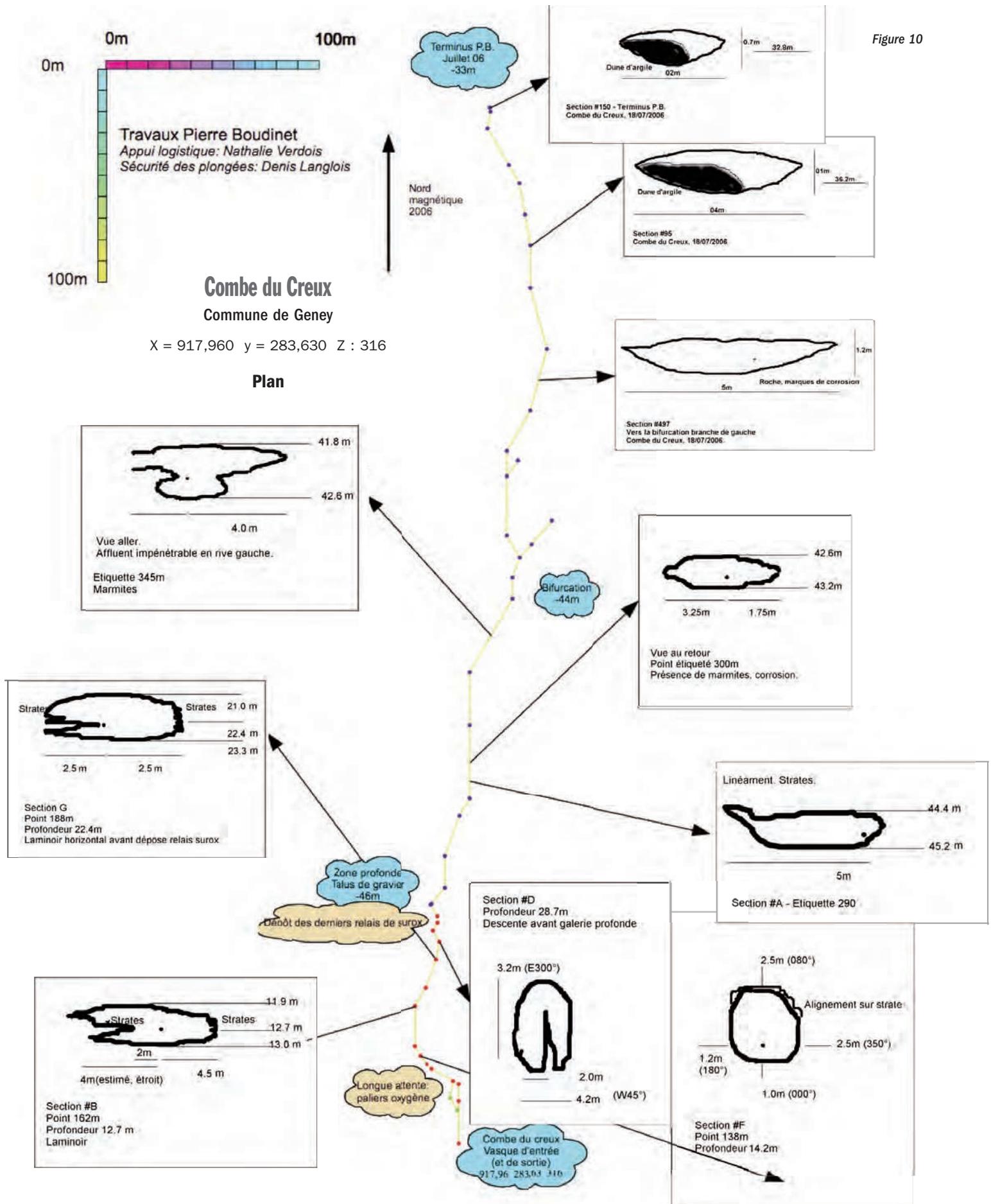


Figure 10

La source du Pont du Diable

Au début, il s'est agi de visites dans un but purement sportif et de curiosité - nous avons repéré cette cavité en plein hiver avec ma future épouse et il y gelait. Puis différentes plongées d'exploration en zone peu profonde, ainsi qu'une « seconde » dans le puits terminal, ont été effectuées. On trouvera plus bas :

- De la première et un complément de topographie relativement à celle existante [2], ayant découvert une nouvelle galerie. La topographie a été effectuée en émulant Visual Topo sous Unix à l'aide de Wine ou Cross-over.
- Quelques images, observations géologiques et géomorphologiques.
- Un court descriptif de la plongée en zone profonde et des techniques employées.

Topographie

Figures 11 et 12.

Plongée au terminus

La visibilité était excellente. Lors d'une plongée de préparation, j'ai déposé une bouteille de 10 l de mélange suroxygéné à 50 % à -21 m, et une de 9 l de mélange suroxygéné à 30 % en haut du puits terminal à plonger. En outre, j'ai déposé une bouteille de 4 l d'oxygène à -6 m plus près de la sortie. Pour la plongée proprement dite, effectuée deux jours après, cela a permis de partir léger, avec juste un scaphandre dorsal de 2 x 12 l de Trimix et une petite bouteille relais pour parcourir la galerie peu profonde avant le puits. En haut du puits, cette petite bouteille a été échangée avec celle de mélange à 30 %, elle-même laissée vers -40 m. Sauf le scaphandre dorsal, rien n'était doublé mais, en cas de panne, j'aurais eu très largement de quoi respirer à l'aise.

Je n'ai malheureusement pas pu faire de première : les prédécesseurs/concurrents ont bien fait leur travail, et j'ai stoppé à -85,6 m dans une trémie fouillée sans succès, la tête en bas.

Toute la décompression a été calculée puis effectuée avec un logiciel en ligne de commande personnel développé en C, n'ayant pas trouvé satisfaction auprès des logiciels existants. En effet, les beaux effets graphiques

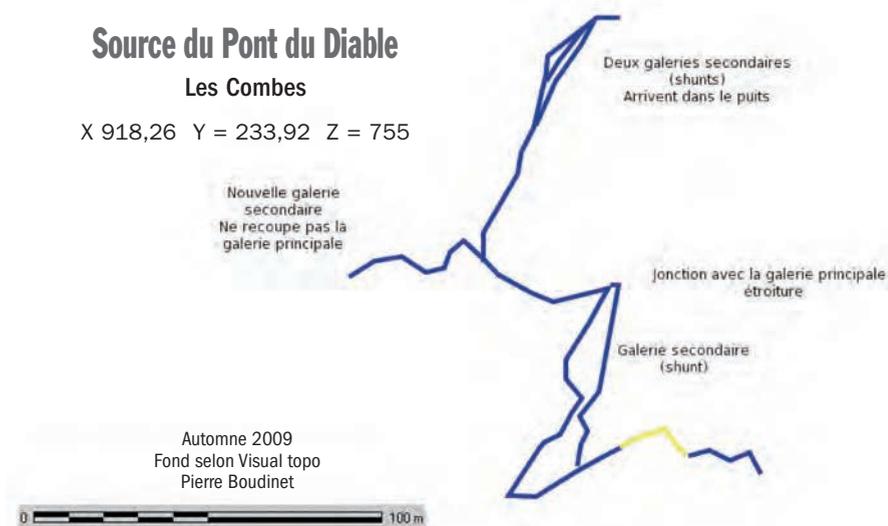


Figure 11 : topographie en plan de la source du Pont du Diable.

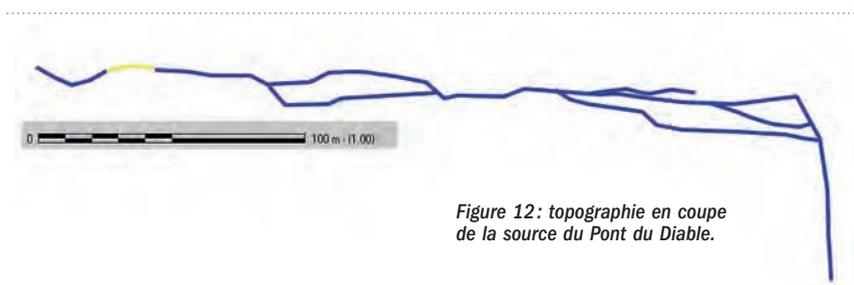


Figure 12 : topographie en coupe de la source du Pont du Diable.

sont beaucoup moins intéressants que de savoir, pour un profil de plongée donné, quel est le niveau de risque, comment il évolue dans le temps (ce que les théories classiques ne peuvent prévoir – derrière le logiciel il y a un travail de recherche commencé en

1992 et abouti) et quelles sont les étapes limitantes, celles où le risque est maximal.

Les bouteilles ont toutes été ressorties en une fois à la fin de la « pointe », ayant prévu cet effort dans les calculs.



Entrée de la source du Pont du Diable. On distingue nettement une déformation des strates.

Remarques géologiques

La cavité s'ouvre dans une charnière de pli, et elle semble fortement tectonisée, ce qui peut expliquer les fortes variations d'orientation du conduit principal, l'existence de plusieurs shunts et galeries secondaires. Bref, nous sommes en présence d'un « nœud » de sortie des eaux du karst.

Ce n'est pas le premier puits trouvé obstrué par des blocs : bien que moins profond, le grand siphon du gouffre du Paradis semble avoir la même caractéristique.

Vue de près dans le siphon (l'objet noir à gauche est le doigt du photographe), la roche apparaît fortement brisée.



Bien que d'autres siphons profonds n'aient pas du tout le même profil (source du Gouron, combe du Creux), on peut se demander si il n'y aurait pas un mécanisme commun, à l'échelle régionale et possiblement d'origine climatique, qui permettrait d'expliquer cela.

Le système Brême-Maine-Écoutôt

Ce projet n'est pas terminé, aussi je souhaite renouveler la « prise de date », spécialement concernant la source de l'Écoutôt. On trouvera ci-dessous une topographie de parties explorées ou réexplorées après 2006.

Concernant le puits de la Brême, outre quelques images, on trouvera une topographie en plan, qui complétera utilement la coupe topographique déjà existante. Pour l'instant, toutes les plongées ont été effectuées avec du matériel classique, sans recycler.

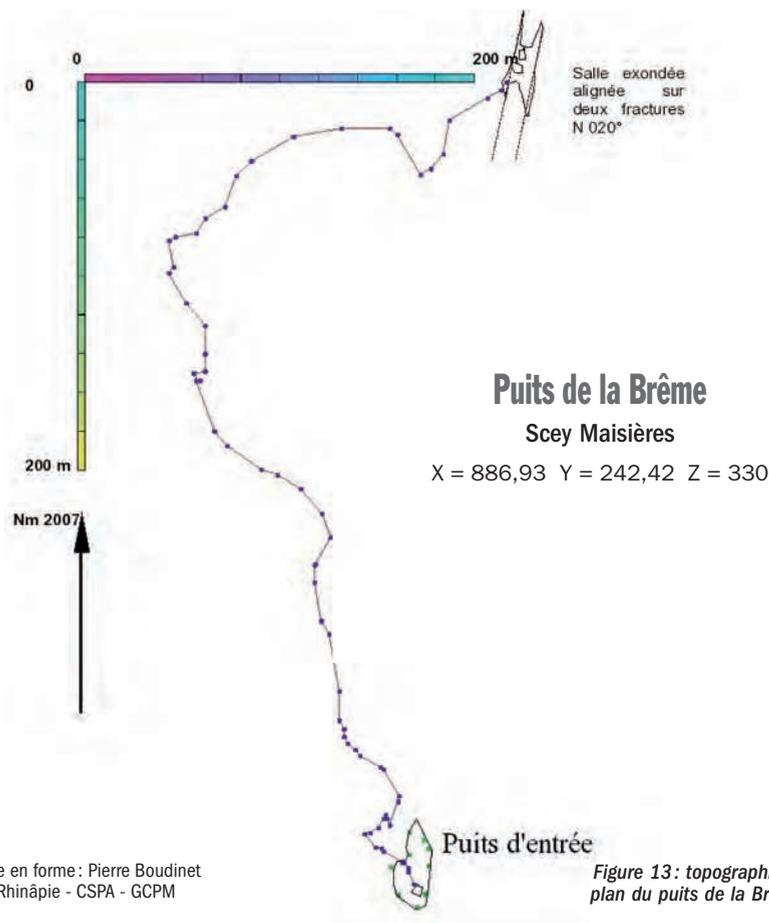
Le puits de la Brême

La topographie ci-dessous complétera les topographies déjà existantes [3]. Il n'y a pas grand-chose à dire concernant la plongée dans ce type de siphon ou les techniques de plongée mises en œuvre, un banal dorsal 12 l et un banal relais de mélange suroxygéné faisant bien l'affaire pour le parcours.

C'est toujours un plaisir d'aborder une telle cavité, bien qu'il n'y ait aucun engagement de type « puits arrosés »



Portage de matériel sur tyrolienne. La mise à l'eau s'effectuera sur corde. Le risque est que quelqu'un, animé de bonnes ou mauvaises intentions, ne voyant personne, démonte le matériel durant la plongée...



Puits de la Brême

Scey Maisières

X = 886,93 Y = 242,42 Z = 330

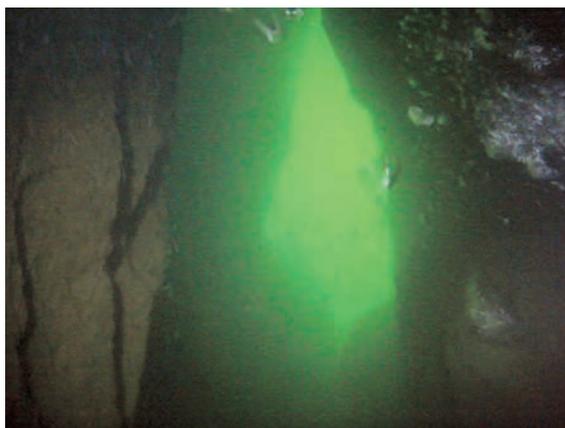
Puits d'entrée

Mise en forme : Pierre Boudinet
CS Rhinâpie - CSPA - GCPM

Figure 13 : topographie en plan du puits de la Brême.



Situation d'étiage : le puits de la Brême est absorbant, l'eau est claire, grand bonheur.



Pour patienter lors des paliers... Une esthétique agréable et lumineuse pour changer de l'autre côté du siphon.

Début de la zone noyée.

ou « équipement léger sur dyneema », cela permet de conjuguer la vie verticale avec la vie subaquatique et de garder la main pour la confection d'équipements utiles en spéléo-secours.

La source de l'Écoutôt

J'ai publié une topographie assez détaillée de ce qui avait été réalisé en 2006 (projet aidé par le FAAL). Je manque de temps pour « enjoliver » celle ci-dessous, et j'espère néanmoins que les directions et les distances relevées pourront être utiles à d'autres avant, peut-être, un écrit plus détaillé et riche d'images. Ayant besoin d'agir, je compte consacrer en priorité le « temps libre » à une pointe en recycleur dans ce même siphon durant 2011 (et au relevé topographique au retour en cas de chance). Cela demande une certaine préparation car quel que soit le matériel employé, il s'agit d'une plongée lointaine. La hiérarchie des risques change relativement à des plongées moins lointaines, ou dans des eaux plus claires/chaudes. Sauf à l'extrême pointe, on a « beaucoup » de matériel sur soi : à moins de ne rien avoir doublé (recycleur mal employé), le risque de panne d'air reste modéré ; on doit garder à l'esprit qu'une bouteille en plus peut devenir un fardeau en plus à

traîner, une source de fatigue. Par contre, le risque de crampe, de lenteur au retour, de froid en dehors des limites du supportable, de perte de dextérité lors d'un incident, s'élève grandement : il faut en tenir compte. En déplacement sur une durée plus importante (4h minimum) il a été constaté une évolution cyclique de l'état du plongeur, de l'attention aussi bien que des perceptions mentales et extérieures (froid, etc.) : la problématique, les solutions à apporter, deviennent complètement différentes d'autres types de plongée où l'on préconise, à juste raison, une « concentration maximale » de tous les instants.

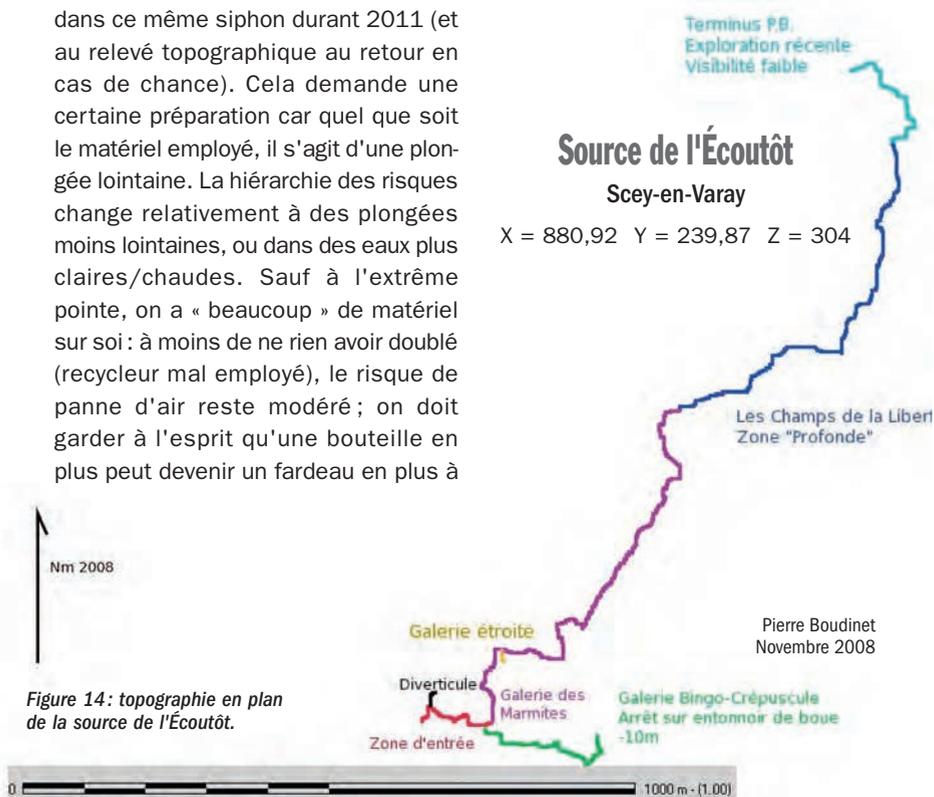


Figure 14 : topographie en plan de la source de l'Écoutôt.

Conclusion

Ayant changé d'opinion relativement à des écrits plus anciens, je pense maintenant que l'exploration est un moyen de se réaliser, et non une fin en soi. Rapporter de la topographie est très important, c'est également, un moyen de s'intégrer à la cavité, de mieux percevoir l'environnement : ce peut ne pas être une fin en soi. La réalisation personnelle confine à des critères éthiques, c'est en partie ce qui détermine la conduite des projets exposés plus haut et que leurs degrés de technicité et de prise de risque ne rangent pas dans la catégorie « loisirs grand public ».

Il est plus intéressant d'aller au maximum avec des moyens limités que de décompter les moyens nécessaires pour atteindre un objectif donné. Je prends le temps pour mettre au point le matériel et les techniques qui permettront, après leur mise au point, de mieux satisfaire les aspirations esquissées précédemment, tant pis pour le retard sous terre et la place laissée momentanément vacante.

Par ce travail, il y a une espérance de contribuer à améliorer la pratique de la plongée souterraine.

Références

- [1] Inventaire spéléologique du Doubs, tome III, p. 357 - GIPEK, Ormans.
- [2] Inventaire spéléologique du Doubs, tome IV, additif - GIPEK, Ormans.
- [3] J.-M. Lebel, Le puits de la Brême (Acte III), Sous le Plancher n° 13 (Bulletin de la Ligue spéléologique de Bourgogne - Franche-Comté), p. 20-22, 1998.
- [4] Échanges par mail sur la liste de discussion speleos-fc@yahoogroupes.fr, notamment avec Pascal Reillé.
- [5] <http://survex.com/>

Les grottes de la Barque

Bédarieux, Hérault

Inventaire, description,
karstologie et biologie



Relevé d'expérimentation 3D de la salle d'entrée de la grotte n°2.



Grotte n°2 : Concrétions couvertes de mondmilch.

Trois grottes présentées dans cet article sont situées sur le causse de Bédarieux - La Tour-sur-Orb. Elles s'ouvrent sur la pente en rive droite de la vallée de l'Orb de La Tour-sur-Orb, face à un barrage naturel sur l'Orb et à un pont appelé « La Barque ». On peut les atteindre en montant à travers la garrigue sur 1,5 km par le ravin du Figaret (Bédarieux). Sur une terrasse de 5 à 8 m de large, se trouvent deux des cavités, distantes entre elles d'environ 200 m, à une altitude de 260 m, 50 m au-dessus du niveau de l'Orb. La troisième grotte est située à une altitude de 320 m.

La position moyenne des trois grottes est: X = 666,600 Y = 3 148,500 Z = 260/320 m (Lambert III).

Le développement est d'environ 500 m, le dénivelé de -8 m au maximum. Les trois grottes sont creusées dans le Trias supérieur (Rhétien) et le Lias calcaire, partiellement marneux (Hettangien à Sinémurien). Ces terrains se sont déposés de -203,6 à -189,6 millions d'années environ (CPLA, Wikipédia, BRGM). Autour de La Tour-sur-Orb, le calcaire a la qualité requise pour la fabrication de chaux (connue sous le nom de « chaux de La Tour », Fabre, 2001).

Les grottes, originellement phréatiques, sont remplies par une grande épaisseur de sable alluvial et d'argile. Aujourd'hui, elles fonctionnent en régime vadose.

Elles sont presque horizontales, avec des profondeurs maximales de 8 m. À aucun endroit, on ne peut se tenir debout.

Les cavités suivent plusieurs fractures, qui sont visibles en surface sous forme de petits trous de quelques centimètres sur de grandes dalles calcaires.

Ces grottes rappellent celle du Traouc à Laissac, en Aveyron (topographie d'après Martel, 1894), ainsi que des grottes labyrinthes (originellement appelées « *Zerklüftungshöhlen* » en allemand) (CHOPPY, 1991). Dans les trois grottes se dégage une odeur de soufre, dont la cause peut être soit organique, soit liée à l'existence d'une spéléogénèse hypogène (AUDRA, 2010). À plus de cent mètres autour des grottes, on trouve également des dépôts soufrés sous certaines roches calcaires. Des recherches complémentaires sont nécessaires pour préciser ce phénomène.

Mes explorations et relevés topographiques se sont déroulés de 2007 à 2011. Cet inventaire s'est effectué au cours de 80 sorties en solitaire, chacune d'environ deux heures au sein des grottes, pour l'exploration, les relevés topographiques et le descriptif, complétés par une troisième heure de travail cartographique au retour. Le trajet aller-retour, avec les préparatifs, était d'environ une heure. Ainsi, chaque sortie a pris environ une demi-journée.

*Individuelle FFS.

Les photographies sont de l'auteur.

Une topographie non conventionnelle

À cause de la complexité et du caractère labyrinthique des grottes, la méthode topographique du relevé tachéométrique a été choisie (site internet de IFAO), car les points polygonaux ne pouvaient pas être placés sur les parois en biais et inclinées de certaines portions de galeries, à la fois larges et basses. En plus, l'usage de cette méthode a été favorisé par la quasi-horizontalité des grottes. Les instruments utilisés ont été un compas, un clinomètre et un lasermètre sur trépied ou trépied-bâton, positionné très bas au-dessus du sol, avec des miroirs orientables permettant de lire facilement les données dans des conduits étroits et bas. L'influence des batteries du lasermètre sur le compas a été prise en compte.

Les points polygonaux ont été matérialisés au milieu des conduits par des panneaux réflecteurs ronds ou rectangulaires peints en blanc, d'une taille de 10 à 15 cm. Avec ce dispositif, les mesures de distance ont atteint une précision de 1 cm. Le réseau polygonal a été mesuré en visées directes et en visées inverses, afin d'en améliorer la précision. Le nombre total de points polygonaux a été un peu inférieur à 100 et celui des points polaires a été d'environ 1500 pour les trois grottes, pour une longueur totale topographiée de plus de 500 m.

La cartographie, au 1 : 150 / 1:100, a été réalisée en utilisant à la fois un logiciel écrit par l'auteur et les



Instrument topographique équipé pour des passages de faible section.

méthodes conventionnelles avec règle, rapporteur et calculatrice. Ceci a évité une généralisation des relevés seulement manuels. Quelques points polaires ont été visés plusieurs fois à partir des points polygonaux successifs, ce qui a rendu possible un calcul des incertitudes. La valeur moyenne de ces incertitudes était de $\pm 5-10$ cm. Dans ce cas, un polygone en forme d'anneau ne peut être fermé *a priori*, mais la déviation angulaire totale peut être répartie de façon égale sur les azimuts mesurés (méthode approximative). La déclinaison magnétique pour la région a été prise en compte.

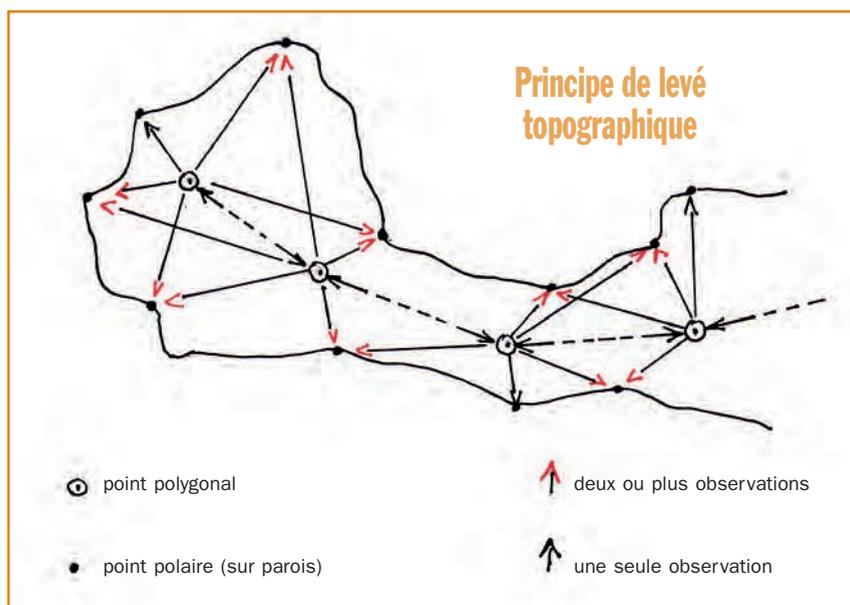
Topographier dans des boyaux de moins de 0,5 m de haut et de 2 à 4 m de large de chaque côté demande un grand champ visuel. Après quelques expérimentations avec des leds dans

une autre grotte, l'auteur a résolu le problème grâce à deux lampes leds sous 3 000 K (vers le jaune), montées sur une petite rotule fixée de chaque côté du casque. Avec ces lampes omnidirectionnelles, il a été possible d'agrandir le champ visuel et d'utiliser une ou deux lampes afin d'éclairer les données du compas, du clinomètre et du lasermètre.

Grâce à cette méthode, et avec l'aide de la lampe led frontale du casque, nous avons gagné un grand champ visuel, de plus de 180 degrés. En plus, avec la lampe à acétylène, on obtient une illumination parfaite et raisonnable au niveau du coût. Il est déconseillé toutefois d'utiliser la lampe acétylène lorsqu'on reste longtemps dans un boyau, car l'oxygène diminue et le CO₂ s'accroît dans un volume réduit et non ventilé. Par mesure de précaution, l'auteur a toujours avec lui un masque à oxygène pendant toutes ses sorties – un équipement fort heureusement jamais utilisé.

Pendant les séances de topographie des cavités, plus de 130 photographies ont été prises, incluant des images spéciales : minéralogie, champignons, animaux, équipement, expérimentations avec perles et réparations des stalagmites cassées, etc., et déblaiement.

Les grottes n° 1 et 2 ont été finalement connectées par un polygone de 25 points à l'extérieur, avec un théodolite « bricolé » (compas, clinomètre et lasermètre) permettant un plan de position précis de chacun, pour des repérages ultérieurs depuis la surface du terrain.



Grotte n°1

Cette cavité est la plus proche du lit de l'Orb. C'est une salle basse de 1,2 m, voûtée et arrondie, avec une profondeur horizontale et des parois évasées, de 23 x 4-6 m, d'où partent deux conduits très étroits : l'un de 32 m x 1 x 0,40 m partant à 7 m de l'entrée de la salle, à gauche, l'autre de 8 x 0,4 m, à droite, à une hauteur de 1,5 à 2 m. Derrière ce dernier conduit, la grotte se poursuit avec une hauteur de 0,4 m et n'a pas été explorée. Au plafond, se trouvent des stalactites longues de quelques centimètres. La plupart sont cassées. Certaines parois sont concrétionnées. Les conduits présentent un profil typiquement arrondi, creusé dans des grandes strates plates et, parfois, des rainures longitudinales et latérales d'érosion dans les parties plus argileuses. La longueur totale de la topographie, mesurée par l'auteur, était de 60 m. Il y a des chauves-souris ça et là et d'autres animaux typiques des entrées

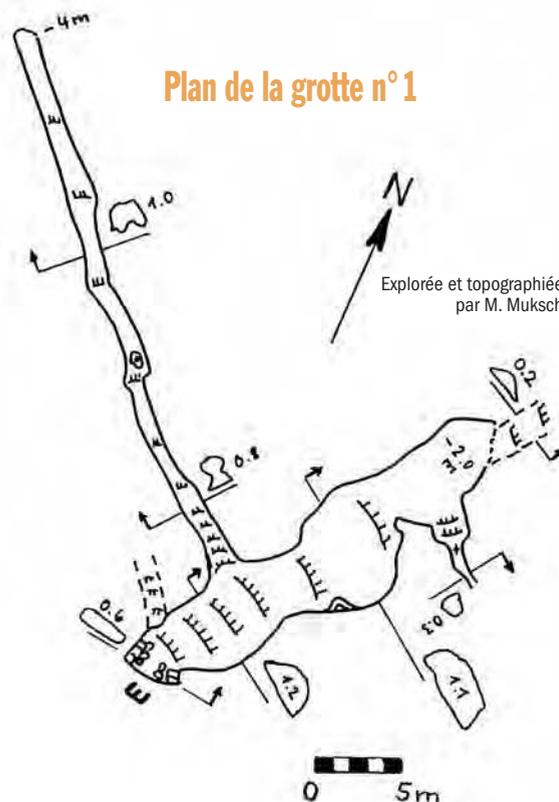


Salle d'entrée de la grotte n°1.

des grottes (*Glomeris*, *Chilopodes*, etc.). Les chauves-souris présentes ne semblent pas être infectées par le syndrome du Museau blanc (*White Nose Syndrome*, *WNS*).



Connexion d'une salle avec un conduit (grotte n°1).



Grotte n°2

La deuxième cavité est la principale. Elle possède une vaste entrée de 3 x 2 m en demi-cercle, partiellement obturée par de gros éboulis tombés du plafond. L'entrée se poursuit par une petite salle mesurant 12 x 4 x 2 m, d'où partent deux passages étroits menant à deux parties séparées sans jonction pénétrable. Au plafond de la salle principale, se trouvent plusieurs « trous en cloche » (ou *bell holes*, FORD et WILLIAMS, 2007) dont l'un a une dimension de 40 cm de diamètre et 60 cm de hauteur. Les autres sont plus petits.

La partie au bout de la salle d'entrée

C'est la plus petite partie de la cavité, avec un conduit d'entrée de 3 m x 1 m et une hauteur de 0,7 m. L'auteur y a trouvé beaucoup de déchets, plusieurs tas d'excréments et des crottes de chiens de chasse, de renards et de blaireaux, ainsi que des graffitis, accompagnés d'un vandalisme des concrétions. Il a nettoyé ce qu'il pouvait. Cette partie est haute de 0,6 à 1,2 m et profonde de 40 m. Elle se termine par deux boyaux : un est érodé

par du ruissellement lors des fortes pluies ; l'autre est fermé par un petit siphon de 5 x 2 x 1 m de profondeur, rempli d'eau durant les pluies. L'auteur avait mis en œuvre un relevé automatique des températures et de l'humidité dans ce siphon durant trois jours. Malheureusement, un orage a entraîné une irruption d'eau dans le siphon qui a détruit le capteur. Toutefois celui-ci a fonctionné jusqu'à l'inondation. Dans le reste de la grotte, les relevés effectués par l'auteur durant plusieurs semaines, avec des capteurs automa-

tisés, ont indiqué que la température moyenne de cette grotte était de 11°C depuis le fond à l'entrée de la partie au bout de la salle d'entrée, la température se rechauffe de 1,5°. L'humidité était constante, comprise entre 98 et 100 % durant toute l'année.

Le relevé topographique montre que la structure de cette partie est irrégulière. Une grande partie est constituée de salles de 5 à 15 m de largeur et de 0,5 à 0,9 m de hauteur. Vers le sud-est, un conduit très étroit s'étend sur 15 m et se termine par une petite salle concrétionnée, de 3 x 2 x 1,2 m. On y trouve de larges stalagmites et des stalactites couvertes de mondmlch (HILL et FORTI, 1997) ainsi que des tas de sable argileux, partiellement secs (> 10 % d'humidité mesurée) à mi-chemin du fond de la galerie. Au plafond, figurent des intersections de strates circulaires ou elliptiques, correspondant à l'abrasion du calcaire. Sur le sol, un minuscule ruisseau humidifie le sol. L'auteur y a trouvé une sorte de champignon (ROMERO, 2009) produisant des efflorescences, de couleur soufre et dégageant une odeur soufrée, se présentant comme isolées de l'atmosphère de la grotte par un halo gazeux. Avant de se décomposer et de disparaître en quelques jours, ces champignons présentaient sur leur enveloppe extérieure des gouttes d'un liquide légèrement acide (pH=6,2). Autour et dans ces champignons vivaient des sortes de mille-pattes, des diplopodes, ainsi que ce qui ressemblait à des Niphargidae dont les petits se nourrissaient de ce champignon. Dans ce collecteur, se trouvent également des terriers avec des excréments de blaireaux, de lapins et de souris. Sur les parois, près de l'entrée, on trouve des myriades d'hyménoptères troglophiles et un grand nombre d'hétéroptères (DETHIER, 2005).

La partie à gauche de la salle d'entrée

Nous rentrons ici dans la partie principale du complexe appelée « la grotte de la Barque ». Celle-ci est orientée vers le sud-ouest par des conduits d'une largeur et hauteur moyenne de, respectivement, 3 à 5 m et 0,6 à 1,5 m, avec de longues galeries latérales (presque à 90°), subhorizontales, plus étroites, pouvant atteindre 70 m, voire plus. Au bout de 40 m, le conduit principal se divise en deux parties parallèles sur une longueur de 30 m, avec

une largeur moyenne de 3 à 5 m. Il s'y trouve une grande accumulation de spores de champignon mêlées à de la poussière. Un masque respiratoire est nécessaire.

La galerie de droite est la plus grande, avec une hauteur de 1,5 m comportant plusieurs niches. À noter dans ces deux larges galeries, plusieurs diverticules étroits mais très longs (jusqu'à 50 m, mesure de

l'auteur). Leur inspection a permis de découvrir, en outre, que quelques diverticules se poursuivent derrière des bouchons de glaise, d'argile et de tas de roche et de sable.

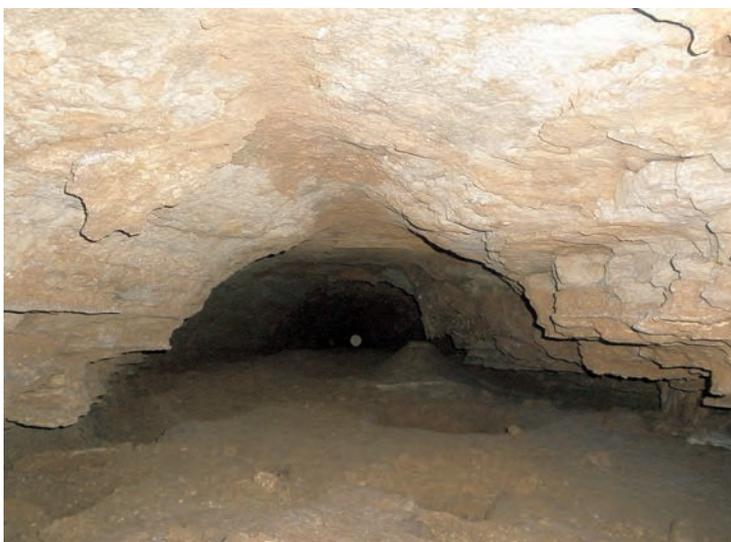
Dans la plupart de ceux-ci, on trouve peu de stalagmites et de stalactites mais des plafonds lapiazés (*Decken-Karren*) par des anastomoses (FORD et WILLIAMS, 2007), ainsi que des lapiaz comparables à ceux « à



Des mesures de température et d'humidité ont été effectuées sur plusieurs jours, en utilisant des sondes radioguidées.



Des champignons (entre 2-6 cm) en cours de décomposition dans un passage phréatique.



Entrée du plus long conduit de la grotte n° 2.



Déclenchement mécanique d'un appareil photographique numérique.

Grâce à cet équipement, l'auteur a pu pousser l'appareil numérique dans des fissures et de petits trous, impénétrables pour l'humain, afin de photographier la situation derrière le bouchon. Cet équipement est très pratique pour obtenir des informations sur la poursuite du conduit, même si une désobstruction raisonnable doit être réalisée. Ainsi, dans tous les conduits et canaux inspectés, on trouve des grands tas ondulants de sol argi-

leux, avec des creux de 10 à 40 cm, tandis qu'on observe une abrasion agressive des roches sur les parois. Dans certains conduits de la grotte, il y a des écoulements d'eau au sol, recouverts d'une mince couche de gypse. Bouger et mesurer ces conduits et canaux - parfois sur le ventre, à quatre pattes, le corps contorsionné ou assis et courbé dans les creux de sol argileux comme dans un seau ou une baignoire trop petite - est épuisant !

Grotte n° 3

Elle est située en haut d'un ravin, à 320 m d'altitude, 100 m au-dessus du niveau de l'Orb, et 200 m au sud-ouest de la grotte n° 1. Elle se présente comme un petit trou vertical de 0,8 x 2 m de largeur et de 2 m de profondeur, caché par les broussailles. Dès l'entrée de la grotte, une salle de 15 m x 4 m se développe sous un plafond formé par un joint de strate presque horizontal. Elle s'étend vers le nord et son sol est moyennement incliné. Cette salle aux parois verticales, était originellement haute de 3 m, mais elle est maintenant partiellement remplie par une pente de cailloux et de graviers calcaires de taille moyenne. L'une des origines de cet éboulis semble être liée aux racines d'un chêne visibles sous le plafond, qui auraient fissuré la roche. Une autre cause de cette pente de



L'entrée, bouchée avec la désobstruction.

Le gros bloc au milieu de la grotte n°3.



Une araignée du genre Meta avec son cocon.

cailloux est l'action conjuguée des pluies et de l'érosion.

Au bout de cette salle, se trouvent de grandes dalles calcaires tombées du plafond. À droite de cette salle d'entrée, on trouve deux autres conduits :

- un est bouché après 9 m,
- l'autre se poursuit selon un profil triangulaire sur 10 m. Il est très difficile à explorer sans déblaiement. Sur les parois, des araignées des genres *Meta* et *Nesticus* (DETHIER, 2005) se tenaient autour de nids fixés à la roche. En face et en contrebas de la paroi, à gauche de l'entrée, se trouve un petit trou partiellement bouché par un éboulis. Au bout de la salle, un gros bloc (1 x 2 x 0,8 m) bouche le passage. Par une petite ouverture de 0,4 x 0,3 m sur le côté et en contrebas, on peut toutefois atteindre ce conduit qui continue sur 7 m et « se termine » par un trou impénétrable, de 0,2 m de diamètre. Les parois de ce conduit sont complètement recouvertes de « choux-fleurs » composés de matière organique et d'argile calcifiées (HILL et FORTI, 1997 ; CABROL et MANGIN, 2000). Au sud-est de l'entrée, s'étend une autre salle de 7 x 4 m d'une profondeur de 3 m, également remplie par un effondrement de



Choux-fleurs derrière le gros bloc de roche.

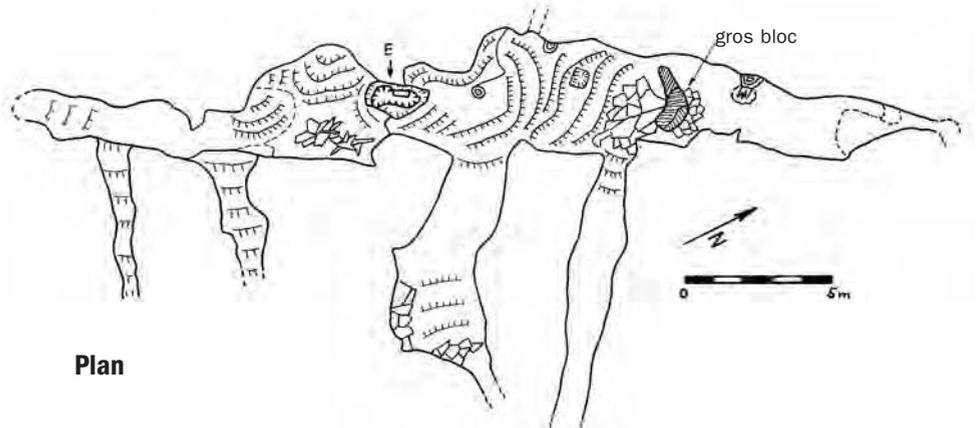


La grotte n°3, bouchée au-delà de ce conduit.

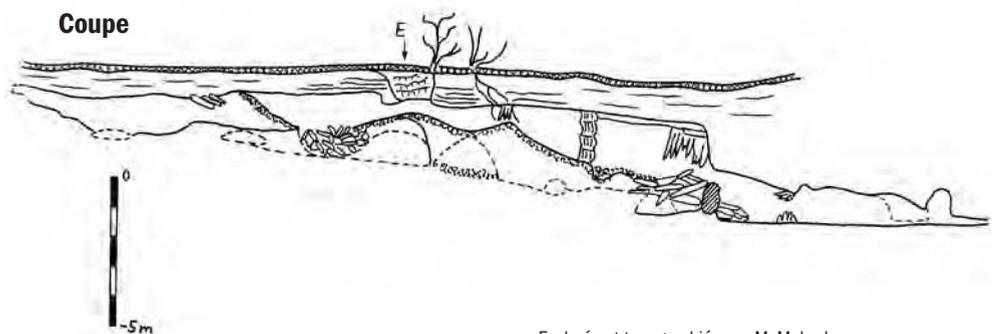
grandes dalles calcaires. Un déblaiement de ces dalles donne sur un effondrement du soubassement d'où provient une odeur soufrée.

Au bout, se trouve l'entrée d'un petit creux de 1,5 m de largeur sur 1 m de hauteur. Avant et à côté de cette entrée, il y a aussi un éboulis formant un tas de cailloux calcaires provoqué par la croissance des racines d'un chêne vu en surface. Vers l'est, s'étendent deux conduits d'une largeur de 1 à 2 m et d'une longueur comprise entre 2 et 4 m, pour une hauteur de 0,3 à 0,5 m. Sous tous les plafonds et sur les parois, on trouve des stalactites, des coupelles et des concrétions de différentes tailles. Un ensemble de stalactites est cassé. Dans la mesure où on ne retrouve pas les fragments au sol, on peut dire avec certitude qu'ils ont été emportés – voire même que cet ensemble de stalactites a été volontairement brisé. Une colonne stalagmitique encastrée dans la paroi, sur la gauche, est fendue horizontalement en plusieurs endroits. Peut-être est-ce le résultat d'un séisme de légère intensité comme en a connu le secteur de Bédarieux dans le passé (BOUSQUET, 1997).

Grotte n°3



Plan



Coupe

Explorée et topographiée par M. Muksch

Bibliographie

AUDRA, P. (2010) : La spéléogénèse hypogène. In Audra, P., *Karstologia-Mémoires*, Grottes et karsts de France, p.58-59.
 BOUSQUET, J.C. : *Géologie du Languedoc-Roussillon*, Les Presses du Languedoc/Éditions du BRGM, p. 82.
 BRGM : Carte géologique du Massif Central 1/1 000000.
 CABROL, P., MANGIN A. : *Flours de Pierre*. Delachaux et Niestlé S.A., Lausanne-Paris, 2000, p. 79.
 CHOPPY, J. (1991) : *Actions conjointes de fractures, Synthèses karstiques*, Spéléo-club de Paris, Club alpin français, p.7.
 CHOPPY, J. : Pourquoi se creusent les grottes, *Karstologia-Mémoires*, n° 16-2008, p.176.
 CPLA : Carte géologique de l'Hérault et de Bédarieux (site Internet).

DETHIER, M., (2005) : *Petite introduction illustrée à la faune souterraine*, CRSOA, Faculté universitaire des sciences agronomiques, Gembloux/ Belgique.
 FABRE, A. (2001) : *Histoire de Bédarieux et des communes du canton*, Lacour/Rediviva, p. 45.
 FORD, D., WILLIAMS, P. (2007) : *Karst Hydrology and Geomorphology*, John Wiley & Sons, Ltd., p. 250-252 et 265.
 HILL, C., FORTI, P. (1997) : *Cave Minerals of the World*, Second Edition, National Speleological Society, Inc., p.81-84, p. 281.
 IFAO : Institut français d'archéologie orientale, notions de topographie (site Internet).
 ROMERO, A. (2009) : *Cave Biology, Life in the Darkness*, Cambridge University Press, p. 69-73.
 WIKIPEDIA : Échelles des temps géologiques (site Internet).

Cascade de la « Pissa del Coin »,
gorges de l'Aspre (Cantal).



Philippe VIETTE ¹
Clichés de l'auteur

L'Auvergne, au cœur du Massif Central, serait-elle le pays déshérité du canyonisme français, avec seulement 15 parcours identifiés ? Depuis quatre ans, une équipe s'est investie dans l'exploration du « château d'eau de la France ». Elle y a recensé plus de soixante-dix descentes et équipé 26 nouveaux canyons inattendus.².

Il y a vingt ans, l'Auvergne ne comptait que trois parcours de canyonisme reconnus, formant un ensemble de peu d'envergure : Pierre-Taillade, les gorges de l'Aspre et l'Impradine, les seuls qui aient été décrits par J.-P. Lucot et R. Quintilla³ dans leur guide paru en 1990. Par la suite, une poignée de parcours ont été ouverts, principalement dans les vallées du Cantal et dans les gorges du Haut Allier.

Les classiques

Parmi les descentes « classiques », on peut citer :

- en Haute-Loire le Rouchoux, le Conil et le Gourlong, trois affluents en rive droite de l'Allier, taillés dans un beau gneiss aux environs de Saint-Privat-d'Allier.
- pour les autres, on doit se diriger vers les sommets des monts du Cantal pour approcher les canyons volcaniques de Lespinasse, de Ricou-

la-Peyre ou de la Sagnarade, qui forment le trio le plus recommandable d'Auvergne.

- d'autres descentes anecdotiques étoffent pauvrement ce catalogue, comme l'Arcueil, la Loucheyre, le Gonrex – tous souffrant d'inconsistance – ou encore les cascades de la Dore sur le versant nord du Sancy, seule descente connue dans le Puy-de-Dôme. En marge, il existe aussi quelques parcours confidentiels, plutôt de type « randonnée aquatique », comme les gorges de la Jordanne à Saint-Cirques-sur-Jordanne, les gorges du Haut-Alagnon en aval du Lioran ou le Pas-de-Cère près de Thiézac ; ces trois itinéraires cantalous ont été ouverts par des compagnies de guides locaux qui les exploitent à la belle saison.

Officiellement, le pratiquant n'a donc à sa disposition qu'une quinzaine de parcours reconnus. De fait, l'Auvergne fait figure de « parent pauvre » et souffre d'un certain désintérêt par les amateurs.

Un postulat s'est même instauré : l'Auvergne n'était pas une véritable destination pour les canyonistes !

En fait, ces classiques ne sont que la « partie visible de l'iceberg » : ce sont celles que l'on voit, les plus apparentes, les plus faciles à trouver. Mais il existe en réalité d'autres parcours, souvent cachés, qui attendent qu'on les découvre... et personne ne s'étant vraiment investi sérieusement dans un travail de prospection, ils auraient pu rester ainsi longtemps ignorés. L'histoire de nos explorations débute à la fin des années 1990 : en nous dirigeant avec Serge « Chiki » Navarro vers le canyon de Pierre-Taillade dans le Cantal, nous avons remonté la vallée de l'Alagnon, entre Massiac et le Lioran, par la RN 122. La profondeur de la vallée, la pente de ses versants, nous ont immédiatement laissé rêver qu'il pouvait bien exister d'autres ruisseaux propices. Nous scrutons alors les pentes boisées à la recherche de

1. philippe.viette@sfr.fr.

2. Un topoguide, le premier intégralement consacré à cette région centrale de la France, va paraître début 2012, toutes les infos sur www.canyons-arvernes.fr.

3. J.-P. Lucot & R. Quintilla : *Gorges et canyons en Languedoc-Roussillon*. Édisud, 1990.

cascades... sans succès. L'idée était née mais nos moyens d'investigation de l'époque nous laissaient démunis face à l'immensité d'un massif montagneux couvrant trois départements, et dont nous connaissions finalement assez mal la topographie. Le pays est presque systématiquement boisé et les ruisseaux cachent leurs cascades sous le couvert des épaisses sapinières ou des hêtraies. Il nous aurait donc fallu un temps infini pour arpenter tous ces versants avec une maigre chance d'obtenir un résultat probant.

Recherche de nouveaux canyons

Le facteur déclenchant est survenu en 2007 avec l'émergence de systèmes Web de visualisation géographique comme Google Earth® et le Géoportail® de l'IGN. Ces outils nous permirent dès lors – à Serge et moi – de prospecter à distance en survolant d'innombrables vallées sans quitter notre fauteuil. Nous confrontions nos observations, lui dans son Livradois, moi en Île-de-France, en échangeant via nos messageries respectives. Petit à petit, nous avons dressé une première liste de « canyons » potentiels, en ciblant surtout les environs des grandes classiques, qui nous semblaient plus prometteurs. Il nous restait à aller vérifier *in situ* si notre pronostic était fondé. Notre équipe se forge le 26 mai 2009 avec la venue de Pierre-Marie Orblin, dit PMO, avec qui je partageais d'ores et déjà des amitiés spéléologiques, pour attaquer l'exploration des cascades du ruisseau de Voissière, un affluent de la Couze de Chaudefour dans le Puy-de-Dôme. Ce coup d'essai fut surtout une « dévalade » sur une multitude de rochers glissants, pour aboutir à une cascade haute de 30 mètres (C30), plus belle en photographie qu'en prise directe avec la « bête ». Plutôt un flop ! Le doute s'installe...

Un tournant : les ravines du Puy-Mary

Nous récidivons deux jours plus tard, cette fois dans le Cantal, non loin du canyon de Ricou-la-Peyre, où j'avais pressenti un thalweg prometteur : le ruisseau du Cros-Chaumeil dans la vallée de la Rhue-d'Eybes. C'est en compagnie d'un quatrième complice, Alain Vialon, que nous traversons

allègrement les estives où paissent de solides bêtes de race Salers, pour rallier la ravine escomptée. L'eau quitte l'alpage en se fauillant sous un barbelé et semble poursuivre son échappée dans une pente boisée. Le bruit d'une chute d'eau nous met en éveil ; juste derrière la clôture, une petite C8 s'offre à nous, suivie d'une C13. Le ruisseau a mis à nu une succession de petits cirques rocheux mettant en évidence plusieurs nappes de lave qui alternent avec des brèches. La végétation est omniprésente à chaque palier mais ne gêne finalement pas la progression, lui donnant même un petit air exotique. Nous franchissons quelques plans inclinés intermédiaires en toboggans et nous abordons, après une grosse demi-heure, une barre de lave volcanique relativement encaissée et interrompue par un palier médian. Deux longueurs de rappel, C23 et C16, enchaînées avec d'ultimes ressauts-toboggans nous conduisent à l'issue du parcours. Les amarrages naturels ont suffi, complétés d'un bon piton planté dans l'encaissement de brèches volcaniques. Le canyon n'est pas formidable mais le bilan est convaincant : nous avons franchi un dénivelé de 180 m et une douzaine de ressauts ou cascades. La probabilité de découvrir d'autres parcours est démontrée !

Nouvelles prospections

Au cours des mois qui suivent, nous systématisons nos prospections « aériennes » sur le Net. Serge s'occupe de la Haute-Loire et du Puy-de-Dôme, PMO et moi du Cantal. L'inventaire des ravines potentiellement explorables s'enrichit. Dès les beaux jours venus, nous organisons des camps d'exploration dont les journées sont en général bien remplies : nous explorons le matin et nous profitons des fins de journées pour repérer les approches des ravines prometteuses. Les « premières » se succèdent ; elles sont rapidement équipées et topographiées.

Dans l'ensemble, ces inédits n'égalent pas encore les belles classiques comme Lespinasse ou le Ricou. Ils manquent d'envergure, souvent de continuité et surtout de francs encaissements. C'est un fait, mais la nature nous les livre ainsi, en toute modestie. En les abordant sans prosélytisme ni parti pris, nous les apprécions pour leur ambiance particulière et leurs

paysages si singuliers. Nous tirons surtout une immense satisfaction de faire « de la première » en évoluant dans un cadre naturel magnifique, épargné et authentique.

Le soir, les discussions vont bon train ; attablés devant une copieuse truffade, nous décidons de l'objectif du lendemain. Nous débattons aussi de la façon dont nous allons partager nos découvertes avec les autres pratiquants. C'est dans ce contexte qu'est né le projet de réaliser un topoguide. Le bilan de l'année 2009 se conclut avec une première dans la



Cascade finale (C40) de Ricou-la-Peyre (Cantal).



Le saut de la Truite, canyon inédit de Livernade (Cantal).

Une ravine inédite dans les monts du Cantal

Ravine PA1 (Peyre-Arse 1), dite « ravine Fifi »

- Point d'entrée : 45° 6'56.40 N / 2°42'17.60 E, altitude : 1 540 m
- Dénivelé : 280 m
- Corde : 2 x 50 m
- Approche : 45 mn
- Descente : 3 h 00
- Retour : 35 mn
- Cotation : V4-a2-III

Hydrologie : c'est une des nombreuses ravines qui entaillent le versant ouest du Puy de Peyre-Arse pour rejoindre l'Impradine par sa rive droite. Le ruisseau subit de grandes variations de débit mais il est rarement à sec, ayant au minimum un petit filet d'eau. Il est surtout actif au printemps, en relation avec la fonte des neiges ou après de gros épisodes pluvieux. Orientation nord-ouest.

Géologie : cette ravine volcanique est creusée dans des brèches (de trachyandésite), dépôt conglomératique issu de nuées ardentes.

Engagement : modéré sauf dans l'encaissement, court mais dépourvu d'échappatoire. Comme pour tout ce secteur, le terrain instable demande une vigilance permanente. Au printemps, on veillera aussi à ce que l'amas neigeux qui encombre tardivement les encaissements ait bien disparu. Enfin, l'étréoussse du resserrement final impose de ne s'engager qu'avec un débit raisonnable.

Situation et accès : commune de Lavignerie (15). Accès par la route du Pas-de-Peyrol (D680). Stationner sur le parking du col d'Eylac et se diriger vers le Puy de Peyre-Arse en contournant le cirque de la brèche de Roland.

Descente : le début est peu convaincant avec une succession de rampes sans grand intérêt technique qui dévalent le fond d'une ravine en V, typique de ce secteur. Les paysages sont

toutefois grandioses et on se console grâce aux vues imprenables sur la pyramide du Puy Mary que nous offre ce belvédère impromptu. Des arbres souvent placés en hauteur servent d'amarrages naturels pour franchir ces premiers obstacles. Un peu plus bas, la pente s'estompe. Les avalanches ont balayé le versant et charrié leurs

lots de rochers délités, de terre et de troncs d'arbres qui encombrant le fond du ravin. L'ennui nous gagnerait presque lorsque, là où on ne s'y attend plus, le ravin fastidieux se métamorphose, pour s'encaisser et plonger dans un authentique « coup de sabre ». Ce véritable « estrecho », le seul que l'on connaisse de cette envergure dans la région, a ciselé une entaille sur plus de cinquante mètres de profondeur, dont la largeur est de un à deux mètres au fond. Un instant, on oublierait presque que l'on est en Auvergne pour s'imaginer parcourir quelques « barrancos » espagnols ! Deux rappels nous font descendre de cinquante mètres dans l'étranglement. Le dernier de ce doublé (C18-D30) trouve son point d'ancrage en retrait, faute de mieux car le terrain volcanique est peu consolidé et très délité. La goulotte étroite de cette cascade et les resserrements qui suivent peuvent poser un sérieux problème avec un certain débit, d'autant qu'à ce palier aucune échappatoire

n'est possible : c'est une donnée à prendre en compte avant de s'engager ! La dernière cascade (C18) plonge dans une curieuse reculée rocheuse, point final de cette descente qui ne démérite pas son titre de « canyon ».

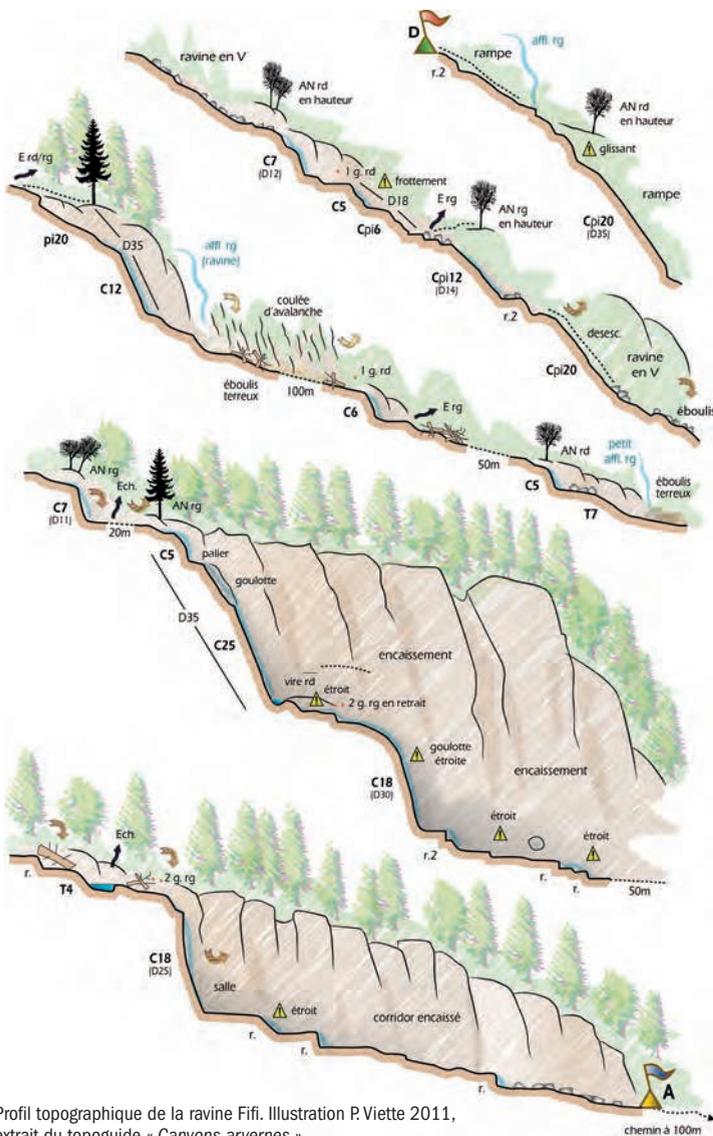
Retour : cent mètres après la sortie de l'encaissement, le ruisseau conflue avec une autre ravine et, peu après, débouche sur une piste d'exploitation forestière. Suivre ce chemin à gauche. Quelques minutes suffisent pour rejoindre l'Impradine qu'on traverse à gué. Il ne reste plus qu'à remonter vers la route à travers prés.

Historique : première descente et topographie le 18 mai 2011 par Philippe Viette, Pierre-Marie Orblin, Karim Herida et Pascal Saint-Étienne, avec le soutien moral de notre ami Serge « Chiki » Navarro, absent ce jour-là pour cause de labeur paysan et qui avait insisté pour que nous poursuivions les explorations de ce secteur.

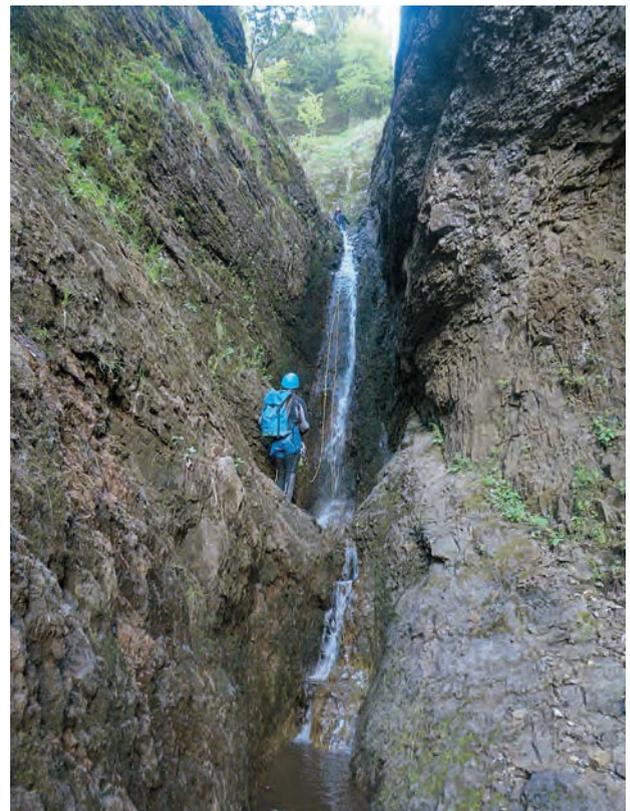


La découverte des canyons auvernes est aussi l'occasion de traverser des paysages somptueux : approche de la ravine Fifi dans le cirque glaciaire de l'Impradine avec la pyramide du Puy Mary en toile de fond.

Ravine Fifi (Peyre-Arse 1)



Profil topographique de la ravine Fifi. Illustration P. Viette 2011, extrait du topoguide « Canyons auvernes ».



Le cadre volcanique de nombreux canyons d'Auvergne est original en France métropolitaine.

Haute-Loire : le Conac, et six dans le Cantal : Cros-Chaumeil, Petite-Rhue, Tourte... dans la vallée de la Petite-Rhue ; Besse et Riou-Nart dans la vallée du Falgoux ; et enfin Plaine-Basse avec sa belle cascade surplombante de 28 m dans la vallée de Brezons.

L'année suivante, Chiki équipe trois nouvelles descentes dans la Haute-Loire : Fontannes 1, Freycenet et la Virlange 1, ainsi qu'une autre dans le Cantal : la deuxième ravine sans nom du Peyre-Arse (PA2) qu'on baptise aussitôt Ravine à Chiki. De leur côté, PMO et l'auteur inaugurent huit nouveaux parcours cantalous : Livernade, Diable, Couderc, Garistou, Las Costes, Espinouze supérieur, Ribios, Biaguin... Le trio se recompose en août pour équiper le canyon PA5 (Peyre-Arse 5), que nous convoitions depuis longtemps. Situé relativement en altitude, plusieurs tentatives avaient précédemment échoué, soit parce que l'orage nous avait repoussés, soit parce que la gelée précoce avait figé ses cascades dès la mi-octobre ! Cette ravine majeure, la plus estimable des cinq qui descendent du Puy de Peyre-Arse, a indéniablement sa place dans le top 5 des courses du Cantal. Ses cascades, bien visibles depuis la route du col du Pas-de-Peyrol, présentent un réel cachet sportif si on les entreprend avec un certain débit. Son grand rappel de 85 m en plan incliné et sa cascade de 55 m dépassent de loin

ce que l'on connaissait jusqu'alors dans les classiques régionaux.

L'année 2011 est surtout marquée par la découverte de la ravine PA1 (Peyre-Arse 1), toujours sur ce versant du cirque de l'Impradine, dont la partie finale présente un encaissement profond, véritable « estrecho » sans équivalent dans la région. Ce passage court mais somptueux plonge d'une cinquantaine de mètres en trois cascades : C5, C25, C18. Il s'évase ensuite brièvement et se rencaisse aussitôt (C18) pour aboutir dans un beau défilé final. C'est une énorme surprise !

Cette même saison, l'équipe renforcée par deux solides « sherpas », Pascal et Karim, met la pression sur le secteur de l'Impradine - Peyre-Arse et explore la ravine PA2, baptisée ravine Péhêmo, ainsi que celles dites de l'Entonnoir et des Fours. Dans la vallée de la Maronne, le ruisseau du Violental est aussi descendu jusqu'à la belle cascade de Lesmaronies.

Parallèlement, tous les anciens parcours classiques ont été visités, non seulement pour lever leur topographie, ce qui n'avait jamais été fait pour la plupart, mais aussi pour préciser les approches et compléter éventuellement leur équipement.



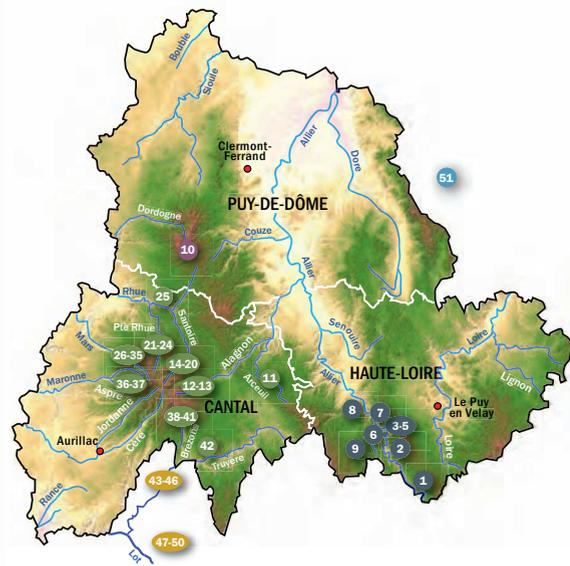
Cascade de Lesmaronies - Canyon du Violental (Cantal).

Pour conclure

Une quarantaine de « canyons arvernes » ont donc été parcourus, ce qui dépasse de loin le nombre des quinze connus jusqu'à présent ! Avec un tel résultat, l'Auvergne devient une destination attractive pour les amateurs. Avec le topoguide à venir, voici bientôt publiées toutes les « classiques » d'Auvergne auxquelles l'équipe a apporté un lot consistant de descentes inédites. L'ouvrage héberge en outre les canyons du nord de l'Aveyron, grâce à la collaboration d'Olivier Galibert du Spéléo-club de la MJC de Rodez. Ce secteur n'avait pas fait l'objet d'une publication depuis vingt ans². Bien sûr, même s'il recense 73 itinéraires dont 50 sont plus détaillés, ce guide ne prétend pas être exhaustif. En revanche, il marque une étape décisive en démontrant que d'autres découvertes restent possibles. L'Auvergne s'avère un formidable terrain d'aventure pour les âmes curieuses qui veulent explorer ses cascades et ses ravines secrètes. Cette belle région est sans doute, une des dernières *terra incognita* du canyonisme en France. **Renseignements : www.canyons-arvernes.fr**

1. Première descente réalisée par Serge Navarro accompagné de Fred Bernard et Philippe Coulon.

2. R. Pélissier & F. Louard - *Canyons de l'Aveyron et de la Lozère*. Randonnées aquatiques, descentes sportives. 1991.



Fiches descriptives		Région naturelle	Vallée	
Haute-Loire	1	Freycenet	★ Pays de Pradelles	
	2	Gourlong	Velay - Devès	
	3	Conil		
	4	Rouchoux «classique»		
	5	Rouchoux aval		
	6	Fontannes		
	7	Conac	★	
	8	Besque	★ Margeride	
	9	Virlange	★ Gévaudan	Ance du Sud
63	10	Dore	Sancy	Dordogne
Cantal	11	Arcueil	Margeride	Arcueil
	12	Pierre-Taillade	Impradine	
	13	Gorges du Haut-Alagnon		
	14	Impradine		
	15	Fours		
	16	L'Entonnoir		
	17	Ravine Fifi		
	18	Ravine à Chiki		
	19	Ravine Péhêmo		
	20	Peyre-Arse		
	21	Petite Rhue supérieure		
	22	Tourte		
	23	Riou-la-Peyre	Petite Rhue	
	24	Cros-Chaumeil	Monts du Cantal	
	25	Cornillou		
	26	Biaguin		
	27	Besse		
	28	Lou Ribios		
	29	Espinouze (Loucheyre)		
	30	Las Costes		
	31	Lou Garistou		
	32	Lespinasse	Mars	
33	Diable			
34	Riou Nart			
35	Couderc			
36	Violental			
37	Aspre			
38	Livernade			
39	Plaine-Basse			
40	Les Cros			
41	Sagnarade			
42	Vezou	★	Truyère	
Nord-Aveyron	43	Argence	Viadène Carladès	
	44	Ondes		
	45	Bromme		
	46	Davignon		
	47	Touzes		
	48	Serre		
	49	Gachou		
50	Agols	Caussane		
42	51	Dardanet	Monts du Forez	Lignon

★ Nouvelles explorations par l'équipe de Canyons-arvernes

Visite de tunnels de lave en Islande

Nathalie DUVERLIE

Clichés Nathalie DUVERLIE et Emmanuel BOUTLEUX

Quand on est spéléologue (inscrit dans le club Lyonnais Vulcains) et passionné de volcans, il est tout naturel de pratiquer la volcanospéléologie. Cette activité fascinante permet de découvrir des tunnels de lave, mais aussi des pays et populations aux cultures différentes. Ce voyage nous emmène en Islande, signifiant littéralement « terre de glace ». Il est vrai que le Vatnajökull constitue le plus grand glacier d'Europe (8 000 km²). Mais, ce pays aux nombreux contrastes possède une activité volcanique permanente : c'est donc également une « terre de feu ». En effet, l'île compte de nombreux volcans actifs, dont le célèbre Eyjafjalla (il a fait parler de lui au printemps 2010, en paralysant l'espace aérien en Europe du Nord) et des phénomènes géothermiques variés, comme les geysers, solfatares et sources chaudes. En bref, c'est une destination rêvée pour tout amoureux de la nature.



Galerie caractéristique du tunnel de lave Bùri, sur la péninsule de Reykjanes.

Accès aux tunnels de lave

Lors de ce voyage, nous ne louons pas de véhicule, car nous trouvons le prix excessif (500 euros la semaine pour une voiture classique et 2,5 fois plus cher pour un 4 x 4). Nous choisissons un moyen de locomotion économique : le stop, en plus de nos jambes. Nous comptons sur la gentillesse des Islandais et des touristes. Cela nous permet de rencontrer des gens tous plus sympathiques les uns que les autres, mais aussi de monter à bord de véhicules en tous genres. Le point négatif est qu'il ne faut pas être pressé, car certains tunnels de lave sont isolés et de ce fait les pistes sont peu fréquentées.

Aujourd'hui, 500 tunnels de lave ont été répertoriés en Islande. Le géologue Björn Hróarsson a publié, en 2008, un ouvrage au titre évocateur *Hellahandbókin, Leiðsögn um 77 íslenska hraunhella*. Il donne un descriptif de 77 tunnels, avec les coordonnées GPS, des photographies et cartes. Tout serait parfait, si nous parlions islandais. Eh oui, le souci de ce guide est qu'il est en langue locale ! C'est plutôt surprenant, car la plupart des Islandais parlent couramment l'anglais. La sélection des cavités se fait

donc surtout en fonction de l'accessibilité et des photographies.

Notre choix se porte sur cinq tunnels : Raufarhólshellir, Bùri, Stefánshellir, Surtshellir, un cinquième tunnel protégé. Vous l'aurez compris « shellir » signifie grotte en islandais.

Visite de quelques tunnels de lave

Les tunnels de Raufarhólshellir et Bùri se trouvent sur la péninsule de Reykjanes, à environ 50 km de Reykjavik, capitale de l'Islande. Ils se situent sur la même coulée de lave Leitahraun, datant d'il y a 5 000 ans.

Raufarhólshellir

Étant pointé sur les cartes islandaises, il est facile à trouver. Aucune marche d'approche n'est nécessaire, car l'entrée principale se trouve à côté de la route. Son développement atteint 1 300 m et il a la particularité de passer sous la route. Les éboulements sont nombreux et on ne fait que monter et descendre les effondrements, mais le tunnel se sépare ensuite en trois branches : les parties terminales sont les plus intéressantes et les plus jolies.

Büri

Pour ce tunnel, ça se corse, car il se situe dans une zone isolée. Nous commençons par emprunter une piste sur 5 km, nous permettant de rejoindre une sente. Là, nous marchons encore 2,5 km sur une épaisse mousse. Nous trouvons enfin la volumineuse entrée grâce au GPS : il s'agit d'un effondrement de plusieurs dizaines de mètres de diamètre, sauf que pour pénétrer dans le tunnel, il faut se faufiler dans une chatière verticale. Ensuite il ne reste plus qu'à parcourir les 1 000 m de galeries. Dès le début, l'ambiance est donnée : des stalagmites de glace ornent la salle d'entrée. Après une série d'effondrements, la galerie devient facilement praticable, avec quelques belles concrétions en lave. La particularité du tunnel de Büri est qu'il se termine par un puits de 17 m de profondeur.

En ce qui concerne les tunnels de lave Stefánshellir et Surtshellir, ils sont situés sur la coulée de lave Hallmundarhraun, à environ 130 km de Reykjavik. Cette coulée, qui s'est formée vers l'an 900, est longue de 52 km et couvre une surface considérable de 242 km². Elle abrite de nombreux tunnels de lave.

Surtshellir

Cité dans de nombreuses sagas, c'est le plus connu des deux tunnels de lave. D'un développement égal à 1 970 m, il comporte cinq effondrements de taille spectaculaire.

Stefánshellir

Seulement 30 m séparent ce tunnel du précédent. On considère donc qu'ils font partie d'un même système. Stefánshellir est également connu de longue date. On y a retrouvé des restes archéologiques, des ossements et des empilements de pierres. Il a servi d'abri à des hors-la-loi. Contrairement à Surtshellir, il comporte peu de parties effondrées. Il est donc aisé de s'y déplacer. Par contre, il est aussi facile de s'y perdre, car il comporte de nombreuses ramifications. Ce tunnel à l'aspect labyrinthique possède 1 520 m de galeries, avec quelques concrétions en lave et une partie où le sol est verglacé.

Ces tunnels sont accessibles à tous et sans autorisation. Il suffit d'être muni de bons éclairages (les cavités sont souvent très sombres), mais aussi de bonnes protections pour les mains



L'un des effondrements spectaculaires de Surtshellir.



Une grande galerie dans le tunnel de lave Stefánshellir.

et les genoux (les parois et le sol sont rugueux). Par contre, d'autres cavités sont fermées, non pas à cause de la faune ou la flore qu'elles abritent, mais des concrétions. Les autorités ont décidé de protéger ces beautés naturelles, car des actes de vandalisme ont malheureusement eu lieu. En fait, lorsqu'il s'agit de cavités calcaires, les concrétions peuvent se reformer avec le temps (et encore ce n'est pas toujours le cas). Dans les tunnels de lave, au contraire, quand l'éruption volcanique est terminée, la lave est définitivement figée. Si des dégâts sont causés, ils sont donc irréversibles. Nous avons pu visiter l'un de ces tunnels extraordinaires, après avoir obtenu une autorisation. Comme en milieu calcaire, il existe une très grande variété de formes de spéléothèmes. Les plus connus sont les stalactites

et les stalagmites, mais il peut se former des excentriques, des draperies, des fistuleuses... Ces « concrétions » ont également des couleurs variées, suivant leur composition.

En conclusion

Chaque tunnel de lave possède ses propres caractéristiques. Mais en Islande, ils ont tous un point commun : les températures y sont glaciales ! Pour preuve, il n'est pas rare de voir des stalagmites de glace de plus d'un mètre de haut, en plein été. Autant dire qu'il vaut mieux être bien couvert, lorsqu'on prend des photographies. Ce ne sont pas les tunnels d'Hawaii, où il fait plus de 20°C.

Ces visites souterraines nous ont bien occupés. Mais nous avons aussi profité des splendeurs de l'Islande : sites de l'éruption du printemps 2010, geysers, sources chaudes, champs de lave... Bien sûr, nos 107 chauffeurs nous ont grandement facilité la tâche !



On comprend pourquoi certains tunnels sont fermés au public. Il faut les préserver du vandalisme.



La lave prend parfois des formes originales.



Une multitude de fistuleuses de lave dans un tunnel fermé.



Draperie en lave dans un tunnel accessible par autorisation.

Curieuse pendeloque dans un tunnel protégé.

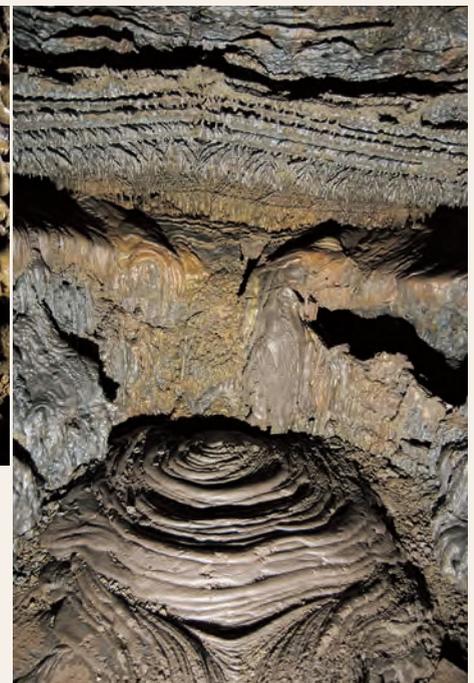


D'autres formes aux allures inhabituelles.



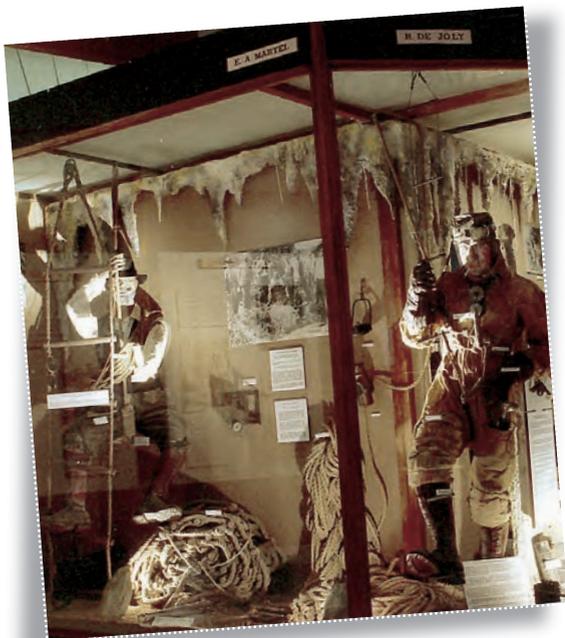
Dépôts de lave, dans le tunnel Raufarhólshellir, dans les environs de Reykjavik.

De magnifiques empilements de lave dans un tunnel protégé.



Le Musée français de la spéléologie, musée fédéral

Patrick PALLU



Vitrine Martel et de Joly.



Vitrine de l'ours.



Vitrine Guy de Lavour.



En juillet 2011, ont été fêtés les 40 ans de la création du Musée français de la spéléologie et les 20 ans de son installation à Courniou-les-Grottes.

À cette date, un projet d'agrandissement du musée était en préparation.

Historique de la création du musée

C'est en 1971 que j'ai eu l'idée, accompagné de quelques camarades de l'Équipe spéléo Centre Terre, de créer un Musée de la spéléologie. Après de nombreuses démarches, nous obtenons, du Centre culturel de la ville de Gagny, les moyens de débiter grâce à des subventions.

Un local est mis à notre disposition, nous obtenons l'aide des ateliers municipaux et c'est ainsi que le 22 juin 1974 voit l'inauguration du Musée de la spéléologie de Gagny.

Mais voilà, près d'un an après son ouverture, le musée se trouve déjà à

l'étroit dans ses locaux. Devant notre succès et avec le concours de Monsieur Jean Daquin, directeur du Centre culturel de Gagny, nous obtenons la construction d'un bâtiment spécialement conçu pour recevoir les collections du musée. Ce bâtiment a été subventionné par la commune et le conseil général.

Nous contactons les « anciens » de la « spéléo » ou leurs descendants et nous obtenons leur aide : Madame de Joly, les professeurs Bernard Gêze, Félix Trombe et Max Cosyns, Guy de Lavour, Pierre Boulanger, la famille

Bourgin, Pierre Chevalier, Norbert Casteret, Louis Balsan, Bruno Dressler, Jacques Joffre, Georges Marbach, Pierre Minvielle, Jean-Xavier Chirossel, Haroun Tazieff, Corentin Queffélec, etc., sans oublier les groupes des Pyrénées et de Provence, ainsi que les représentants de spéléologues de Pologne, du Québec, d'Australie, d'Angleterre...

À tous ces spéléologues se sont ajoutés les concours des magasins La Cordée et le Vieux Campeur, ainsi que celui du Laboratoire du CNRS de Moulis...

Clichés Patrick Pallu



Norbert Casteret et Patrick Pallu en 1975. Cliché Jacques Joffre.



Félix Trombe, avec son frein le (« singe »), le préfet et Patrick Pallu au musée de Gagny, le 11 septembre 1976. Cliché Marc Montagnon.



Haroun Tazieff à Gagny en 1976. Cliché Patrick Pallu.



Bernard Gèze commentant sa vitrine à Michel Siffre. Cliché P. Cabrol.

Cette période fut pour nous très enrichissante en rencontrant ces personnages marquants de la spéléologie. Nous nous sommes fait des associés au projet mais surtout des amis qui nous ont conté de multiples anecdotes. N'oublions pas qu'à leur époque leur matériel n'était pas industriel comme aujourd'hui. Chacun construisait le sien, ce qui rendait la spéléologie plus passionnante.

Cette collecte de documents et de matériels nous a permis de réaliser une présentation historique complète de Martel jusqu'à la création de la Fédération française de spéléologie.

Grâce à ces appuis de poids et aux dons qui nous sont faits, nous constituons la plus importante collection jamais rassemblée à ce jour et décidons de créer le Musée français de la spéléologie.

En juillet 1976, nous sommes classés par l'inspection générale des Musées d'histoire naturelle de province. La Fédération patronne le projet.

Le 11 septembre 1976, le Musée est inauguré. Le Musée organisera de nombreuses expositions et conférences en France et à l'étranger. Nous participons à plusieurs émissions de télévision et de radio, ainsi qu'à un film en 1978.

Nous créons la Société de muséologie pour les sciences souterraines (SMSS), association régie par la loi 1901, pour la gestion du Musée. Elle soutiendra ce rythme médiatique, faisant connaître et apprécier la spéléologie au-delà de nos frontières.

Malheureusement, à la fin de 1982, deux événements vont clôturer cet épisode :

- d'abord le décès du député maire de Gagny, Monsieur Jean Valenet, qui avait appuyé le projet du musée depuis son origine ;
- ensuite, la nouvelle majorité municipale détruit les réalisations de son prédécesseur. Le musée sera l'une de leurs cibles, malgré son succès et les retombées médiatiques favorables à la commune. L'un des nouveaux élus décide même d'utiliser les locaux du

musée pour l'organisation d'un stage de réinsertion sociale pour jeunes délinquants.

Prévoyant le désastre, nous décidons de quitter Gagny.

Cette période sera sombre. Certains spéléologues font courir le bruit que j'ai vendu les collections du musée et que je « me serais enfui à l'étranger » (voir publication fédérale). Il est vrai que nous avons été sollicités par des sociétés d'exploitation de cavités aménagées qui souhaitent acquérir le musée. Claude Raynaud, avec qui nous partageons nos explorations dans le Saint-Ponais (Hérault), nous propose de nous installer sur la grotte de la Devèze à Courniou.

Après avoir rencontré le maire de la commune, Monsieur Lunes, et les représentants du Parc naturel du Haut Languedoc, nous nous mettons d'accord pour lancer le projet.

Après de longues démarches administratives, les subventions nécessaires sont obtenues pour la construction des bâtiments qui



Musée de Courniou (décembre 1991). Cliché Joëlle Pallu.



Claude Raynaud (à droite) et Patrick Pallu, le jour de l'inauguration du musée, en 1991. Cliché Joëlle Pallu.

abriteront le musée et un centre de spéléologie. Avec le concours des spéléologues locaux, les membres de la Société de muséologie pour les sciences souterraines, les services techniques du Parc et, sous l'impulsion de Jean-Pierre Rouanet, aujourd'hui maire de la commune, nous nous investissons tous pour les travaux de présentation des collections.

Enfin, le 30 mai 1991, le musée est inauguré dans ses nouveaux locaux.

En 2006, Michel Letrône qui débute un inventaire des collections historiques relatives à l'histoire de la spéléologie française nous incite à signer le 6 septembre 2007 une convention de mise en dépôt de nos collections dans un fonds fédéral, ce qui a permis à la Fédération d'en faire autant avec la commune de Courniou-les-Grottes.

En 2010, la commune a engagé une étude qui devrait nous permettre de réaliser un équipement comprenant

l'accueil de la grotte de La Devèze, l'extension et la réhabilitation du Musée de la spéléologie et un accueil boutique cafétéria qui devrait rendre ce lieu convivial en relation avec la voie verte qui à terme reliera Bédarieux à Carmaux, mais qui pour l'instant relie Mons-la-Trivalle à Mazamet.

Le début des travaux était prévu initialement pour l'hiver 2011-2012.

Le montant est estimé à 1 450 000 €, ce qui représente un effort considérable pour une commune de 620 habitants. Le musée sera entièrement repensé, par une présentation plus moderne avec des extensions d'expositions, ceci va nous amener à constituer une nouvelle équipe de spécialistes dans les différentes branches de la spéléologie. Pour ce faire, nous avons besoin du concours de passionnés, pas trop éloignés du musée. Que les personnes intéressées par ce nouveau défi me contactent.

En attendant que les travaux démarrent, le musée vous accueille :

- en février, mars, octobre novembre : le dimanche deux visites à 14 h 30 et à 16 h ;
- en avril, mai, juin, septembre : tous les jours à 14 h 30, 15 h 30, 16 h 30 ;
- en juillet, août : tous les jours de 10 h 30 à 18 h.

Visite commentée du musée sur réservation hors juillet et août.

Pour les groupes, possibilité de visite sur rendez-vous.

Fermeture annuelle en décembre et janvier.

Le musée est un lieu mémoriel qui permet d'avoir une vision complète de l'évolution de la pratique de notre activité. Son devenir nous concerne tous et il nous appartient de lui donner l'envergure qu'il mérite.

Les membres de la Société de muséologie pour les sciences souterraines (SMSS) qui se sont réunis en juillet 2011 pour fêter les 40 ans de la création du Musée français de la spéléologie, ont aussi fêté leur découverte du réseau de Roque bleue dans la nuit précédant l'inauguration du musée.

Etaient présents le jour de la première : Patrick Pallu, Jean-Louis Schmitz, Jean-Marie Fraisse aujourd'hui décédé, alors membre de notre association, et un invité de dernière minute Olivier Fuchs. La découverte a été interrompue d'un commun accord à quatre heures du matin, alors qu'aucun obstacle ne nous gênait, afin de participer à l'inauguration

du musée qui avait lieu dans la matinée.

Le lendemain de l'inauguration du musée, Joëlle Pallu découvrait les réseaux inférieurs, notamment la galerie dite de l'Oiseau ce qui a permis ultérieurement de réaliser la jonction avec la grotte de la Devèze. Suite à la découverte de Roque Bleue, notre association SMSS a souhaité associer le Spéleo-club de la Montagne noire et de l'Espinouse (SCMNE) à l'exploration de Roque bleue, sous forme d'une convention alliant nos deux associations sous la forme d'une union spéléologique pour l'exploration, la gestion et la protection de la grotte.

Joëlle et Patrick PALLU



Découverte des galeries inférieures par Joëlle Pallu, galerie de l'Oiseau. Cliché Patrick Pallu.

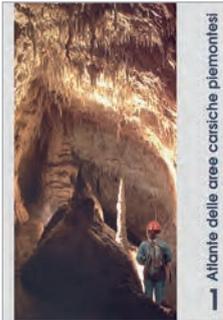


le coin des livres

Atlante delle aree carsiche piemontese (Atlas des zones karstiques du Piémont)

Associazione Gruppi Speleologici Piemontesi

Rédaction : Attilio Eusebio, Ube Lovera, Nicola Milanese, Chiara Silvestro, Lidia Veerman, Bartolomeo Vigna, 2010
Tome 1, 296 pages. Tome 2, 462 pages.



En 1980, l'AGSP publiait un premier fascicule de 80 pages intitulé *Synthèse des connaissances sur les zones karstiques du Piémont*. En 1995 est publié l'*Atlas des grottes et des zones karstiques du Piémont*. Il faisait plus de 200 pages. Le présent atlas est en deux tomes, le premier de presque 300 pages, le second en cours d'impression en fera plus de 400. L'atlas décrit plus de 200 cavités sur les 2200 que connaît la région. Elles font partie de plus de cinquante systèmes karstiques différents. Les cavités présentées sont les plus importantes, généralement celles de plus de 100 m de profondeur ou de 500 m de développement.

L'ouvrage est l'œuvre de plus de cinquante collaborateurs. Comme les précédents, il a vu le jour grâce à la collaboration étroite entre-

nue entre l'AGSP, l'association des clubs spéléologiques du Piémont et la région Piémont depuis les années 80.

La zone concernée est le Piémont qui s'étend au nord jusqu'à la frontière suisse au niveau du val Dossola et au sud sur les lignes de crêtes des Alpes Ligures. Les zones karstiques sont présentes sur tout le territoire mais avec une concentration beaucoup plus importante au sud-est de la région sur la province de Cuneo. C'est dans ce secteur que s'ouvrent les principales cavités connues aussi bien en terme de développement que de profondeur : complexe de Piaggia Bella, Labassa, complexe Cappa – 18 – Denver – Stradli, grotte de la Mottera... Certaines zones frontalières sont intégrées à l'ouvrage. Elles le sont pour des raisons de continuité karstologique, comme le Plan d'Amboise sur le Marguareis dont les eaux ressortent au Pis del Pesio en val Pesio, mais aussi historiques, comme le Giaset situé en haute vallée Susa – Mont Cenis sur une zone « depuis 1947 politiquement en territoire français ».

L'ouvrage est beaucoup plus affiné que l'édition précédente qui souffrait d'une mise en page un peu spartiate. Les cavités sont présentées sur la base d'une fiche avec numéro d'inventaire : nom, spéléométrie, coordonnées, localisation, historique, description, informations particulières et bibliographie. Une place importante est donnée à la description du contexte géologique au travers d'un chapitre consacré à la géologie du Piémont et à des présentations détaillées par zone, des informations sur les colorations et des descriptions

Bien débiter en géologie

Par Dom Compare

Éditions Glénat (Grenoble), 2011, 64 p.

Un petit guide pratique qui réunit toutes les informations indispensables aux premiers pas de géologue. Vous pensez que la géologie est une science difficile réservée à des spécialistes, vous aimeriez apprendre à distinguer minéraux, roches, fossiles ; vous aimeriez comprendre et interpréter un paysage... alors cet ouvrage vous est destiné. Bien sûr, c'est un survol rapide, mais l'essentiel est là pour des premiers pas, avec même un index des noms, des adresses utiles et une bibliographie.

Philippe DROUIN



hydrologiques. Des cartes extraites de la cartographie du Piémont à 1/10 000 avec report en surface des réseaux souterrains sont publiées pour toutes les cavités présentées.

Un court chapitre historique figure en tête d'ouvrage. Il s'arrête par contre aux années 1960. Les informations historiques plus récentes sont à rechercher dans les chapitres consacrés aux différentes zones et dans les fiches des cavités.

L'iconographie est abondante et variée avec des photographies sous terre et en extérieur, historiques ou didactiques. On peut juste regretter une qualité d'impression et de rendu des clichés qui parfois n'est pas à la hauteur de la qualité de l'ouvrage.

L'ouvrage est un véritable atlas exhaustif des connaissances actuelles. Ceux qui possèdent déjà l'édition de 1995 ne peuvent pas éviter d'acquiescer cette édition tant les informations nouvelles sont nombreuses et la qualité de la retranscription meilleure. Il est l'illustration d'un énorme travail de fond réalisé depuis des décennies par les spéléologues piémontais.



Le tome 2 est encore plus dense. Les défauts de qualité d'impression de l'iconographie ont été corrigés. La matière y est : ce volume recèle la description de plusieurs dizaines de grottes d'importance, plusieurs dizaines de kilomètres de puits et de nombreuses topographies jusqu'alors inédites. Aucun réseau d'importance ne manque à l'appel. C'est un beau travail collectif à souligner à l'heure où l'on observe beaucoup trop d'obscurantisme et d'absence de collaboration sous d'autres cieux. La phase « *Il m'a pas donné la topo* » a été passée avec brio. Bravo.

Marc FAVERJON

Divers

Potins silencieux et propos frondeurs en ut (La petite rubrique pour lire et s'amuser un peu) de Dominique ROS n° 22

Solutions du n° 21 (Spelunca n°122) :

Le quart des spéléos grands amateurs de foot/ qui, sur le terrain, cherchent des puits jusqu'au milieu des buts, est vraiment étrange. Les spéléos bricoleurs ont des fils qui s'épissent pour faire des lampes à leurs amis. (lire « des fis »)
La spéléologue vit les pompes en constatant que ses tresses sont aussi humides que son siphon.
Les spéléos prennent leur grue sur le Causse car elle est assourdie par la dolomie.

Ne pas confondre :

Un seau plein et un plot sain.
La dynamite explose et l'ami d'Annie t'explose.
Un gros siphon et un sot griffon.
Le lac est sombre avec le sac et l'ombre.

Continuons :

Le spéléo commença sans fouiller après les cascades. (1c)
Le Trésorier du club peut-il être riche et se payer de magnifiques mâts ? (1c)
Elles sont trop moches, à quoi bon décrocher une telle paire de bottes. (1c)

Solutions au prochain numéro...



Vie fédérale

Réunion du Comité directeur du 11 juin 2011, Toulouse (Haute-Garonne)

Présents : Jean-Jacques Bondoux, Gilles Collin, Jean-Pierre Holvoet, Yves Kaneko, Éric Lefebvre, Frédéric Meignin, Annick Menier, Delphine Molas, Jean-Pierre Mouriès, Isabelle Obstancias, José Prevôt, Jacques Romestan (jusqu'à 20h), Laurence Tanguille, Henri Vaumoron, Olivier Vidal (Pouvoir de P. Kerneis à D. Molas).

Membres présents et représentés : 16

Directeur technique national : Éric Alexis.

Absents excusés : Bernard Lips et Philippe Kerneis.

Absent : Jacques Orsola.

Présidents de commissions : Raymond Legarçon, Dominique Beau.

Ce compte rendu est provisoire. Il sera validé lors de la prochaine réunion.

Le cas échéant, les modifications ou les remarques figureront dans le compte rendu de la réunion suivante.

La séance débute à 17h20.

1. Approbation du compte rendu de la réunion précédente

→ Pour: 14 Contre: 0 Abstention: 0

Le Comité directeur approuve le compte rendu de la réunion du 19 et 20 mars à l'unanimité.

2. Validation des votes par Internet (H. Vaumoron)

Convention AMM/FFS

Cette convention a été validée par le vote Internet par 11 voix pour.

→ Pour: 14 Contre: 0 Abstention: 0

Le Comité directeur valide la convention AMM/FFS à l'unanimité.

Convention CREPS/FFS

Cette convention a été validée par le vote Internet par 11 voix pour.

→ Pour: 14 Contre: 0 Abstention: 0

Le Comité directeur valide la convention CREPS/FFS à l'unanimité.

Groupe de travail Cavités artificielles

L'ordre de mission relatif au groupe de travail « Cavités artificielles » a été validé par le vote Internet par 10 voix pour.

L. Tanguille avait proposé des observations sur la lettre de mission, mais après le vote validé. Ces observations n'ont pas été intégrées dans la version actuelle.

L. Tanguille demande au Comité directeur de corriger la lettre. Elle propose de la reformuler et de transmettre la version corrigée au Comité directeur. La lettre de mission sera ensuite soumise au vote du Comité directeur.

(Arrivée de Delphine Molas à 17h20. Le nombre de voix passe à 16).

Ordre du jour des Assemblées générales

L'ordre du jour des Assemblées générales a été validé par le vote Internet par 15 voix pour.

→ Pour: 14 Contre: 0 Abstention: 2

Le Comité directeur valide l'ordre du jour des Assemblées générales.

Rapport d'orientation

Le rapport d'orientation a été validé par le vote Internet par 11 voix pour, 0 contre et 1 abstention.

→ Pour: 14 Contre: 0 Abstention: 2

Le Comité directeur valide le rapport d'orientation.

Règlement intérieur de la Commission secours

Le règlement intérieur de la Commission secours a été approuvé par le vote Internet par 5 voix pour, 1 contre et 2 abstentions.

Le 9 juin, le CSR Rhône-Alpes a déposé une motion pour modifier le règlement intérieur de la Commission secours.

Cette proposition nécessite une révision du RI voté par le Comité directeur. Le Comité directeur demande la création d'un groupe de travail pour étudier le projet proposé par le CSR Rhône-Alpes. Deux membres du Comité directeur vont participer à ce travail: J.-P. Holvoet et H. Vaumoron (représentant du Comité directeur pour la commission) qui comprend également, Dominique Beau et un représentant du CSR Rhône-Alpes.

3. Date d'application des nouveaux statuts et RI (J.-P. Holvoet)

J.-P. Holvoet suggère d'appliquer les statuts dès leur vote, soit demain, pour les expérimenter pendant une année. On peut également attendre 2012.

G. Colin estime que c'est au prochain Bureau de mettre en place les nouveaux statuts et RI.

D. Molas pense que le Comité directeur n'est pas prêt.

Il est proposé de mettre en application les nouveaux statuts et RI à compter de l'Assemblée générale de 2012 pour permettre à la nouvelle équipe d'intégrer les nouvelles règles. Le Comité directeur est appelé à se prononcer sur la date d'application.

→ Pour: 16 Contre: 0 Abstention: 0

Le Comité directeur valide la mise en application des nouveaux statuts et

règlement intérieur pour l'Assemblée générale de 2012 à l'unanimité.

(Suite aux votes de l'Assemblée générale, il faudra noter dans le procès-verbal de celle-ci que les nouveaux statuts et RI seront applicables pour l'Assemblée générale de 2012.)

Ce point sera évoqué à l'Assemblée générale du lendemain.

4. Le nouveau règlement intérieur fédéral

J.-P. Holvoet explique que 7 points sont à modifier dans le règlement intérieur fédéral.

- La licence doit être réglée avant le 1^{er} janvier de l'année civile, sous peine de perdre sa qualité de membre de la FFS.
 - Le vote par correspondance et le vote par Internet ont été introduits dans l'article 7, en stipulant quel matériel de vote est à fournir pour le vote par correspondance et le déroulement du vote par Internet.
 - Les autres modifications sont liées notamment à la réorganisation fédérale en pôles.
 - Les élections se feront au scrutin majoritaire ou uninominal à un tour.
 - Les membres du Comité directeur deviendront des administrateurs.
- R. Legarçon fait remarquer qu'il n'y a pas d'adjoint avec les coordinateurs de pôle, en cas de désistement.
- O. Vidal relève la présence de la CREI dans le pôle communication.

Le Comité directeur vote le projet du nouveau règlement intérieur fédéral.

→ Pour: 14 Contre: 0 Abstention: 1

Le Comité directeur valide le projet du nouveau règlement intérieur fédéral.

5. Rapport financier exercice 2010 (É. Lefebvre)

É. Lefebvre annonce un résultat positif de 48 100 euros et explique que celui-ci est dû aux économies réalisées sur le fonctionnement et sur les actions.

L. Tanguille souligne que des actions n'ont pas été réalisées.

R. Legarçon souhaite savoir s'il y aura des répercussions pour ces actions non réalisées. L. Tanguille indique que ce ne sera pas le cas. J. Romestan souhaite savoir si des sommes ont été provisionnées en vue du congrès et du cinquantième de la FFS qui aura lieu à Millau en 2013.

É. Lefebvre répond par la négative, car aucune demande n'a été faite dans ce sens.

6. Rapport de la Commission financière (J. Romestan)

J. Romestan explique que la Commission financière n'a pas fonctionné faute de documents transmis. Donc, il n'y aura pas de rapport de la commission.

Il ajoute que son mandat de président de la commission prendra fin à l'Assemblée générale, mandat qu'il aura occupé de droit pendant 1 an en tant qu'ancien trésorier fédéral.

É. Lefebvre précise que les documents en question sont à disposition au siège et qu'en tout état de cause, ils pouvaient être réclamés avant la veille de l'Assemblée générale.

7. Vote du bilan de l'exercice 2010

Le Comité directeur vote le bilan de l'exercice 2010.

Pour: 14 Contre: 0 Abstention: 1

→ Le Comité directeur valide le bilan de l'exercice 2010.

8. Modalités d'arrêtés des comptes (É. Lefebvre)

Le commissaire aux comptes demande que les comptes soient arrêtés par une instance décisionnelle ou un représentant juridique. Cette modalité doit être réalisée après le passage de l'expert-comptable et avant validation des comptes par l'Assemblée générale. Il est proposé qu'après le passage de l'expert-comptable, le président arrête les comptes après présentation au Comité directeur et vote de ce dernier par Internet.

Il faut compléter le règlement financier de la FFS pour y inclure cette obligation.

Le Comité directeur vote les modalités d'arrêtés des comptes.

→ **Pour: 15 Contre: 0 Abstention: 1**
Le Comité directeur valide les modalités d'arrêtés des comptes.

9. Affectation des fonds dédiés de l'opération OSÉE (É. Lefebvre)

É. Lefebvre indique que ces fonds ne peuvent pas servir à autre chose que ce pour quoi ils ont été donnés.

D. Beau intervient. Il indique que le reliquat de l'opération s'élève à 17 000 € actuellement. Cependant, les comptes ne sont pas encore arrêtés. Il est probable que la somme restante sera aux alentours de 7 000 €.

É. Lefebvre énumère plusieurs possibilités qui devront être proposées aux donateurs : don à la famille, remboursement des donateurs au prorata, utilisation de la somme par la Commission secours. Autre possibilité, il est proposé d'allouer le solde au prix « Hammel ».

D. Beau et É. Lefebvre proposent d'informer les donateurs et de leur proposer une affectation ou le remboursement.

Le Comité directeur sera informé du résultat de la décision des donateurs lors de sa prochaine réunion.

10. Budget prévisionnel 2011 (J. Prevôt)

Le budget est équilibré. L'an passé, les montants des subventions étaient équivalents à celui des licences. Cette année, le montant des subventions est légèrement supérieur.

L. Tanguille précise que les subventions du ministère des Sports ont augmenté de l'ordre de 6 000 €. D. Molas souhaite savoir si une demande de subvention a été faite au ministère de l'Écologie cette année. Il lui est répondu par l'affirmative, une somme de l'ordre de 15 000 € est en attente de mandatement au ministère, la Fédération doit transmettre un document comptable afin que la somme soit versée.

11. Proposition : présentation des « budgets prévisionnels 2012/2016 » (J. Prevôt)

J. Prevôt propose d'engager le travail d'élaboration du budget prévisionnel 2012/2016. Compte tenu des échéances à venir, cette proposition n'est pas retenue.

12. Questions ou vérifications (H. Vaumoron)

Rapport moral, rapport d'orientation
Ces rapports ont été approuvés par le Comité directeur. Pas d'observation particulière.

Ordre du jour des Assemblées générales

Le point 8 (élections des membres du Comité directeur) de l'Assemblée générale extraordinaire est annulé, puisqu'aucune candidature n'a été reçue.

Il n'y a pas d'autres modifications.

13. Examen des motions (H. Vaumoron)

A. Menier demande si les présidents de commission peuvent rester pendant l'examen des motions. Le Comité directeur décide qu'ils peuvent rester.

Motion n°1 : motion gaz de schistes (CDS 34)

Cette motion recoupe la motion 10 (CSR Midi-Pyrénées).

Le CDS 34 informe le Comité directeur qu'il a adopté une motion concernant l'exploitation des gaz de schistes, ce n'est pas une motion.

Motion n°2 : changement de nom du « Mémento du dirigeant » (François Marchand)

C'est une question du domaine de compétences du Comité directeur. Elle sera débattue à la prochaine réunion du Comité directeur.

Les motions n° 3, 4, 6, 7 concernent des modifications des statuts ou du RI (F. Marchand)

Elles s'intègrent dans les modifications qui vont être proposées à l'Assemblée générale.

Motion n° 8 : référendum d'initiative « spéléo » (CDS 38)

Le CDS 38 souhaite que soit inclus dans les statuts de la Fédération le « référendum d'initiative spéléo ».

É. Lefebvre relève qu'il s'agit d'une remise en cause du rôle de l'Assemblée générale.

D. Molas précise qu'un référendum est un vote binaire. Est-ce que cela correspond à un besoin, est-ce un souci dans le fonctionnement actuel ? L. Tanguille informe que cette demande a été présentée par les auteurs à la réunion Grande région du sud-est.

O. Vidal précise que ce n'est pas forcément une défiance vis-à-vis des instances décisionnelles. C'est à appliquer de manière exceptionnelle (cela se passera peut-être tous les 2-3 ans), avec un minimum de signataires et sur des grandes orientations.

J.-P. Holvoet s'étonne ! Il y a des outils démocratiques dans nos statuts. On peut décider d'une Assemblée générale supplémentaire, en cas de vrai problème, si elle est demandée par un certain nombre de grands électeurs.

L. Tanguille observe que c'est l'occasion d'un débat.

Le Comité directeur entend cet appel qui est un fonctionnement différent. Actuellement, il n'en voit pas le fondement dans la mesure où l'on a développé les réunions grandes régions qui permettent un contact direct avec les instances départementales et régionales.

→ **Pour: 10 Contre: 4 Abstention: 0**
Le Comité directeur présentera à l'Assemblée générale la motion du CDS 38.

Cette motion sera présentée en question diverse lors de l'Assemblée générale.

Motion n° 9 : modifications statutaires (CDS 08)

Elle s'intègre dans les modifications qui vont être proposées à l'Assemblée générale.

La motion n° 10 : motion gaz de schistes (CSR Midi-Pyrénées)

G. Colin pense que les spéléologues attendent un signe fort sur ce dossier.

L. Tanguille souhaite améliorer la formulation suivante « demande expressément l'abrogation », car on ne sait pas à qui on s'adresse.

H. Vaumoron précise que cette demande est adressée à l'Assemblée nationale, au Sénat.

R. Legarçon est d'accord avec G. Colin, la communauté spéléologique est « remontée » sur le sujet. A. Menier propose de changer la phrase : « la FFS sollicite auprès des députés l'abrogation ».

R. Legarçon affirme que la région Midi-Pyrénées ne sera pas d'accord avec le terme « solliciter ».

J.-P. Holvoet s'interroge sur cette action : est-ce que cela ne risque pas de nous pénaliser sur la signature de la convention Grenelle ?

L. Tanguille pense qu'il n'y a pas de risques.

Le courrier de mise en garde de la FFS avait été envoyé à tous les députés concernés par les gaz de schiste.

→ **Pour: 11 Contre: 1 Abstention: 2**
Le Comité directeur soutient la motion du CSR Midi-Pyrénées.

La motion n° 11 : modification du RI du SSF (CSR Rhône-Alpes)

L'adoption du règlement intérieur du SSF ne dépend pas de l'Assemblée générale.

Le Comité directeur a bien entendu les diverses réactions et a décidé de retravailler avec la Commission secours son règlement intérieur.

→ **Pour: 0 Contre: 15 Abstention: 1**
Le Comité directeur ne soutient pas la motion n° 11.

Motion n° 12 : éviction d'Éric Zipper du CT (CSR Alsace)

J.-P. Holvoet pense que cette motion est une clarification sur ce qui s'est passé. La motion de l'Alsace est à

présenter lors du rapport d'activité du SSF, car elle ne relève pas d'une motion.

Ce n'est pas une motion en tant que telle, mais une demande d'explication. D. Beau veut bien s'expliquer. Il rappelle que le courrier a déjà beaucoup circulé.

L. Tanguille propose que D. Beau apporte des précisions, lors des comptes rendus d'activité des commissions et au passage de celui du SSF. Il sera précisé que le Comité directeur n'a pas jugé recevable la motion déposée par l'Alsace.

→ **Pour: 16 Contre: 0 Abstention: 0**
Le Comité directeur soutient la proposition faite par la présidente à l'unanimité.

Motion n° 5 sur le règlement disciplinaire (François Marchand)

J.-P. Holvoet propose qu'on diffère cette motion. Pour modifier le règlement disciplinaire, il faut prendre contact avec le ministère pour vérifier les propositions de modification. L'Assemblée générale actuelle ne peut pas adopter cette proposition. On retient cette motion, qui contient des modifications intéressantes, mais il est nécessaire d'y travailler pour la présenter à la prochaine Assemblée générale (2012).

Motions et amendements pour les statuts et règlement intérieur.

Des motions ont été présentées et de nombreux échanges ont été réalisés pour effectuer des amendements.

J.-P. Holvoet présente le résultat de l'examen des motions et amendements effectués par le groupe de travail et la commission statuts et RI. Pour l'**article 1**, 3^{ème} alinéa « Elle intègre la notion de développement durable dans ses politiques, ses règlements et les modes de gestion qui régissent son fonctionnement, l'accomplissement des activités sportives et la tenue des manifestations sportives qu'elle organise ou qui sont organisées sous son égide. »

- Le CSR F souhaite qu'on modifie la notion de développement durable par « principe de développement durable ». La notion est l'idée qu'on a d'une chose, et le principe, ce sont des règles.

- Une demande est de supprimer le terme « sportif ». Et de mettre à la place « Possibilité de manifestations et activités non sportives ».

Pour l'**article 8** : « Sont ouvertes aux personnes qui ne sont pas titulaires de la licence les activités définies par le règlement intérieur »

- Proposition : les activités ouvertes aux personnes qui ne sont pas titulaires de la licence sont définies par le règlement intérieur.

Pour l'**article 9** : « Les représentants des associations affiliées sont élus pour 4 ans par les Assemblées



générales des organismes régionaux et départementaux. »

- Proposition : réélire les grands électeurs pour 1 an et non pour 4 ans.

J.-P. Holvoet précise la demande : L'Assemblée générale se compose de représentants des associations affiliées à la FFS, qui sont élus pour 4 ans par l'Assemblée générale des organismes régionaux et départementaux.

Certains contestent, notamment la région L, le choix de la durée élective. Comme les effectifs évoluent, on est amené à avoir une fluctuation des grands électeurs, ce qui est facile pour en réélire, mais plus difficile pour en supprimer. Il faut réajuster tous les ans. Pourquoi ne pas élire les grands électeurs pour 1 an et non pour 4 ans ?

D. Molas propose : on peut se baser sur un effectif en début de mandat pour la proportion homme/femme. L. Tanguille indique : le principe constitutionnel fait qu'on ne peut pas démissionner quelqu'un donc les gens sont forcément élus pour 4 ans, quels que soient les effectifs. Si les effectifs vont à la hausse, on peut réélire quelqu'un, mais si les effectifs baissent, on ne peut pas demander à quelqu'un de démissionner.

J.-P. Holvoet : la question est de savoir si la demande des présidents de région est recevable. Pendant leur réunion, les remarques suivantes ont été faites : Dans la réalité de nos pratiques, on renomme des gens presque tous les ans. Soit, on adapte nos statuts à la réalité de notre pratique, soit on maintient malgré tout 4 ans. Ces quatre années ont un sens parce que les gens sont élus pour suivre l'action du Comité directeur pendant l'olympiade, mais il faut répondre à l'évolution des effectifs. La proposition pourrait être : **cependant, le mandat peut être raccourci si les effectifs du CSR entraînent une baisse du nombre de représentants. Dans ce cas, tous les grands électeurs élus par l'Assemblée générale du CSR sont démissionnaires et il est procédé à l'élection de nouveaux représentants en fonction du nombre de postes à pourvoir et pour la durée du mandat restant à courir.**

O. Vidal : on peut laisser les suppléants comme possibilité et pas une obligation.

D. Molas : est-ce une modification des statuts ? Oui.

J.-P. Holvoet : la proposition correspond à ce qui est proposé par les Ardennes : chaque comité peut nommer un suppléant pour agir et voter en lieu et place du grand électeur élu si ce dernier était indisponible le jour de l'Assemblée générale fédérale.

R. Legarçon : il faut autant de suppléants que de grands électeurs.

1^{ère} proposition : les grands électeurs sont élus pour 1 an.

→ **Pour : 5 Contre : 9 Abstention : 1**
Le Comité directeur ne soutient pas cette proposition. Les grands électeurs sont élus pour 4 ans.

2^{ème} proposition : Le Comité directeur propose que les grands électeurs soient élus pour 4 ans et qu'il y ait des élections de suppléants :

→ **Pour : 9 Contre : 5 Abstention : 1**
Le Comité directeur soutient la proposition.

J.-P. Holvoet énumère la suite des remarques reçues :

- F. Marchand propose d'ajouter dans l'**article 9** « l'ensemble de ses représentants constitue le collège des grands électeurs et chaque membre est désigné sous le vocable de grand électeur, la liste nominative des membres du collège des grands électeurs complétée par les organismes qui les ont élus est portée à la connaissance des licenciés de la FFS ».

- Dans les deux derniers alinéas de l'**article 9**, il est demandé que le mandat des représentants des organismes régionaux et départementaux à l'Assemblée générale commence le jour de celle qui suit leur élection. Certains contestent en disant que le terme Assemblée générale manque de précision, on ne sait pas de quelle Assemblée générale il s'agit. Bien évidemment, il s'agit de l'Assemblée générale nationale, car, il y a possibilité de vote par correspondance et ne peuvent voter par correspondance que ceux qui sont présents à cette Assemblée générale.

J.-P. Holvoet propose d'ajouter « nationale » à « Assemblée générale ». Dans le dernier alinéa de cet article, il est proposé d'ajouter qu'il s'agit du président de la FFS.

Pour l'**article 10**, on a décidé que les décisions étaient prises à la majorité absolue des suffrages exprimés des bulletins blancs. Un certain nombre de fédérés demandent qu'on ne prenne en compte que les suffrages exprimés, à l'exception des modifications de statuts et la dissolution de la FFS.

Il y a aura une incidence pour les élections des membres du Conseil d'administration, on va se retrouver avec la possibilité d'élire des administrateurs avec très peu de voix, mais l'avantage, c'est d'être sûr d'élire des administrateurs.

J.-P. Holvoet : les sièges sont répartis entre hommes et femmes de telle sorte que les femmes disposent d'au minimum d'un nombre de sièges proportionnel au nombre de licenciées éligibles.

Il est proposé d'écrire « les sièges sont répartis entre hommes et femmes de telle sorte que la catégorie dont l'effectif de licenciés est le plus faible dispose au minimum d'un nombre de sièges proportionnel au nombre de licenciés éligibles de cette catégorie ».

On a écrit que le Conseil d'administration était élu au scrutin uninominal majoritaire à un tour. Il faut trouver une autre appellation, car cela ne correspond pas à ce que l'on fait. On peut enlever majoritaire ou uninominal.

Article 13 : le Directeur technique national assiste de manière consultative aux « séances » du Conseil d'administration. Il est demandé de remplacer « séance » par réunion pour éviter la confusion entre les deux termes.

Article 15 : dès l'élection du Conseil d'administration, l'Assemblée générale élit le président de la FFS, il est élu à la majorité absolue des suffrages exprimés et des bulletins blancs, il est proposé de mettre : il est élu à la majorité des suffrages exprimés.

Article 20 : les activités de la FFS sont structurées au sein de pôles, on nous demande de mettre : les activités de la FFS sont organisées au sein de structures créées par le Conseil d'administration.

Article 23 : la FFS peut recevoir de l'État, d'une institution privée ou d'une personne privée, mettre : d'une institution publique ou privée.

Article 31 : les statuts et règlement fédéraux sont publiés dans *Spelunca* et consultables sur le site de la FFS. On demande qu'on rajoute aussi les comptes rendus de réunions du Comité directeur, du Bureau de la FFS et de l'Assemblée générale.

14. Informations

Résultat de l'enquête « Photographie de la pratique féminine »

Ce travail sera présenté par Dadou Boutin au cours de l'Assemblée générale.

Suite Opération OSÉE (réunion du 18 juin).

L. Tanguille évoque l'invitation à la cérémonie en l'honneur d'Éric Establie à Labastide-de-Virac le 18 juin prochain, à laquelle, en plus des sauveteurs et personnes impliquées, les membres du Comité directeur ont été invités (invitation envoyée par Internet le 31 mai).

15. Questions diverses

Présentation de la base de données « Karsteau » par Joël Roy.

La commission « Karsteau » du Comité spéléologique régional d'Aquitaine (CSR Aquitaine) est la structuration d'un travail de plusieurs dizaines d'années de spéléologues des Pyrénées-Atlantiques soutenus

par le CDS 64. Elle a pour vocation de développer sans limite géographique la base de données nommée « Karsteau ».

Mettre à la disposition de la communauté spéléologique des données structurées dans une base de données enrichie par l'ensemble des spéléologues membres de la Fédération française de spéléologie ou par ses structures. La base de données sera accessible par Internet. Pour cela, elle utilisera le logiciel « Karsteau », qui reste la propriété des concepteurs. Ce logiciel est mis à la disposition du CSR Aquitaine suivant la convention signée avec les concepteurs.

L'équipe de gestion propose plusieurs actions :

- Agir par une action auprès des différents comités départementaux de la Fédération française de spéléologie afin de faire adhérer au projet de développement de la base de données le plus grand nombre possible.
- Promouvoir la mémoire des recherches spéléologiques en garantissant l'accès aux données dans le temps.
- Garantir aux adhérents (CDS) qu'ils gardent la propriété de leurs données ainsi que leur capacité à gérer les niveaux d'accès à leurs données. Une aide à la décision des niveaux d'accès sera proposée par la commission.
- Servir d'interlocuteur au nom du CSR Aquitaine, auprès des fédérations ou groupements à but similaire et des autres organes de la Fédération française de spéléologie qui auraient besoin des connaissances de la commission Karsteau.

La commission Karsteau est garante de la maintenance et de la hot line par les connaissances des personnes affectées à cette tâche.

Les gestionnaires présentent le budget prévisionnel du projet « Karsteau » pour les trois années à venir, où figure l'aide dégressive qui sera demandée à la FFS, pour pouvoir activer le programme au niveau national.

Il est prévu un droit d'entrée pour les CDS et une cotisation annuelle par CDS basée sur le nombre de fédérés. Les CSR Midi-Pyrénées et Aquitaine soutiennent financièrement cette action. Le CSR Aquitaine sollicite de la Fédération un financement pluri-annuel pour une durée de 3 ans à partir de 2012 (montant total 12 500 euros). Le Comité directeur se positionnera sur cette demande après étude détaillée des budgets prévisionnels et de l'équilibre économique de l'ensemble.

La séance se termine à 21 h. —

Procès verbal de l'Assemblée générale du 12 juin 2011, Toulouse (Haute-Garonne)

Assemblée générale extraordinaire

1. Ouverture de l'Assemblée générale extraordinaire

Le quorum étant atteint avec 100 grands électeurs présents ou représentés sur 124 inscrits, l'Assemblée générale extraordinaire est ouverte à 9h20.

2. Appel de deux scrutateurs pour constituer le bureau de vote

Henri Vaumoron, secrétaire général, rappelle qu'il faut deux scrutateurs pour compter les votes lors de l'Assemblée générale.

Deux personnes se proposent comme scrutateurs.

Laurence Tanguille, présidente, présente Pierre Arrieu-Merlou, inspecteur, qui représente la direction des Sports.

3. Présentation de la nouvelle organisation de la Fédération

Jean-Pierre Holvoet, président-adjoint, prend la parole :

L'objet de l'Assemblée générale extraordinaire est d'approuver la modification des statuts de la Fédération. Cette modification est l'aboutissement d'un travail engagé il y a bientôt trois ans, qui a été l'objet d'échanges lors des réunions que le Comité directeur a pu avoir avec les grandes régions, les grands électeurs, les CSR. Vous vous rappelez que le projet fédéral 2009-2012 avait pour objet de mieux définir notre fonctionnement, de s'en donner les moyens, de redéfinir le rôle des instances de la Fédération, ce travail sur ce point particulier a été fait et approuvé par le Comité directeur et donc fera partie désormais du « *Mémento du dirigeant* ».

Dans le projet fédéral, figuraient aussi : optimiser nos moyens, inscrire nos actions dans le développement durable et diminuer les coûts de fonctionnement. Le contexte de ce travail est lié à de nombreux facteurs : une évolution de la société, un manque de lisibilité de notre organisation vue de l'extérieur, la nécessité de prendre en compte de nouvelles formes de pratique, l'absence de définition claire des fonctions des membres du Comité directeur, une baisse des aides de l'État et la nécessité de trouver d'autres sources de financement, l'image de notre Fédération encore trop confidentielle et élitiste, et

beaucoup de commissions dont certaines ne fonctionnent qu'avec une, voire avec deux personnes.

Les propositions qui sont faites portent sur : définition des rôles et moyens des différents échelons, travail réalisé et validé par le Comité directeur d'octobre 2010. Élaboration d'un projet fédéral concerté dont les actions seraient chiffrées sur une olympiade, avec le mandat actuel, c'était la première fois qu'un projet fédéral avait été proposé et soumis à tout le monde, il faut aller plus loin aujourd'hui, et la prochaine équipe devra s'inscrire dans cette logique.

Modification de la représentation à l'Assemblée générale et fonctionnement de la Fédération :

- Ce thème sera abordé avec les statuts. Cela ne porte que sur peu de choses puisque la modification importante consiste à faire en sorte que chaque CSR puisse élire au moins un représentant directement à l'Assemblée générale nationale, fait qui ne concerne que 5 régions.
- Modification de la composition du Conseil d'administration.
- Élection par un scrutin uninominal à un tour/majoritaire à un tour. Cette proposition vise à réduire la durée de nos Assemblées générales surtout quand elles sont électives.
- Privilégier le candidat le plus jeune en cas d'égalité. Aujourd'hui, nos statuts disent qu'en cas d'égalité, c'est le candidat le plus vieux qui est élu. On propose d'intervir les choses et de faire en sorte que ce soit le plus jeune.
- Mieux définir la place des femmes dans les instances, et en tous cas, leur proposer un certain nombre de sièges *a minima* parce que l'interprétation qui peut être faite de nos statuts aujourd'hui pourrait être une interprétation extrêmement restrictive.
- La création de pôles.
- Une modification du calendrier fédéral, avec notamment l'ajout d'un Conseil d'administration supplémentaire.

4. Vote des nouveaux statuts fédéraux

Il est proposé de voter à la majorité des 2/3, article par article.

TITRE I – But et composition

Article 1

On propose de rajouter dans cet article : La Fédération intègre la notion de développement durable dans ses politiques, ses règlements et ses modes de gestion, qui régissent son fonctionnement, l'accomplissement des activités sportives et la tenue des manifestations sportives qu'elle organise et qui sont organisées sous son égide.

La région F a déposé une proposition d'amendement. Elle souhaite qu'on enlève « sportives » après « activités » et « manifestations », indiquant qu'on ne fait pas forcément des activités et manifestations sportives. Si vous êtes d'accord, on peut adopter le texte. Il y avait un deuxième point qui était de remplacer « notion » par « principe ». Une « notion », c'est l'idée qu'on a d'une chose, alors que le « principe », c'est plutôt les règles du développement durable. « Elle intègre le principe de développement durable dans ses politiques, ses règlements et ses modes de gestion qui régissent son fonctionnement, l'accomplissement des activités et la tenue des manifestations qu'elle organise ou qui sont organisées sous son égide ».

Vote de l'article 1 :

→ Pour : 99 Contre : 0 Abstention : 1
L'Assemblée générale approuve les modifications de l'article 1 des statuts.

Article 2

Dans cet article, on a supprimé les associations de professionnels, dont les buts ont un lien avec ceux de la Fédération, et ce pour une raison très simple. Actuellement, il n'y a pratiquement pas d'associations ou de membres associés professionnels, il nous a semblé plus simple de tout regrouper sous le statut de partenaire privilégié, qui est un statut beaucoup plus souple qui permet aussi de prendre en compte d'anciens statuts de membres associés, ce qui évite d'avoir des statuts qui s'accumulent les uns à côté des autres. On a des rapports extrêmement étroits avec le syndicat des professionnels, notre politique dans ce domaine s'est amplifiée, ce qui n'a pas empêché le Comité directeur de supprimer la Commission professionnelle qui ne fonctionnait pas et de privilégier les relations

directes entre le syndicat et le Bureau de la Fédération. Ce n'est pas un rejet des professionnels mais une volonté de simplifier nos statuts. Autre modification :

- on remplace « Comité directeur » par « Conseil d'administration ». Il me semble que le statut de membre du Comité directeur était mal perçu alors que le statut d'administrateur est beaucoup plus clair.

Éric Sanson, CDS 38 : « *Je veux juste faire le retour des professionnels du CDS 38 qui font la démarche d'être inscrits à la Fédération. Le point de vue, c'est que certains pensent que c'est dommage de supprimer cette façon de lier la Fédération avec les professionnels. Les autres disent qu'ils faisaient cette démarche par esprit fédéral, mais ça ne leur apportait pas forcément grand-chose. La suppression leur permettra donc de faire des économies.* »

J.-P. Holvoet : « *Il y a toujours la possibilité d'utiliser le statut de partenaire privilégié. Ce type de remarque m'étonne car à ma connaissance, il n'y a pas un seul membre associé en Isère.* »

Vote de l'article 2 :

→ Pour : 99 Contre : 0 Abstention : 1
L'Assemblée générale approuve les modifications de l'article 2 des statuts.

Articles 3 et 4

L'article fait référence aux articles du code du Sport de la loi 1984 et remplacement de « Comité directeur » par « Conseil d'administration ».

Vote des articles 3 et 4 :

→ Pour : 100 Contre : 0 Abstention : 0
L'Assemblée générale approuve à l'unanimité les modifications des articles 3 et 4 des statuts.

Christophe Prevôt, région Lorraine : « *Dans l'article 4, on cite les départements d'outre-mer : Saint-Pierre-et-Miquelon et Mayotte, mais aujourd'hui Mayotte est un département comme les autres, donc il faut le rayer.* »

TITRE II – Dispositions relatives à la licence fédérale

Article 5

La phrase « les membres adhérents pratiquant la spéléologie dans des associations affiliées à la FFS doivent être titulaires d'une licence » est remplacée par « les membres des associations affiliées à la FFS



doivent être titulaires d'une licence s'ils pratiquent la spéléologie ou le canyonisme. »

Vote de l'article 5 :

→ Pour : 99 Contre : 0 Abstention : 1
L'Assemblée générale approuve les modifications de l'article 5 des statuts.

Articles 6, 7 et 8

Ils n'ont pas de modifications.

TITRE III – L'Assemblée générale
Article 9

Le Comité directeur propose qu'on maintienne un mandat de 4 ans pour les grands électeurs afin de faire en sorte que les représentants de l'Assemblée générale soient impliqués pendant la totalité de l'olympiade et puissent suivre l'action du Comité directeur. Les présidents de CDS et de CSR, proposent qu'on ramène plutôt ce mandat à un an. On trouve plus cohérent le choix des 4 ans. Avec les implications qui en découlent, il est inutile de nommer des suppléants pour un mandat d'un an.

Suite à l'intervention de Christian Marget, région H, il est rappelé que c'est la licence qui donne le droit de vote et non le domicile.

C. Prevôt, région Lorraine, et R. Legarçon interviennent pour préciser qu'ils sont favorables au mandat d'un an et à une élection pour 4 ans.

« Je suis tout à fait favorable à l'élection du mandat sur 4 ans, mais avec inutilité de voter tous les ans. On ne regarde pas les effectifs, point barre. Si quelqu'un part avant l'échéance des 4 ans, on le remplace au niveau du Comité. »

Fabrice Rozier, région Midi-Pyrénées se prononce sur des mandats d'un an. Jean Piotrowski, CDS 08, intervient pour rappeler que sa région et à l'origine de la demande d'élire des suppléants.

Jean-Marie Toussaint, intervient pour préciser que les élus peuvent l'être pour 4 ans. On peut réélire tous les ans, s'ils sont démissionnaires.

Claudine Masson, CDS 36, rappelle que si les élections sont annuelles, elles garantissent une meilleure représentativité, le calcul sera mieux fait.

Joël Roy, région Aquitaine, propose de dire les gens sont élus pour 4 ans mais ils doivent confirmer tous les ans. S'ils ne confirment pas, ils sont réputés démissionnaires. Il faudrait que les CSR se donnent la possibilité de les démissionner.

J.-P. Holvoet, rappelle que normalement, c'est l'instance qui élit des gens qui a aussi la possibilité de les démettre. Si on considère qu'un représentant à l'Assemblée générale nationale ne fait pas son boulot, le CSR peut très bien le démettre et le remplacer.

Vote de l'article 9 :

→ Pour : 77 Contre : 21 Abstention : 2
L'Assemblée générale approuve les modifications de l'article 9 des statuts.

Article 10

L'article prévoit la possibilité d'un vote par Internet lié au vote par correspondance. Lorsque l'Assemblée générale décide d'un vote ultérieur par Internet ou par correspondance, cela ne peut pas concerner des modifications de statuts et des votes de personnes.

É. Sanson, CDS 38 : « Au sujet du vote par Internet, il est extrêmement difficile de le mettre en place par Internet en respectant à la fois le secret du vote et à la fois la possibilité de vérifier la sincérité du vote. »

J.-P. Holvoet : « Non, la preuve, on a un logiciel spécifique qui a déjà été expérimenté au niveau du Comité directeur, ça fonctionne tout à fait bien. Il y a des gens dans la salle avec lesquels on a travaillé sur ce logiciel, et je les remercie. Ce fonctionnement existe déjà au niveau de la Fédération. »

É. Sanson : « Le problème du vote électronique ne se limite pas au Comité directeur. Il y a eu des démonstrations de faites. Le vote électronique, c'est une boîte noire, il est facile de frauder cette boîte noire. Je pense que le vote électronique, c'est très bien, mais pour vérifier véritablement, si le vote est sincère, il faut que ce soit un vote qui soit non secret, donc qu'on ait la liste des gens qui ont voté. »

L. Tanguille, rappelle que seuls les votes de personne ont lieu à bulletin secret.

Delphine Molas, précise que le système mis en place par Internet, c'est justement un vote qui n'est pas anonyme. À l'issue du vote, on reçoit un récapitulatif de votes, avec le nom de chaque votant et ce qu'il a voté. Chacun peut vérifier la validité de ses votes.

Vote de l'article 10 :

→ Pour : 102 Contre : 0 Abstention : 0
L'Assemblée générale approuve les modifications de l'article 10 des statuts à l'unanimité.

TITRE IV – Le Conseil d'administration et le président de la FFS
Article 11

Cet article propose de modifier la composition et le nom du Comité directeur composé de 21 membres, qui devient un Conseil d'administration à 18 membres.

Michel Chassier, région Centre : « Ne serait-il pas judicieux de conserver un nombre impair, pour une question de majorité ? »

J.-P. Holvoet précise que la voix du président est prépondérante en cas d'égalité.

Vote de l'article 11 :

→ Pour : 102 Contre : 0 Abstention : 0
L'Assemblée générale approuve les modifications de l'article 11 des statuts à l'unanimité.

Article 12

Cet article concerne l'élection du Conseil d'administration.

Jusque-là, on avait un scrutin uninominal majoritaire à deux tours. On propose de n'avoir plus qu'un scrutin uninominal majoritaire à un seul tour.

Certains considèrent qu'il ne faut pas prendre en compte les bulletins blancs dans les votes. Ce qui veut dire qu'on va élire des gens à la majorité absolue des suffrages exprimés, mais, s'il y a 50% de bulletins blancs, on va élire les gens avec les 50% restants. On m'a répondu que les grands électeurs étaient là pour prendre des décisions et pas pour s'abstenir. Vous ne devez pas vous abstenir, mais prendre position.

D. Molas : « Compter les votes blancs, ça dépend de la nature des bulletins. On a décidé, il y a trois ans de prendre en compte les bulletins blancs parce que l'acte de vote consiste à porter le nom sur le bulletin. Si on ne veut pas élire une personne, on dépose un bulletin blanc. »

Éric Madelaine : « J'aurais voulu demander à la Commission statuts et au Comité directeur :

- avez-vous fait des projections : que ce serait-il passé dans les élections précédentes si on avait appliqué le vote uninominal à un tour à 50%, combien y aurait-il eu de trous au Comité directeur ? »

D. Molas : « Pratiquement personne n'a été élu au second tour depuis 7 ans. Peut-être 2 personnes. »

J.-P. Holvoet : « Si on a supprimé le deuxième tour, c'est que dans la majorité des cas, quelqu'un qui n'est pas élu au premier tour ne l'est pas au second, à une ou deux exceptions près ces dernières années. C'est pour simplifier et réduire les Assemblées générales qui sont toujours très longues. Avec le risque de se trouver avec un certain nombre de postes vacants. La proposition de ne pas tenir compte des bulletins blancs peut aussi favoriser l'élection d'un certain nombre de membres. »

J.-P. Holvoet : « Un autre point de l'article 12 impose de réserver un certain nombre de sièges pour les féminines dans nos instances. Le texte rédigé jusqu'à là peut être interprété de manière extrêmement stricte, c'est-à-dire que s'il n'y avait que trois postes pour les féminines, on ne pouvait pas

élire plus de 3 personnes. On a souhaité offrir la possibilité d'élargir à éventuellement plus en mettant « trois postes minimum ».

La région F propose une autre formulation, intéressante car n'entraînant aucune discrimination. « Les sièges sont répartis entre hommes et femmes de telle sorte que la catégorie dont l'effectif de licences est le plus faible dispose d'un nombre de sièges au minimum proportionnel aux nombres de licenciés éligibles de cette catégorie ». Ce qui veut dire que si demain, les femmes étaient majoritaires à la FFS, les hommes ne seraient pas lésés.

Audrey Guillon, CDS 06, intervient pour rappeler sa position sur la question de la représentation des femmes qui ne devrait leur légitimité que du fait de leur genre et manifeste son opposition à cette mesure.

L. Tanguille : « Je propose qu'on laisse la parole à l'inspecteur Jeunesse et Sport. »

Pierre Arrieu-Merlou : « Cette mesure a été initiée par Marie-Georges Buffet. »

Cette notion de parité était prévue de façon minimaliste. C'était un quota minima qu'il fallait introduire. Je ne débats pas sur l'aspect de compétence que l'on soit homme ou femme. C'est un autre sujet. Le point de vue de cette motion dans les textes, c'est une vision minima. C'est quand même l'orientation du ministère et des législateurs lorsque le code du Sport a été modifié, que d'aller dans le sens d'une plus grande accession de la pratique féminine aux postes des dirigeants. Je comprends que le débat puisse être ouvert. Je rappelle ce minima de quota. »

J.-P. Holvoet : « Au-delà du quota, il faut qu'on travaille pour faire en sorte que les femmes puissent participer plus facilement aux réunions. »

Vote de cette proposition :

→ Pour : 82 Contre : 17 Abstention : 4
L'Assemblée générale adopte cette proposition.

« Les sièges sont répartis entre hommes et femmes de telle sorte que la catégorie dont l'effectif de licences est le plus faible dispose d'un nombre de sièges au minimum proportionnel aux nombres de licenciés éligibles de cette catégorie ».

2^{ème} proposition à voter dans cet article :

Vote de cette proposition :

→ Pour : 89 Contre : 5 Abstention : 9
L'Assemblée générale adopte cette proposition.
« Conseil d'administration est élu au scrutin uninominal majoritaire à un tour. »

3^{ème} proposition à voter dans cet article :

Vote de cette proposition :

→ Pour : 87 Contre : 12 Abstention : 4

L'Assemblée générale adopte cette proposition.

« Sont élus les candidats ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés et des bulletins blancs dans la limite des postes à pourvoir et sous réserve de respecter le quota des représentants statutaires (médecin) et la répartition hommes/femmes. En cas d'égalité, l'élection est acquise au candidat le plus jeune. »

Articles 13 et 14

Pour ces articles, le terme Comité directeur est remplacé par Conseil d'administration.

Vote des articles 13 et 14 :

→ Pour : 103 Contre : 0 Abstention : 0

L'Assemblée générale adopte les modifications des articles 13 et 14 à l'unanimité.

Article 15

Election du président de la FFS et du Bureau. Vu qu'on a réduit le nombre d'administrateurs, on a également réduit le nombre de membres du Bureau, pour que le Bureau ne soit pas majoritaire de fait.

Vote de l'article 15 :

L'Assemblée générale adopte les modifications de cet article à l'unanimité.

Pierre Arrieu-Merlou : « Pardonnez-moi ce retour en arrière, mais j'ai constaté les limites de l'exercice de la parité, un nombre strict d'égalité entre administrateurs hommes et femmes. La population masculine étant largement majoritaire dans votre fédération, j'ai vu qu'il fallait trouver des aménagements statutaires comme vous l'avez fait. On a encore aujourd'hui beaucoup de fonctions officielles qui restent dédiées aux hommes. »

J.-P. Holvoet : « Juste un point de détail concernant l'article 15 : le dernier alinéa que l'on a adopté pour l'article 12, est aussi valable pour l'article 15. »

Article 16

Dans cet article, les termes Comité directeur sont remplacés par « Conseil d'administration ».

Article 17

On a écrit :

« Il (le président de la FFS) représente la FFS dans tous les actes de la vie civile et devant les tribunaux, notamment pour la défense et la protection des milieux de pratique et de leur environnement pour actions et justices et pour décider des voies de recours nécessaires. »

La région F souhaite qu'on remplace leur environnement par l'environnement.

J.-P. Holvoet : « Je propose qu'on laisse leur environnement, et d'ajouter : et de l'environnement en général. Ce sont deux choses différentes. Ce serait réduire simplement aux milieux de pratique. »

Vote de l'article de 17 :

→ Pour : 103 Contre : 0 Abstention : 0

L'Assemblée générale adopte les modifications de l'article 17 à l'unanimité.

Articles 18 et 19

Pas de modifications.

TITRE V – Autres organes de la FFS

Article 20

« Les activités de la FFS sont structurées au sein de pôles créés par le CA, leur dénomination, attribution et modalités de fonctionnement, sont fixées par le règlement intérieur. »

On a un amendement de la région F qui souhaite qu'on remplace cette phrase par :

- les activités de la FFS sont organisées au sein de structures créées par le Conseil d'administration.

Vote de l'article 20 :

→ Pour : 102 Contre : 0 Abstention : 1

L'Assemblée générale adopte les modifications de l'article 20.

Article 21

On a un certain nombre de difficultés avec la commission de surveillance des opérations électorales, car actuellement, elle n'est composée que de trois membres. Il est proposé d'augmenter l'effectif de cette commission d'un membre.

C. Marget : « Remarque sur les 4 membres : si c'est une commission de 4 membres avec voix prépondérante du président au niveau des votes, ça veut dire que

pour un vote contre l'avis du président, il faut l'unanimité des trois autres. Il faudrait un nombre impair, ça joue sur si peu de membres. »

J.-P. Holvoet : « Il faut rappeler le rôle de cette commission et les constats qui sont faits. »

C. Marget : « C'est une commission de contrôle et pas de décision. »

Vote de l'article 21 :

→ Pour : 102 Contre : 1 Abstention : 0

L'Assemblée générale adopte les modifications de l'article 21.

Article 22

Il n'y a pas de modification.

TITRE VI – Dotation et ressources annuelles

Article 23

Le CSR F propose de rajouter : « D'une institution **publique** ou privée et d'une personne privée. »

Vote de l'article 23 :

→ Pour : 103 Contre : 0 Abstention : 0

L'Assemblée générale adopte cet article et ses modifications à l'unanimité.

Article 24

On rajoute un point qui concerne les ressources annuelles de la FFS : - 8. Les ressources du mécénat, du partenariat et des dons.

Vote de l'article 24 :

→ Pour : 103 Contre : 0 Abstention : 0

L'Assemblée générale adopte cet article et ses modifications à l'unanimité.

Article 25

Il n'y a pas de modification.

Article 26

Modification du terme Comité directeur par Conseil d'administration.

Articles 27 à 30

Il n'y a pas de modification.

Article 31

On avait noté antérieurement que les règlements étaient publiés dans *Spelunca*. On précise que les statuts et les règlements fédéraux sont publiés dans *Spelunca* et consultables sur le site de la FFS.

Article 32

Il précise que les présents statuts remplacent ceux antérieurement adoptés.

Vote des articles 26, 31 et 32 :

→ Pour : 103 Contre : 0 Abstention : 0

L'Assemblée générale adopte ces articles à l'unanimité.

J.-P. Holvoet : « On a été relativement vite, ce n'était pas évident. Je tenais à remercier tous ceux qui ont travaillé sur les statuts, notamment la Commission statuts, qui, malgré un effectif réduit, a fait un travail important. »

5. Vote du nouveau règlement antidopage

Dans l'ordre du jour que vous avez, « vote du règlement antidopage », c'est à l'Assemblée générale ordinaire de voter ce règlement, on le verra tout à l'heure. »

D. Molas : « Quand s'appliqueront ces changements de statuts ? »

J.-P. Holvoet : « On n'a pas abordé ce point-là. Ce qui avait été proposé jusque-là, c'est d'adopter cette année les nouveaux statuts et de les mettre en application pour l'élection 2012, ce qui n'empêche pas de voir déjà comment cela peut se passer, notamment pour la création de pôles. »

Éric Madelaine : « Les nouveaux statuts impliquent quelques changements dans les statuts type des CDS. Ça va être quoi le calendrier ? »

J.-P. Holvoet : « Pour l'instant, on n'a pas travaillé sur les statuts des CDS et des CSR. On proposera des modifications à la prochaine Assemblée générale ordinaire. »

Êtes-vous d'accord pour qu'on note de façon très claire que ces statuts sont applicables pour les élections de 2012.

→ Pour : 103 Contre : 0 Abstention : 0

L'Assemblée générale approuve à l'unanimité des présents et représentés l'application des nouveaux statuts pour la prochaine Assemblée générale de 2012.

6. Clôture de l'Assemblée générale extraordinaire.

L. Tanguille, présidente, clôt l'Assemblée générale extraordinaire et ouvre l'Assemblée générale ordinaire. —

Assemblée générale ordinaire

1. Ouverture de l'Assemblée générale ordinaire

Elle débute traditionnellement avec l'allocation de la présidente.

2. Allocution de la présidente

« Mesdames, Messieurs, bonjour, Je vous remercie de votre présence, à cette Assemblée générale sans

congrès, mais, je gage que nos amis toulousains sauront vous accueillir comme il se doit et vous rendre ce sacrifice plus doux.

Je salue la présence de Monsieur Pierre Arrieu-Merlou, inspecteur Jeunesse et Sports représentant Monsieur le directeur régional, Monsieur J.-P. Stefanato représen-

tant J.-L. Blanchard, président de la FFESSM, Monsieur Jean-Jacques Moi-Bertolo du CROS et Monsieur Guy Pajean de la société « Gap Éditions ».

Je remercie toute l'équipe du CSR Midi-Pyrénées pour l'organisation de ce week-end avec une mention spéciale pour Delphine, cheville

ouvrière, dont le calme et la patience sont à signaler, d'autant plus, aussi, qu'elle supporte « Tigrou » presque tous les jours et pour ça, il faut des qualités hors du commun !

Vous vous êtes sans doute préparés à cet exercice assez convenu de l'allocation du ou de la présidente et vous vous demandez : qu'est-ce



qu'elle va bien pouvoir nous raconter ?

Et bien ! En fait rien de particulier, rien que vous ne connaissiez déjà concernant ce qui fait le socle du fonctionnement du cœur de notre Fédération, si ce n'est l'absolue nécessité de rappeler que ce que nous construisons actuellement ne saurait être l'œuvre de quelques-uns qui, tels « Atlas », attendant que quelqu'un veuille bien les remplacer, assument le poids de la Fédération, mais au contraire, le résultat de l'agglomération de tous les projets et réalisations de toutes les composantes de la Fédération.

Je préfère vous parler d'avenir, de futur.

De ce futur dont vous allez décider des bases aujourd'hui.

Le projet fédéral que vous avez adopté en 2009 entre dans sa dernière année, cette feuille de route nous a permis d'engager un travail de fond de restructuration du fonctionnement fédéral tant au niveau des structures, du siège, qu'au niveau de l'équipe technique nationale.

Nous en tirerons le bilan l'an prochain.

D'ores et déjà, bon nombre de comités régionaux et comités départementaux se sont inscrits dans la démarche et dans le projet fédéral pour établir leur propre projet de développement, preuve s'il en est que cet outil est devenu la colonne vertébrale de la Fédération autour de laquelle nos activités vont continuer à s'articuler.

Deux de ces éléments structurants du projet fédéral se sont particulièrement développés au cours des mois passés, je veux parler de la communication et de la réforme du fonctionnement de la Fédération.

Il aura fallu ces deux années pour élaborer ce projet de réforme qui vous est soumis aujourd'hui.

Une réforme qui vient bousculer les habitudes et qui a déjà suscité bon nombre de commentaires à commencer par « à quoi ça sert de nous prendre la tête ? Et puis les commissions, ça marche depuis 40 ans alors pourquoi changer ? Et puis « c'était mieux avant », c'était plus simple ».

Je suis d'accord.

C'était plus simple avant, notre environnement est devenu plus complexe, faut-il rappeler que la Fédération ne se dirige pas comme un club. Les structures évoluent, les dirigeants doivent s'adapter, la façon d'engager les actions a changé, et d'ailleurs, vous l'avez compris, et nous l'avons constaté lors des échanges au cours des réunions de grandes régions au cours desquelles nous avons échangé sur le projet, faire évoluer notre fonctionnement était devenu inévitable.

Changer pour aller de l'avant, pour inscrire la Fédération dans une dynamique et en faire un acteur actif et reconnu du milieu des activités des sports de nature.

Pour avancer, il ne suffit pas de bouger et c'est en interrogeant notre fonctionnement, en le remettant en cause, que la Fédération avance. Se remettre en cause, ce n'est jamais du temps de perdu, c'est au contraire trouver de nouvelles motivations, d'autres façons d'expressions, s'adresser à d'autres publics.

Cette réforme s'inscrit aussi dans une logique de réduction des coûts de fonctionnement de manière à privilégier les actions.

Mutualisation des moyens, travail en commun, optimisation des compétences de la direction technique nationale, diffusion de l'information, sont autant de points sur lesquels j'attire votre attention et que je vous incite à mettre en œuvre.

L'organisation de l'activité autour de pôles n'est que la concrétisation de situations déjà existantes, en témoignent déjà l'organisation des journées d'études des trois écoles sur le même lieu aux mêmes dates ou le travail commun entre le SSF et la Comed ou entre les Commissions scientifiques et environnement.

En effet, la réorganisation du fonctionnement du Comité directeur destinée à l'ancrer davantage dans la vie des structures et tout particulièrement des commissions, nécessitera un travail d'apprentissage et d'accepter de faire tomber des cloisonnements qui constituent encore autant de chapelles.

Cette année la thématique de « Spéléo et canyon pour tous » a parfaitement démontré l'intérêt de ce travail intercommission.

En effet, le travail en commun de l'EFS, l'EFC, de la Commission médicale accompagné par l'équipe technique nationale a produit un travail riche dont le point d'orgue fut le congrès de Saul, il y a un an, mais qui, aussi, fut ponctué de journées d'études et de mise en commun auxquelles ont participé les commissions, et aussi, des intervenants extérieurs comme le pôle ressources du ministère ou des professionnels qui ont tenu à témoigner de l'intérêt que représente pour eux la spéléologie ou le canyon en support de leur pratique professionnelle. Spéléo et canyon pour tous a montré à nos partenaires institutionnels que nous pratiquons des activités à la portée de tous, et que pour la FFS accepter la différence n'est pas qu'un slogan. Vous trouverez la synthèse de ce travail dans Le Descendeur.

Les effets de la réforme ne seront visibles que dans quelques années.

Nous allons passer par des phases de tâtonnements et de rodages, il y aura des ratages, des mises au point seront nécessaires mais nous ne sommes qu'une structure artisanale. J'implore d'ores et déjà votre indulgence et je m'engage sur le fait que nous mettrons les moyens qu'il faudra pour que cette période de rodage dure le moins longtemps possible et qu'elle ne vous pénalise pas dans vos activités.

Autre chantier d'importance pour avancer vers ce futur, celui de la communication.

Ce travail sur les outils de communication piloté par la Commission communication a abouti en ce début d'année à l'adoption d'un nouveau logo. Il est l'illustration de cette volonté d'évolution, d'ouverture pour donner à la Fédération une visibilité grandissante. Les nouveaux outils de communication qui vont découler de cette première phase de travail devront contribuer aussi à atteindre ces objectifs.

Nous vous avons aussi présenté une charte graphique qui s'adresse à tous les CDS, CSR et commissions, elle permet que chacun puisse se reconnaître et s'identifier comme vraie entité, vraie composante de la Fédération. C'est une vraie satisfaction de constater qu'elle est utilisée, très largement, preuve qu'il y avait ici également une vraie attente.

Autre point de satisfaction et qui nous permet d'envisager ce futur sereinement, l'équilibre de nos comptes financiers cette année, est un signe encourageant qui ne doit pas nous autoriser à nous endormir sur nos lauriers, mais qui nous fait quand même bien plaisir. Les années de déficits successifs ont très largement dégradé les réserves financières, les efforts conduits cette année devront bien sûr se poursuivre sans occulter les actions des commissions ou les travaux nécessaires d'entretien du siège. Je salue le travail de notre trésorier É. Lefebvre.

Je vous parle du futur et je vais évoquer les États généraux du canyon organisés à Louvie-Juzon en septembre en partenariat avec les membres de la Commission canyonisme interfédérale.

Ces États généraux nous ont confortés dans la certitude du poids et du rôle prédominant de la Fédération dans l'organisation et la gestion de l'activité et sur la nécessité de nous repositionner par rapport à cette activité de la Fédération. Je considère que le temps de la remise en cause de la place du canyonisme au sein de la Fédération est révolu et que, dans cet avenir qui se dessine, nous

devons assumer cette place de leader dans l'organisation et la pratique de l'activité. Lorsque viendra le moment, il faudra que nous assumions pleinement ce positionnement.

Du futur, il en est question bien sûr, avec nos engagements sur le volet environnemental et scientifique. Les événements liés à l'accident de Fukushima, appelant Madame le ministre de l'Environnement à annuler le rendez-vous, ont par contre coup conduit à l'annulation de la manifestation qui prévoyait la signature de cette convention en présence des deux ministres du Sport et de l'Environnement. Tant pis ! Mais la convention sera signée dans un cadre plus confidentiel, mais cette fois-ci dans les prochains jours. Cette convention, résultat de la mise en valeur des compétences et du travail de plusieurs années nous positionne comme un partenaire reconnu.

Ce futur nous le construisons tous à notre manière avec nos moyens et c'est ce qui en fera la force.

Je ne passerai évidemment pas sous silence l'opération OSÉE, événement sans précédent qui a mobilisé la Fédération, 15 000 heures, 350 personnes, 80 000 euros de dons. Beaucoup de choses ont été dites à différents titres et en différents lieux, sur cette opération.

L'opération OSÉE n'est ni une péripétie, ni un épiphénomène, ce fut sans doute la concrétisation, certes d'origine dramatique de ce que certains d'entre nous viennent chercher dans une Fédération telle que la nôtre. Une façon de montrer son appartenance à ce groupe important de pouvoir participer à une œuvre collective.

Même si nous déplorons que le corps d'Éric Establie n'ait pas été retrouvé, cette opération fut positive. Nous sommes allés au bout de ce que nous pouvions faire grâce au savoir faire du SSF et à la mobilisation des sauveteurs, le soutien de la commune et la bienveillance de l'administration française.

Le milieu naturel nous a rappelé que nous n'explorerons jamais que ce qu'il nous autorise à explorer c'est bien ce qui fait la spécificité de la spéléologie, accepter qu'il y ait une fin. L'accident d'Éric Establie s'inscrit dans la suite des événements dramatiques que la Fédération doit affronter tant en spéléologie qu'en canyon. L'évaluation et la prise du risque sont inhérentes à nos activités et constituent un point fondamental de notre activité.

Comme vous le savez, le 18 juin aura lieu à Labastide un rassemblement de l'ensemble des participants tant

au secours, qu'à OSÉE en présence d'Évelyne Establie et à l'invitation conjointe du maire M. Marron et du CDS 07.

Pour terminer, il n'aura échappé à personne que nous entrons dans la dernière année du mandat et que l'an prochain à la même date, il faudra renouveler le Conseil d'administration. Je vous engage d'ores et déjà à réfléchir et à vous imaginer occupant ce poste d'administrateur dont vous rêvez la nuit sans jamais avoir osé le revendiquer. 2012 sera enfin pour vous la consécration, l'arrivée sur l'Olympe, sauf que sur l'Olympe il y avait une parité totale, 6 Dieux, 6 Déesses. Dans notre Olympe à nous, il y a juste un peu plus de Dieux que de Déesses, mais j'appelle les minorités et notamment la minorité agissante des femmes à venir conquérir les postes qui leur sont réservés.

Je vais terminer cette allocution en saluant un homme qui a donné beaucoup pour la Fédération à tel point qu'il en a fait son métier, et qui part à la retraite à la fin de ce mois, merci à toi Marcel Meyssonnier.

Je tiens également à rendre l'hommage que nous devons à tous les spéléologues et canyonistes qui ont été durement éprouvés ou qui nous ont quittés cette année, tout particulièrement J. Michel président du SSF de 1984 à 1986, et je salue tout particulièrement la mémoire de Géo Marchand, président d'honneur de la Fédération dont l'engagement depuis plus d'un demi-siècle ne s'est éteint qu'avec son dernier souffle. »

Je vous remercie.

Je vais passer la parole à M. Arieu-Merlou.

Une minute de silence.

Je passe la parole à M. Arrieu-Merlou, qui va nous dire quelques mots.

« Ce n'est jamais facile de parler au nom de l'État, surtout après un discours passionné. C'est avec un grand plaisir que je suis parmi vous. Je dois d'abord excuser M. Ramé, directeur régional de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale, qui n'a pas pu venir aujourd'hui mais qui me permet d'être présent parmi vous. C'est la première fois que je participe à une assemblée générale d'une fédération nationale mais il est vrai que l'an dernier, j'avais eu l'occasion de voir l'équipe Midi-Pyrénées lors de l'AG de la ligue et je constate qu'ils ont toujours des idées, des propositions en matière statutaire notamment. Ils ont de la ressource. Ils avaient aussi un cadre technique de grande qualité mais que vous avez toujours puisqu'il est maintenant DTN, Éric Alexis, je voulais

souligner de la part de mon directeur le plaisir qu'on a eu à travailler avec lui. C'est la contribution de notre ministère de mettre à disposition des cadres techniques de qualité. C'est une aide aussi aujourd'hui qu'il ne faut pas négliger. Vous le savez bien, nos ressources financières sont hélas en diminution. Par des appuis en termes humains, logistiques, nous essayons de rester présents. Je note que votre AG est tout à fait démocratique. J'ai entendu beaucoup d'échanges, beaucoup de points d'appréciation, parfois de différences, mais qui font la richesse des AG d'associations, au niveau local, régional, national. C'est la vie de l'association loi 1901, et je crois que vous êtes vraiment dans la bonne ligne. Vérifier les quorums, vérifier les quotas, on ne va pas revenir sur la parité. Je crois que votre présidente est à l'image même d'une action concrète de présence des femmes au plus haut niveau, ce qui n'est pas évident dans beaucoup de fédérations sportives aujourd'hui. On a encore du travail à faire. Ça a été relevé ici et là. L'ancien juriste que je suis apprécie de voir que vous avez une tenue d'AGE tout à fait orthodoxe où le débat n'est pas absent, au contraire. Je voudrais également souligner dans les actions que vous menez quelques actions dans le domaine de la pratique, mais aussi des orientations du développement durable. Au sein du ministère des Sports, nous sommes dans ce concept, dont il appartient de lui donner de la substance. Vous êtes l'exemple d'une fédération qui s'implique, nous avons notamment des projets expérimentaux avec les CNDS et vous pouvez aussi trouver parfois sur le plan régional, départemental, des possibilités de financement d'actions à mener avec des partenaires. Je voudrais aussi parler du recensement des équipements sportifs, la partie réservée au recensement des cavités a été une partie très importante, parfois difficile techniquement. Les cadres fédéraux et d'État ont apporté une contribution décisive. Chaque année, des tranches de population sont renouvelées, c'est un travail de longue haleine. Sur Midi-Pyrénées, on recense environ 19 000 équipements, dont un bon tiers d'équipements de nature. Quand on a découvert qu'il y avait des milliers de grottes non recensées, il a fallu faire tout un travail de topographie, de recensement par GPS. C'est un aspect du travail de l'État qui concerne beaucoup la fonction d'observation, d'analyse, j'ai participé la semaine dernière à une réunion sur la mise en place de projets inter-services qui existent

dans chaque département, il s'agit de mutualiser. Nous avons, dans les fédérations, au niveau de l'État, intérêt à faire un exercice de répartition des tâches, d'attribution de compétences selon les niveaux, et de distinguer ce qui est du niveau de la mutualisation de moyens et des fonctions métier. Votre fédération a pris le bon virage dans le changement, induit par le contexte de notre société. Je souligne encore une fois la qualité de vos débats, la bonne santé financière retrouvée de votre fédération. »

3. Approbation du compte rendu de l'Assemblée générale 2010

Résultat du vote

H. Vaumoron : « Vous aviez demandé à ce qu'il y ait un vote par Internet avant la publication dans notre revue Spelunca. L'année dernière, le compte rendu 2010 a été envoyé début juillet aux grands électeurs pour effectuer le vote de juillet à fin août.

Il y a eu 62 grands électeurs qui se sont exprimés, dont 6 se sont abstenus ce qui nous donne 52 oui. Le compte rendu est paru dans le Spelunca du dernier semestre 2010. Nous allons procéder de la même manière cette année. »

4. Vote du règlement antidopage fédéral

Jean-Pierre Buch : « Je suis le médecin fédéral national et président de la Commission médicale. Le règlement antidopage est imposé par le ministère, on nous a demandé de le réactualiser. C'est très formaliste, on a changé quelques mots. Il n'y a rien de nouveau. Le texte du règlement fait treize pages et il y a une trentaine de pages d'annexes. Je passe sur les détails. Sur les deux pages en spéléo, on n'en dira pas grand-chose. On est persuadé à la Commission médicale que tous les spéléos ont une hygiène de vie saine, on n'a pas besoin de se doper. La seule chose qu'il faut retenir, ce règlement s'appliquera formellement, s'il y a des compétitions organisées par la Fédération, je demande que les amateurs de compétition réfléchissent à cet aspect du problème car le règlement est quand même très complexe, il y a des commissions et des sanctions ».

Jean-Pierre Gruat : « Comme à chaque fois qu'il y a des choses qui s'imposent par le ministère, a priori, c'est imposé, je ne comprends pas quand quelque chose nous est imposé, que l'on ait à se prononcer. Ou ça s'impose et on est obligé de l'appliquer, je ne vois pas pourquoi, on devrait en plus le cautionner par un vote. Sinon, ça nous oblige à voter pour, ce qui est antidémocratique. »

J.-P. Buch : « C'est une des questions que j'ai soumises au ministère. Est-ce que c'est vraiment nécessaire de faire ça ? Je n'ai pas eu de réponses. Ils ont en tout cas avalisé les modifications faites. »

Mathieu Jambert : « J'exprime une petite lassitude pour toutes les choses qui viennent du ministère et qui ne nous concernent pas : l'arbitrage, le dopage. Il faut que les ministères de tutelle comprennent une bonne fois pour toutes que l'on est différent, qu'on n'a rien à voir avec la compétition. On a la liberté aussi de ne pas signer. »

J.-P. Holvoet : « L'ensemble des règlements doit être voté, si on ne valide pas ce règlement antidopage, la Fédération pourrait se retrouver en difficulté lors du renouvellement de délégation en 2012. Ça fait partie des obligations. »

Pierre Arrieu-Merlou : « Vous exprimez votre voix, d'une manière pertinente. Il est vrai que demander de délibérer là-dessus est paradoxal quand même, comme le dit J.-P. Holvoet, il y a un cadre. Le sport français fonctionne avec des statuts type, le respect du cahier des charges, c'est pareil pour toutes les fédérations. Il n'y a pas de fonctionnement à géométrie variable selon les fédérations pour l'adoption des statuts. J'en parlerai avec mon directeur régional. »

É. Sanson : « Concernant les règlements antidopage, ça revient périodiquement, ça fait perdre du temps à beaucoup de monde, et je crains qu'en perdant du temps là-dessus, on n'ait pas le temps de traiter d'autres points importants. Pour ménager la chèvre et le chou, pour valider ce règlement sans perdre trop de temps, le CDS 38 propose un préambule à ce règlement : "Ce règlement sera mis en application préalablement à toute organisation de compétition spéléo ou canyon organisée par la FFS ou l'une des structures CDS ou CSR". Ce règlement s'applique à la FFS dans le cadre de la compétition ».

R. Legarçon : « Il faut savoir qu'il y a une fédération sportive qui a perdu sa délégation par refus de faire de la compétition, je pense qu'à un moment donné, on est soumis aux contraintes de la délégation, aux contraintes ministérielles, on touche des subventions, on ne peut pas l'ignorer. »

Christian Marget : « Si tout le monde s'abstient, est-ce qu'il est accepté par défaut ? »

J.-P. Holvoet : « Je voudrais revenir sur la proposition d'É. Sanson pour préciser certains points. Le ministère peut décider, et il ne l'a jamais fait, de faire un contrôle antidopage de la FFS, même si on n'a pas de



compétitions. Donc, la proposition du CDS 38 est sans fondement. »

L. Tanguille : « En fonction du résultat du vote, on fera un courrier au ministère dans lequel on intégrera la proposition d'amendement du CDS 38. »

Vote du règlement antidopage :

→ Pour : 65 Contre : 7 Abstention : 32
L'Assemblée générale adopte le règlement antidopage.

5. Vote du règlement intérieur fédéral

Article 1

Il n'y a pas de modification.

Article 2

Il y a plusieurs modifications.

2.4 Suppression des membres associés professionnels.

2.5 Modifications du 3^{ème} et 5^{ème} alinéa.

Vote de l'article 2 :

→ Pour : 104 Contre : 0 Abstention : 0
L'Assemblée générale adopte les modifications de l'article 2 à l'unanimité.

Article 3

J.-P. Holvoet : « Il n'y a pas de modifications importantes, c'est simplement une adaptation qui fait référence au bon article des statuts, on a remplacé Comité directeur par Conseil d'administration. »

Vote de l'article 3 :

→ Pour : 104 Contre : 0 Abstention : 0
L'Assemblée générale adopte l'article 3 à l'unanimité.

Article 4

La modification est du même ordre. On précise que les CSR sont des associations regroupant des groupes sportifs affiliés à la FFS. On a rajouté « dans le CSR ».

Vote de l'article 4 :

→ Pour : 104 Contre : 0 Abstention : 0
L'Assemblée générale adopte l'article 4 à l'unanimité.

Article 5

On a simplement renvoyé à l'article prévoyant le barème de calcul des représentants élus par les CSR et les CDS.

Vote de l'article 5 :

→ Pour : 104 Contre : 0 Abstention : 0
L'Assemblée générale adopte l'article 5 à l'unanimité.

Article 6

Précision pour la convocation à l'Assemblée générale, pouvant être envoyée par Internet un mois à l'avance.

Vote de l'article 6 :

→ Pour : 104 Contre : 0 Abstention : 0
L'Assemblée générale adopte l'article 6 à l'unanimité.

Article 7

Vote par correspondance.

On a fait très clairement la distinction du matériel de vote nécessaire pour

les votes par correspondance et les modalités de vote par Internet. Dans le cas particulier de vote par Internet, il n'y a pas de procuration.

Vote de l'article 7 :

→ Pour : 104 Contre : 0 Abstention : 0
L'Assemblée générale adopte les modifications de l'article 7 à l'unanimité.

Article 8

Changement du terme Comité directeur par Conseil d'administration.

Article 9

Vote de l'article 9 :

→ Pour : 104 Contre : 0 Abstention : 0
L'Assemblée générale adopte les modifications de l'article 9 à l'unanimité.

Article 10

Guy Ferrando, région Rhône-Alpes : « Je m'aperçois qu'on a de la difficulté à avoir des gens au Conseil d'administration, si on augmente la charge de travail, j'ai peur qu'on ait de moins en moins de candidats. »

L. Tanguille : « Quand on décide de se présenter comme administrateur de la FFS, on en assume les responsabilités. La position d'administrateur est délicate à tenir, car effectivement, les gens sont là en tant que représentant personnel, ils n'ont pas d'autres missions que celle d'administrateur et on leur soumet des avis. Souvent, les gens (hors Bureau, commissions) ne viennent plus, car ils se sentent déconnectés. »

Philippe Brunet, région A : « Je ne suis pas d'accord. Être membre du Conseil d'administration devrait suffire pour travailler correctement. Est-ce que des missions peuvent être découpées pour que chaque administrateur en ait une, indépendamment les uns des autres. Si on veut être au Conseil d'administration sans rien faire, il faut être vice président. Dommage d'être obligé de contraindre les choses. »

D. Molas : « Il faudrait travailler sur ce dossier de candidature. Le candidat pourra mesurer ce que l'on attend de lui. »

Vote de l'article 10 :

→ Pour : 99 Contre : 0 Abstention : 5
L'Assemblée générale adopte les modifications de l'article 10 à l'unanimité.

Article 11

À part les modifications des termes, on a précisé qui vérifiait les remboursements de frais. Actuellement, c'est le trésorier qui le fait, pas le Comité directeur. Le Comité directeur intervient lorsque le trésorier soumet des difficultés sur une note de frais. Alain Guillon, « à l'exclusion des siennes, qui sont vérifiées par le président. »

C. Prevôt, région L, « Dans le 2^{ème} alinéa « tous membres du Conseil d'administration, absence ou motifs graves » – ou recevables – à préciser. »

J.-P. Holvoet : « On entend par « recevables », par exemple un motif professionnel. »

Vote de l'article 11 :

→ Pour : 104 Contre : 0 Abstention : 0
L'Assemblée générale adopte les modifications de l'article 11 à l'unanimité.

Article 12

On a simplement modifié la date d'adoption du règlement antidopage (date d'aujourd'hui).

Article 13

Il concerne le rôle du Bureau.

J.-P. Holvoet : « On a indiqué que le secrétaire général, éventuellement aidé d'un secrétaire général adjoint, et non plus d'un ou plusieurs. Idem en ce qui concerne le trésorier. »

Vote de l'article 13 :

→ Pour : 104 Contre : 0 Abstention : 0
L'Assemblée générale adopte les modifications de l'article 13 à l'unanimité.

Article 14

Il concerne les pôles et les objectifs de chacun d'entre eux. Il y a 7 pôles : enseignements, santé-secours, patrimoine, vie associative, publications, développement, communication.

R. Legarçon : « Pôle 7 – nous souhaiterions l'appeler pôle relations extérieures. »

C. Marget : « Pour le pôle enseignement, afin de prévenir les risques liés à la pratique, ce n'est pas le seul rôle. Relent négatif. »

Audrey Guillon : « Je me pose la question : le pôle communication communique sans publier, et le pôle publications publie sans communiquer ? Pourquoi ne sont-ils pas ensemble ? »

Christophe Tscherter : « Je ne comprends pas la dénomination du pôle patrimoine, alors qu'on avait évoqué et demandé avec Didier Cailhol pour que les mots science et environnement apparaissent. »

L. Tanguille : « Ce terme de patrimoine correspondait à l'expertise sur les milieux, considérant que ce qui constitue le patrimoine de l'activité, c'est le milieu. Ce sujet a été tranché et discuté. »

Patrick Rousseau, CDS 24 : « Il est dommage que le terme scientifique n'apparaisse plus avec le pôle patrimoine. »

Vote pour renommer le pôle patrimoine, science et environnement :

→ Pour : 104 Contre : 0 Abstention : 0
L'Assemblée générale adopte cette appellation à l'unanimité.

3) Pôle patrimoine, science et environnement : Affirmer l'expertise de la FFS sur les milieux de pratique,

1) Pôle enseignement : afin de prévenir les risques liés à la pratique, le pôle enseignement a pour but de :

→ Pour : 104 Contre : 0 Abstention : 0
L'Assemblée générale adopte la nouvelle formulation à l'unanimité.

1) Pôle enseignement :

Ce pôle a pour but de :

- prévenir les risques liés à la pratique.

L. Tanguille : « Pour répondre à Audrey sur la thématique : communication et publications, aujourd'hui en tout cas, ce n'est pas la même chose. La publication est chargée de faire un certain nombre de documents, revues, Spelunca, Karstologia. La communication a travaillé sur la charte graphique, sur les textiles, va continuer à travailler sur les supports de communication. Ce sont des tâches différentes, mais tout est lié. Il faut créer des synergies. La publication est un vecteur de communication, mais aussi de savoir. »

Audrey Guillon : « La communication, c'est de la communication externe. Spelunca est le vecteur de communication interne le plus important de la FFS. Cette différence publication et communication donne l'impression au spéléo de base qu'il y a un problème de personne à la tête. »

P. Brunet : « La publication fait partie intégrante de la communication. Dire que les revues ne sont pas de la communication, c'est étrange. Un des soucis pour Karstologia, c'est de ne pas être plus diffusé dans les universités. L'objectif des pôles est de regrouper des commissions ensemble même si elles étaient différentes (cf. commissions enseignement), mais avec un objectif commun. Je pense qu'il serait judicieux de les remettre ensemble. »

L. Tanguille : « La communication utilise les publications pour faire des actions de communication. Publier en soi, ce n'est pas faire de la communication. »

Alain Guillon : « Dans une démarche d'évolution des idées, on peut évoluer. Quand il y a eu la réunion grand nord-est de la FFS, on a parlé de 5 pôles. L'argument avancé, c'est que la FFS n'était pas assez lisible avec toutes ses commissions. Mais, on est passés de 5 à 7. Cela revient à 2 commissions par pôle environ, si deux présidents de commissions ont envie de bosser ensemble, ils n'ont pas besoin de pôles. Il y a contradiction, il va falloir me re-convaincre. »

L. Tanguille : « La question que tu soulèves, le passage de 5 à 7, elle résulte de négociations entre le Comité directeur et les responsables de commissions actuels. On va

rentrer dans une période de rodage, d'expérimentation, il n'est pas impossible qu'il y ait encore des modifications. Si les pôles communication et publications doivent fonctionner ensemble, pourquoi pas envisager à terme de les réunir. Le fonctionnement actuel ne le permet pas. »

Audrey Guillon : « Il y a un pôle qui a le même nom qu'une commission. On a l'impression qu'il ne va y avoir qu'une commission dans ce pôle (communication). »

L. Tanguille : « Il faut voir un peu plus loin que ce titre. Au Comité directeur de mars, la proposition était relations extérieures, et le Comité directeur a préféré communication. »

Herrick Fessard, CDS 83 : « On est parti pour aller de l'avant, autant fusionner ces deux commissions tout de suite, la période de rodage se fait maintenant. »

L. Tanguille : « Il ne s'agit pas de fusionner deux commissions, on parle de pôle. »

J.-P. Gruat : « Quand on regarde les buts, il y a tout lieu de réunir ces deux pôles. Objectifs identiques, il faut les fusionner. »

Alain Guillon : « Quand je vote, j'aime avoir tous les tenants et les aboutissants. Je n'aime pas travailler avec des non-dits. Tu as parlé de négociations avec les responsables de commissions qui ont fait passer un projet de 5 à 7, ça doit concerner un autre domaine en plus de la communication et publications. Quels sont les arguments des responsables de commissions qui font qu'on n'a pas pu réunir des commissions ? Il y a peut-être des raisons objectives. C'est peut-être un conflit de personnes. »

L. Tanguille : « Si l'Assemblée générale souhaite réunir les deux commissions sous un même pôle, il n'y a aucun problème. »

Joël Roy, région Aquitaine : « L'Assemblée générale veut dire que vous avez convaincu qu'il fallait faire ces pôles, vous avez aussi convaincu qu'il fallait en faire peu, 5 est un nombre intelligent, vous arrivez avec 7, la question qui se pose : c'est trop compliqué de passer en une seule fois à 5. On pense que 5, c'est mieux, mais il faut peut-être des étapes. »

Alain Guillon : « On peut faire des étapes, mais qu'on m'explique pourquoi. »

J.-P. Holvoet : « Il faut que les pôles correspondent à un certain nombre de points du projet fédéral. Il y avait dedans un point important sur la communication, c'est pour ça qu'on voulait un pôle particulier. Mais si vous souhaitez les réunir, on peut le faire. Il n'y a pas eu de négociations là-dessus. »

Vote concernant la fusion des pôles communication et publications :

→ Pour : 97 Contre : 1 Abstention : 5
Refus d'un Grand électeur de participer au vote.

L'Assemblée générale adopte la fusion des pôles communication et publications en un seul pôle.

Alain Guillon : « Je refuse de rentrer dans un système où je dois représenter les gens de mon département pour voter la politique fédérale et où on me refuse les informations. Je ne participe pas à ce vote. »

L. Tanguille : « Ça n'apporte rien au vote. On note que tu ne participes pas au vote. Je considère avoir donné les explications nécessaires. »

D. Molas : « Quand on refuse de voter, on s'abstient. »

R. Legarçon : « Le refus de vote, c'est quelque'un qu'on ne comptabilise pas. »

L. Tanguille : « C'est un acte politique. On le notera au procès-verbal, c'est la volonté d'Alain. »

É. Sanson : « Je me pose la question de savoir s'il y a une utilité du regroupement par les pôles et pour cela, j'ai besoin d'un certain nombre d'informations : la répartition des commissions dans chacun des pôles, le rôle concret du coordinateur de pôles. C'est plutôt un intermédiaire qui ne va pas forcément faciliter la communication, au niveau des budgets. Il faut que les commissions aient leur budget, ce n'est pas son rôle non plus. Si c'était pour simplifier le nombre de commissions : 17 commissions + 6 pôles. »

L. Tanguille : « Les commissions n'apparaissent pas, car on va fonctionner en pôles et non plus en commissions. Il y a peut-être des commissions qui vont être amenées à disparaître. Il faut se donner la possibilité de travailler dans un environnement différent, avec des méthodes de travail différentes. La constitution des pôles définit des objectifs, que l'on ne nomme pas de manière claire dans les règlements intérieurs des commissions. »

H. Fessard : « On ne pourra pas calquer le fonctionnement des pôles sur celui de la DTN ? Il y a 5 piliers : développement jeune et famille, développement public et scolaire, formation, gestion. »

L. Tanguille : « La DTN n'est qu'un outil, c'est elle qui se cale sur notre fonctionnement. Chaque pôle fonctionne avec un binôme technique. Certains CTN fonctionneront avec plusieurs pôles. La DTN a son fonctionnement technique, qui est au service du projet fédéral, et pas l'inverse. »

Vote de l'article 14 :

→ Pour : 99 Contre : 4 Abstention : 1
L'Assemblée générale adopte l'article 14, avec l'ensemble des modifications votées.

Article 15

Les coordinateurs de pôle sont élus par le Conseil d'administration.

R. Legarçon : « Cela pose un problème : si le Conseil d'administrateur démissionne le coordinateur, alors que dans une commission, quand le président présente un président adjoint, il est là pour suppléer, au niveau du pôle, il n'y a personne. »

J.-P. Holvoet : « Il y en aura un autre. »

R. Legarçon : « On ne peut pas prévoir des adjoints ? »

L. Tanguille : « Justement non, on ne va pas élire des administrateurs et des suppléants. »

Emmanuel Cazot : « Y aura-t-il des responsables de commissions au sein de ces pôles ? »

L. Tanguille : « Oui, ça ne change pas. »

E. Cazot : « Le Conseil d'administration élira à la fois le responsable de pôle et différents présidents de commissions. »

J.-P. Holvoet : « Dans l'ordre des choses, les coordinateurs de pôles seront élus avant les présidents de commissions. L'idée, c'est que les administrateurs ne se contentent pas d'arbitrer, mais qu'ils soient partie prenante du projet fédéral. L'idée forte est là. Il faut faire confiance aux gens qui vont se présenter et on verra au fur et à mesure s'il y a des adaptations à faire. Mais dire aujourd'hui que ça ne marchera pas et mettre des garde-fous sur tout, c'est empêcher la créativité. »

Alain Guillon : « Il n'est pas écrit que les coordinateurs de pôles font partie du Conseil d'administration. »

J.-P. Holvoet : « Je propose qu'on rajoute à l'article 15 : les coordinateurs de pôles sont élus par le Conseil d'administration en son sein. »

Vote de l'article 15 :

→ Pour : 104 Contre : 0 Abstention : 0
L'Assemblée générale adopte les modifications de l'article 15 à l'unanimité.

Article 16

Il précise que les coordinateurs de pôle sont chargés de mettre en application la politique fédérale dans le domaine de compétences du pôle qu'ils coordonnent et qu'en cas de défiance du Conseil d'administration, le coordinateur de pôle est démissionné.

R. Legarçon : « Démissionné en tant que coordonnateur de pôle ou que membre du CA ? »

J.-P. Holvoet : « En tant que coordonnateur puisque c'est l'Assemblée

générale qui élit les membres du Conseil d'administration. Ce n'est pas le Conseil d'administration qui peut démissionner un de ses membres. »

Article 17

Les règlements intérieurs des pôles devront être réalisés conformément à une thématique définie par le Conseil d'administration et approuvée par ce dernier après consultation de la Commission des statuts et règlements fédéraux.

Vote des articles 16 à 22 :

→ Pour : 104 Contre : 0 Abstention : 0
L'Assemblée générale adopte ces articles et les modifications de l'article 16 à l'unanimité.

Article 23

On l'a modifié : « Les présidents de commission doivent rendre des comptes au Comité directeur et au Bureau une fois par an et chaque fois que cela leur est demandé » - « Le président de commission doit rendre des comptes au trésorier tous les mois, qui lui-même les présente à chaque fois que cela lui est demandé par le Bureau ou le Conseil d'administration. Ce qui se fait déjà actuellement. »

Vote de l'article 23 :

→ Pour : 103 Contre : 1 Abstention : 0
L'Assemblée générale adopte les modifications de l'article 23.

Article 24

On a adopté une charte graphique qui maintenant s'impose à tout le monde.

Vote de l'article 24 :

→ Pour : 102 Contre : 2 Abstention : 0
L'Assemblée générale adopte les modifications de l'article 24.

Articles 25 à 30

Vote des articles 25 à 30 :

→ Pour : 104 Contre : 0 Abstention : 0
L'Assemblée générale adopte les articles 25 à 30 à l'unanimité.

Article 31

La seule modification, c'est qu'antérieurement, on notait que l'organisateur de la réunion des présidents de CSR était désigné par le président de la FFS. Là, il est indiqué que l'organisateur est décidé au cours de la réunion des présidents de région.

Vote de l'article 31 :

→ Pour : 104 Contre : 0 Abstention : 0
L'Assemblée générale adopte les modifications de l'article 31 à l'unanimité.

Article 32

Toute convention qui lie un CDS ou un CSR à un tiers doit être soumise au secrétaire général de la FFS avant signature pour lecture et validation.



- Toute convention arrivant signée pourra être dénoncée par la FFS si cette dernière est reconnue non conforme notamment au regard du contrat d'assurance.
- Les personnes souhaitant signer une convention peuvent se rapprocher du secrétaire général fédéral pour bénéficier du conseil des commissions et du conseiller technique national concerné.
- L'intérêt, c'est qu'on a été confronté dernièrement à une convention signée par un CSR sans prendre avis de la FFS, le tiers a réclamé à ce CSR une attestation de RC que l'assurance a refusé de fournir. Il est important qu'il y ait un échange et une information.

Cela peut englober l'ensemble des conventions qui sont signées par un CDS ou CSR. Le CSRF propose qu'on renvoie cet article vers un règlement des conventions.

Éric Madelaine : « Il faut définir ce qu'est une convention et lesquelles sont visées par cet article. Il y a des conventions qui nous sont imposées réglementairement, qui ne peuvent pas être incluses. »

C. Marget : « Condition du temps de réponse de la FFS (clause : plus d'un mois, c'est considéré comme accepté). »

D. Lasserre : « Les conventions visées sont celles qui vont nécessiter la réalisation d'une attestation d'assurance. Cela m'oblige à vérifier. Imposer un délai de travail à la commission, c'est non. »

C. Prevôt : « Dans la 1^{ère} ligne, « pour relecture et validation ». Et ensuite, on dit qu'elle peut être validée et dénoncée. « Pour relecture et avis motivé ». »

D. Lasserre : « L'autonomie juridique des CDS, CSR, est-elle la même que celle de la FFS ? »

L. Tanguille : « Il faut trouver une rédaction qui réponde à la question d'É. Madelaine et à la région Midi-Pyrénées. »

13 h - 15 h : Pause déjeuner.

L. Tanguille : « Nous vous proposons d'adopter un amendement présenté par la région Midi-Pyrénées. La proposition :

- toute convention liant un CDS ou un CSR à un tiers doit répondre au règlement concernant la signature de convention entre structure déconcentrée et un tiers édicté par la FFS. »

Joël Roy, Région Aquitaine : « La phrase est tellement générale qu'elle ne veut rien dire. Il a été proposé de faire un règlement spécifique aux conventions, et d'y faire référence dans le règlement intérieur. »

É. Sanson : « Peut-on préciser qu'il s'agit de toute convention engageant la Fédération ? »

Philippe Brunet : « Pour une convention d'accès, cela pourrait être fait entre le CDS et le Conseil général. Et pourtant en Assemblée générale, on a décidé que ça regardait tous les fédérés. »

Mathieu Lambert : « Toute convention, hors convention de partenariat institutionnel. »

H. Vaumoron : « Le règlement va régler le problème. »

Vote de l'article 32 :

→ Pour : 104 Contre : 0 Abstention : 0
L'Assemblée générale adopte les modifications de l'article 32 à l'unanimité.

Vote de l'article 33 :

→ Pour : 104 Contre : 0 Abstention : 0
L'Assemblée générale adopte l'article 33 à l'unanimité.

Le nouveau règlement intérieur de la FFS est adopté.

5. Rapport moral de la Fédération pour l'année 2010

H. Vaumoron projette à l'écran les grandes lignes des actions en 2010, en référence avec les chapitres du projet fédéral.

CHAPITRE 1

1. Les propositions modifiant les statuts de la Fédération ont été soumises au Comité directeur de mars et le seront à l'Assemblée générale 2011.
2. Pour porter cette démarche, les rencontres programmées entre Comité directeur, CDS, CSR et grands électeurs ont été efficaces.
3. La mise en place des réunions grandes régions pour aborder les sujets liés aux différents échelons de la Fédération a permis des échanges fructueux et constructifs.
4. La Commission communication s'est structurée notamment en prenant appui sur l'opération OSÉE. Elle a engagé un travail sur la charte graphique en passant commande à un cabinet spécialisé « i10 ».

CHAPITRE 2

1. L'absence de financement n'a pas permis de mettre en route le projet de SpeleoBox.
2. Organisation d'une sortie dans la grotte de Gournier réunissant des représentants du ministère des Sports, de l'Écologie, du Syndicat des professionnels, de l'ANECAT, du PNRV.
3. Participation du président du CNOSF à la réunion du Comité directeur d'octobre.
4. Campagne d'adhésion de l'année incitant à fédérer tous les membres de clubs.

5. Modalités de paiement pour prélèvements et virements bancaires sont fonctionnelles.
6. Organisation de journées d'études communes entre les trois écoles.
7. Création des EDSC de l'Hérault et de la Dordogne.
8. Création du parcours jeune sur 3 axes.

CHAPITRE 3

1. Pour nos revues, recherche d'une démarche journalistique et donner plus de place à l'actualité.
2. Poursuite des actions engagées permettant la présence des CDS dans les CDES.
3. Mise en place d'un groupe de travail pour vérifier les conventions.
4. Organisation des États généraux du canyonisme en partenariat avec la FFME et la FFCAM.
5. Participation à des réunions avec la FFRP en vue de mise au point d'actions communes.
6. La FFS assure le secrétariat général de la Commission canyon interfédérale – CCI.
7. Réponses au BAAC 2010 en forte baisse.
8. Le Comité directeur a voté une extension du règlement financier qui permet des études statistiques financières.

CHAPITRE 4

1. Réalisation de l'étape 4 – orientations et définition de l'étape 5 de l'Agenda 21.
2. Signature de la charte relative à la prévention des violences sexuelles.
3. Travail de réflexion à propos de l'opportunité de création des structures d'expertise à même d'intervenir dans le cadre professionnel.
4. Concrétisation des actions menées sur le thème Spéléo et canyon pour tous, avec un point d'orgue au congrès de Sault.
5. Travail mené en 2010 visant à renforcer nos relations avec le ministère, en étroite collaboration avec la Commission scientifique.
6. Une convention d'engagement Grenelle devrait être signée en 2011.

CHAPITRE 5

1. Le guide des expéditions est distribué aux expéditions parrainées par la FFS.
2. Réalisation d'un stage canyon en Grèce.
3. Le SSF a assuré des formations secours à l'étranger et participé à la rencontre internationale des secours en Autriche.
4. Olivier Vidal, délégué FSE, est secrétaire général de la FSE.
5. Poursuite de travail de partenariat.
6. Christian Dodelin, vice-président de l'UIS, s'occupe du journal et du

site web. Il est président de la commission spéléo-secours de l'UIS et a préparé plusieurs rendez-vous pour l'année 2011.

Alain Guillon : « Il aurait pu y avoir la liste des choses qui n'ont pas été faites. Un certain nombre d'actions prévues, non faites, et pas prévues en 2011. L'action 57 : publication annuelle d'une étude de l'impact de nos activités sur le milieu souterrain, ou stage de définition de la méthodologie, 61 : édition de documents fédéraux sur la protection du milieu souterrain et des canyons. »

L. Tanguille : « Par définition, c'est un rapport d'activité et pas de non-activité. »

Alain Guillon : « Ça n'explique pas pourquoi on n'a pas fait ces actions et qu'elles n'apparaissent pas pour l'année prochaine. »

Christian Marget : « Les actions engagées pour que les CDS soient présents dans les CDES, qu'est-ce qui a été fait ? »

É. Alexis : « Je vous ai présenté l'an dernier la nouvelle organisation. Claire Lagache, arrivée en septembre, s'occupe de toutes les problématiques d'accès aux sites et d'inventaires. L'idée, c'est qu'on arrive sur le cas concret de la CDESI rapidement, à des formations pour les CDS et CSR. »

D. Lasserre : « Pour le moyen de paiement pour les coupons d'initiation. On rentre en phase de dématérialisation. Il n'y aura plus qu'un seul moyen de paiement, Internet. »

É. Alexis : « On a bien la problématique en tête de ceux qui n'ont pas de carte bleue, d'autres modes de paiement seront proposés, c'est à l'étude. »

Rapports d'activité des commissions pour l'année 2010.

H. Vaumoron projette à l'écran les grandes lignes des actions en 2010 des commissions qui ont effectué un résumé de leurs actions 2010. Philippe Durand : « J'organise des stages canyon, on nous a fait passer récemment une obligation de faire signer un document aux stagiaires. On accepte des gens de la CCI avec leur assurance, et là, ils doivent faire signer un papier pour l'assurance. Et l'aspect RC a été rejeté. »

D. Lasserre : « Pour les stages canyon. C'est un stage organisé par la FFS, l'organisateur doit pouvoir justifier en cas d'accident que tu as bien soumis à ces gens la formule d'assurance spécifique de la FFS. Il y a eu des accidents avec des encadrants qui pensaient être assurés. »

Michel Soulier, région F : « J'ai lu dans le Descendeur que le mode de rémunération de notre courtier a

changé de forme (un fixe), est-on gagnant ou perdant ? »

D. Lasserre : « Pour AON, ils se payaient en pourcentage, et on ne le connaissait pas. AXA tarifait son contrat. »

Philippe Bonnet, région F :

« 1. Coupons d'initiation : la 1^{ère} année c'est de date à date, et après, une utilisation par année civile. On ne peut pas simplifier ? Calquer sur année civile. »

2. Les anciens fédérés peuvent bénéficier de coupons d'initiation. Je ne suis pas sûr que le siège garde trace de ça. »

D. Lasserre : « C'est pour qu'une personne ayant de l'ancienneté dans la pratique ne soit pas assurée avec un coupon. »

M. Pajean assiste à nos débats depuis ce matin (GAP Éditions).

« Cela fait maintenant 20 ans que nous sommes présents, grâce à des gens comme D. Lasserre du CDS 73. Nous travaillons à la réalisation de Spelunca et de Karstologia. Nous connaissons beaucoup d'intervenants à la FFS. Nous déployons toute notre énergie de manière à produire les revues les plus justes, les plus jolies, les plus appréciables possibles et on a su se faire respecter par les intervenants de la FFS, nous ne ménageons pas nos efforts. La réactivité, c'est vous qui l'appréciez. Ce que nous apprécions des spéléos, ce sont des gens simples, attachés aux vraies valeurs, c'est toujours intéressant de travailler avec vous. »

Benjamin Weber : « Qu'est-ce qui va être fait des sous restants de l'opération OSÉE ? »

É. Lefebvre : « Cet argent a été donné dans un but bien précis, on n'a pas le droit d'en faire autre chose. Quoi qu'on fasse, on consultera les donateurs. Les rembourser au prorata de ce qui a été dépensé ou donation au « fonds Hammel », ou aider la famille. »

Dominique Beau « L'affectation du matériel : à l'issue de l'opération, tout ce qui pouvait être récupéré l'a été après remise en état, pour constituer des lots de matériel. »

Alain Guillon : « J'ai lu le rapport du SSF, sur les réponses apportées à certaines difficultés. Afin de pallier les défauts de communication constatés fin 2009 et début 2010 : ce n'est pas objectif. Le dernier Info SSF date de 2009, agréments distribués en mars, reçus finalement la semaine dernière. »

D. Beau : « Des outils de communication du SSF, il y en a beaucoup et il y a peu de personnes disponibles pour les faire vivre. Il y a l'outil central, le site du SSF. Ensuite, la lettre d'information qui paraît mensuellement. Pour la publication du journal Info SSF, on a voulu

donner une mission d'archivage et de mémoires, c'est un document annuel. »

Patrick Rousseau, CDS 24 : « La convention cadre avec la gendarmerie. »

D. Beau : « Elle existe toujours. Un certain nombre de départements l'ont déclinée. »

D. Beau : « Nous avons mis en place un nouvel outil pour la gestion des agréments, ce fut une gestion lourde. Cet outil a été livré début 2011. »

Philippe Loetscher, CDS 68 : « L'éviction d'Éric Zipper. Pourquoi ça s'était fait à cette date ? Est-ce lié à l'opération ? »

D. Beau : « La date ce fut un hasard. Pour le reste, le constat des dysfonctionnements s'est fait au fil du temps. É. Zipper n'a pas su passer la main, ce qui a créé des difficultés de fonctionnement. »

Audrey Guillon : « Est-ce qu'aujourd'hui le fonctionnement du SSF a changé et est-ce que plus de choses bougent qu'avant l'éviction d'Éric ? »

D. Beau : « La question ne se pose pas dans ces termes. Le constat est évident, la « maison » a continué à fonctionner. »

Le dernier point de ce rapport moral va consister en la présentation du travail réalisé par le groupe de travail piloté par Dadou Boutin suite à la commande de l'Assemblée générale 2010, de faire une étude de la pratique féminine.

Projection du résultat de l'enquête et commentaires.

À l'Assemblée générale de Sault, il a été déposé une motion pour que soit faite une photographie de la pratique féminine. Un groupe d'étude a été mis en place pour tenter de cerner le profil des pratiquantes puis définir les perspectives et les actions à mettre en place en 2011 dans le pôle développement.

Le principe a été de rassembler ces données, de faire ressortir le ressenti lié à cette pratique. Toutes les femmes qui avaient une adresse Internet, au nombre de 974, ont reçu ce document (GoogleDoc). L'information a été relayée par les présidents de clubs et CDS pour celles n'ayant pas de messagerie électronique. Ensuite, on a traité les données et travaillé sur leur restitution.

Le résultat, il y a 1 685 licenciées, on a reçu 362 réponses, soit 21 %. 37 % de réponses par rapport aux courriels. L'échantillon sondé est donc très représentatif.

On a essayé de tirer le portrait-robot de la spéléo. Elle a entre 30 et 50 ans, commence sa pratique entre 20 et 30 ans et elle pratique à 40 % une fois par mois ou plus. 43 % des femmes ont une interruption, très souvent liée à des contingences

familiales (enfants). Une femme spéléo commence sa pratique par ses fréquentations, connaissances professionnelles, familiales. Quand on voit les actions fédérales, JNSC, peut-être il y a quelque chose à creuser là. Les femmes trouvent que le matériel est plutôt adapté à leur pratique, beaucoup d'entre elles utilisent les trucs et astuces pour adapter le matériel à leur morphologie. Pour elles, la spéléo est un sport en tant que tel, convivial et de loisir. Science, formation, encadrement ont une place moins importante. Par contre lorsqu'elles pratiquent, elles sont actives. 60 % participent à tout, dans le déroulement, l'anticipation et l'organisation. Dans le déroulement des sorties, elles sont très actives, 76 % s'occupent d'encadrer, d'équiper, déséquiper, porter leur kit. Leur implication au niveau fédéral. 37 % seulement sont des élèves, mais plus au niveau local, club, CDS, ligue, seulement 2 % au niveau de la FFS. Globalement, elles n'ont qu'un seul mandat -83 %. Il y a 80 brevetées actives : 76 initiatrices, 12 monitrices, 2 instructrices (1994 et 1995), comment dynamiser ? Les femmes peuvent être porteuses de projets. Le nombre de participantes dans les actions portées par les féminines est plus important. Pour toutes les actions, il existe des comptes rendus. Je ne sais pas si tous ces rapports sont intégrés à la communication. Les femmes souhaitent conserver cette mixité. Il serait intéressant d'avoir le même sondage, avec les mêmes questions pour les hommes, pour pouvoir comparer et se projeter. Dans la courbe des 10-30 ans, il y a plus de femmes. Après, la courbe s'écroule. Nous souhaitons que ce groupe de travail devienne mixte.

Benjamin Weber : « Le postulat c'est qu'il y a une pratique différente des femmes, en conclusion, on va comparer avec la pratique masculine, alors que ça devrait être la base en amont. Si la pratique est différente, faut-il faire des actions différentes ? Si on a la même pratique, pas la peine. »

Dadou Boutin : « Ce qui a été voté à Sault, c'est une photographie de la pratique féminine. Par rapport à ce qui ressort, il est important de faire le comparatif. Si on s'aperçoit que la photographie masculine est la même, comment booster la spéléologie en général ? La question d'envoyer à des femmes qui ne sont plus fédérées reste à résoudre. »

Fabrice Rozier : « Ce type de questionnaire a plus de chances de fonctionner si on pense au maillage régional et départemental. »

O. Vidal : « Il y a eu d'autres études fédérales, l'étude sociologique de J.-L. Thomare, le diagnostic partagé de l'Agenda 21, toutes ont montré qu'il y a 3 fois moins de femmes à la FFS, après il y a beaucoup de commissions où il n'y a pas de femmes dans les directions nationales, et pas non plus dans les conseils techniques, et peu de brevetées. »

Vote du rapport moral :

→ Pour : 98 Contre : 0 Abstention : 0

L'Assemblée générale adopte le rapport moral de l'année 2010 à l'unanimité.

6. Rapport d'activité de la Direction technique nationale

Se reporter à l'article publié dans le Descendeur. Il n'y a pas de questions, ni de commentaires.

7. Élection des vérificateurs aux comptes pour l'assemblée générale 2011

Patrick Rousseau et Jean Piotrowski sont élus à l'unanimité.

8. Élection des membres du Comité directeur, postes vacants

Le secrétaire général n'a pas reçu de candidatures, donc ce point est abandonné.

9. Rapport financier de l'exercice 2010

1) Rapport du trésorier

É. Lefebvre projette des graphes comparatifs et les commente.

« On s'aperçoit que globalement les recettes sont assez proches d'une année sur l'autre, sauf pour la partie recettes affiliation, qui a bénéficié de l'augmentation de la cotisation. Il y a assez peu de variation sur le reste. Sur les dépenses, on a un peu plus de dépenses sur les actions qu'en 2009, mais un peu moins que prévu. Sur les instances, on est un peu en recul aussi. Et sur les dotations aux amortissements et les provisions aussi. On a à peu près réussi à diminuer les dépenses sans trop diminuer le volume d'actions quoi qu'on en pense, globalement quand on regarde les chiffres bruts, il y a quand même des dépenses assez conséquentes. »

Dans la projection, on compare les recettes de 2009 à celles de 2010. Ces deux parts de camembert font maintenant la même taille. On a remonté la part de nos ressources propres. On est moins dépendants des subventions qu'avant.

On a un peu plus de dépenses d'actions que l'année précédente, et on a un peu moins de dépenses de fonctionnement que l'année précédente.

Le résultat de l'année : un résultat positif de 48 000 €, qui vient interrompre une lignée assez longue de déficits.



J'anticipe sur l'année prochaine pour la gestion que doit mener la FFS. Il faut essayer de financer sur ses ressources propres ses dépenses de fonctionnement, de manière à ce que tout ce qui est subventions puisse servir aux actions.

Ce petit tableau compare deux courbes, les ressources propres et le fonctionnement. Cette année, on a réussi à rapprocher les deux courbes. Par contre, pour 2011, les courbes recommencent à s'écarter. Les infos qu'on a sur les partenariats éventuels ne sont pas forcément encourageantes.

Les moyens qu'on a pour équilibrer : il faudrait développer nos ressources propres, les partenariats et essayer de générer des revenus récurrents. On va essayer de générer des revenus de notre patrimoine immobilier, on en discute demain en Comité directeur. Il faut sécuriser nos ressources, suivre de près la convention d'objectifs. On a mis en place un tableau de bord que l'on a réussi à suivre en 2010. Il faut essayer de limiter les dépenses, les contrats engagés, il faut les diminuer, voire les supprimer. »

Michel Soulier : « Est-il possible de faire apparaître la ventilation des coupons d'initiation, les recettes et dépenses dans le budget de la Commission assurances. »

É. Lefebvre : « Je prends note de ta demande. »

2) Rapport de la Commission financière

Alain Guillon : « Je ne trouve pas le rapport de la Commission financière. »

J. Romestan : « En milieu d'année dernière au moment de l'Assemblée générale, j'ai démissionné du poste de trésorier pour raisons personnelles. J'ai été remplacé par É. Lefebvre, et j'ai été de droit membre de la Commission financière. La commission s'est étoffée, elle est de 4 membres. Il n'y avait personne pour être président. J'ai accepté l'intérim, c'est à ce titre que je vous parle car mon mandat s'arrête aujourd'hui. Si la commission a été étoffée, par contre, le document que je fournissais précédemment a été réduit à zéro. On n'a reçu que le rapport mensuel de la trésorerie de la FFS. Par contre, le réalisé mensuel n'a pas été transmis, ni les comptes, ni le rapport du commissaire aux comptes. La Commission financière n'est pas en mesure de faire un rapport sur les comptes 2010.

É. Lefebvre : « Je n'ai pas donné les documents, mais la commission sait qu'elle a un rapport à rendre pour l'Assemblée générale, si jamais elle ne reçoit pas les documents, elle peut m'en avertir avant la veille de l'Assemblée générale. »

3) Rapport des vérificateurs aux comptes pour l'exercice 2010

Patrick Rousseau et Philippe Brunet présentent et projettent le résultat de leurs investigations pour l'exercice de l'année 2010.

Méthode de travail

Nous nous sommes rendus séparément au siège les 9, 21, 22 mai 2011 en vérifiant les notes de frais et les factures pour :

- évaluer le respect des procédures comptables fédérales,
- vérifier la concordance des dépenses par rapport aux actions votées lors de l'Assemblée générale 2010 de Sault.

Nous avons également étudié chez nous, le compte d'exploitation 2010 et les balances analytiques détaillées de la FFS et des commissions. Comparaison du réalisé par rapport au prévisionnel voté par l'Assemblée générale.

Nos premières remarques non finalisées ont été transmises de vive voix au trésorier le 22 mai 2011. Nous avons finalisé notre rapport les 11 et 12 juin 2011.

Points positifs

Cette année encore notre intervention sera globalement positive sur les efforts de tous pour la tenue des comptes. Les remarques formulées lors des rapports précédents ont été suivies par les commissions.

Le contrôle des trésoriers est effectif. Les distances des déplacements vérifiées, sont conformes à la réalité. Les notes de frais sont généralement contresignées par le trésorier de commission ou parfois validées par mail auprès du comptable de la Fédération.

Le trésorier fédéral contrôle et vise la plupart des notes de frais du siège, ceci pourrait être amélioré puisqu'il est lyonnais. Les déplacements durant les stages sont souvent détaillés au verso des notes de frais.

Points d'amélioration

Les abandons de frais sont utilisés en général par les mêmes responsables (Comed...). Certaines commissions ne les utilisent pas ou à dose homéopathique. Il serait souhaitable d'en faire de la publicité. Le co-voiturage qui peut être indiqué sur les notes de frais, est utilisé, mais il concerne le plus souvent des spéléologues profitant de la voiture d'un responsable bénéficiant d'un remboursement. Ceci est bien pour l'aspect durable de l'activité mais ne réduit pas les dépenses de déplacement des responsables.

Des déplacements de la délégation FSE sont encore parfois faits par d'autres personnes que le délégué officiel. Il serait pratique, comme l'a fait systématiquement l'EFS, de

préciser sur les factures à quelles actions cela se rapporte.

Le stage haut niveau de la Commission canyon d'après le RI de la FFS aurait dû être pris sur la CREI (remarque déjà faite). Son subventionnement est de 57 % !

Lors de stages les factures d'hébergement doivent comporter le nombre de nuitées, et non pas un coût forfaitaire. Les déplacements en voiture sont parfois encore trop longs. Une réunion sur le développement durable s'est faite de Lyon à Paris en voiture (grève de train) sans prendre l'autoroute.

Conclusions

Le travail et l'implication de tous a permis de mieux respecter les procédures et de fiabiliser la tenue des comptes. Ce travail doit être maintenu par les nouveaux trésoriers qui doivent impérativement remettre leurs comptes au plus tard, fin janvier.

Si l'année 2010 montre un retour à l'équilibre des comptes, cela est dû également à un recul très inquiétant des activités hors fonctionnement. La diminution des stages (prévisionnel/réalisé) ne s'est pas traduite pas une baisse proportionnelle des dépenses. Il faut impérativement renouer avec une activité de stage plus soutenue pour toutes les commissions.

La totalité du coût des stages n'est pas intégrée puisque les déplacements des stagiaires n'apparaissent nulle part.

Après 7 années ce sera ma dernière vérification. Je mesure le chemin parcouru et note de réelles améliorations sur le fond et sur la forme des comptes.

Je regrette les contestations parfois très vives et souvent personnelles qu'ont suscitées certains rapports. Les points soulevés ont pourtant été validés et corrigés dans les années suivantes.

Je remercie Georges Mercier, le comptable de la Fédération, qui depuis plusieurs années nous prépare les éléments nécessaires à notre mission et Annie Legarçon qui m'a accompagnée durant 6 années. J'espère que Patrick Rousseau poursuivra cette mission, et qu'un nouveau vérificateur le rejoindra.

4) Rapport du commissaire aux comptes (CAC)

É. Lefebvre : « Nos comptes ont bien sûr été certifiés par le CAC, qui a juste émis une observation pour la modalité d'arrêtés des comptes. Il faudrait les arrêter un peu plus tôt. »

5) Vote du rapport financier :

→ Pour : 81 Contre : 0 Abstention : 0

L'Assemblée générale adopte le rapport financier à l'unanimité.

6) Vote de l'affectation du résultat de l'exercice 2010

Il reste à affecter le résultat. On propose une motion : l'Assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'année 2010 aux comptes report à nouveau.

Vote de l'affectation du résultat 2010 :

→ Pour : 81 Contre : 0 Abstention : 0

L'Assemblée générale adopte l'affectation du résultat 2010 aux comptes report à nouveau à l'unanimité.

10. Vote du programme d'actions Agenda 21 FFS (Étape 5 – Phase 1 - Libellés)

Ce point est présenté par O. Vidal et D. Jaconelli. Une projection permet de suivre toutes les étapes du travail réalisé et à réaliser.

Delphine Jaconelli : « Je vais vous resituer rapidement le contexte, afin de voir où on en est de la mise en place de l'Agenda 21, avant de vous présenter les actions, leur mise en place, et les prochaines échéances. »

Le plan d'actions proposé fait partie d'un long processus qui a commencé, il y a 4 ans, par décision du Comité directeur de la FFS. Ont eu lieu des communications en interne, la réalisation d'un diagnostic partagé et structuré par la création d'un groupe de travail Agenda 21. Ces étapes ont abouti l'année dernière à la définition d'enjeux et d'orientations, validée en Assemblée générale et qui a guidé la rédaction des actions proposées.

Le programme d'actions vient vraiment donner une portée concrète à cette démarche avec un principe opérationnel qui décrit ce que l'on va faire.

Ce programme comporte 52 actions, qui ont été définies autour des piliers fondateurs du développement durable : gouvernance, environnement, social, économique.

Notre fédération a depuis longtemps une démarche responsable, au niveau des clubs, CDS et CSR.

On a tenté de proposer des actions reposant sur l'existant, et permettant une amélioration régulière et progressive des modes de fonctionnement. Par exemple : l'action 26, diffuser le protocole d'étude d'impact de la pratique spéléologique sur les zones karstiques.

Dans le pilier social, toutes les actions proposées dans le cadre des enjeux liés à l'exclusion sociale sont étroitement liées aux conclusions du dossier Spéleo et canyon pour tous. D'autres actions pourront peut-être trouver un levier de concrétisation, comme par exemple l'action 41 dans le pilier économique : se structurer pour lancer un programme commun d'actions avec l'Éducation nationale. On a aussi essayé de proposer des actions qui vont permettre de mieux

visualiser les actions déjà menées. Par exemple : dans le pilier gouvernance, intégrer dans les statuts de la FFS le développement durable, ce que vous avez voté ce matin.

Le pilier économique : créer un label d'éco-expéditions responsables.

Pas mal d'actions proposent dans leur contenu la création ou l'amélioration d'outils déjà existants, ainsi qu'un accompagnement pour les fédérés et les structures déconcentrées, par exemple : l'action 7 du pilier gouvernance : créer un guide méthodologique d'accompagnement de manifestations éco-responsables, de la conception au bilan. Plusieurs actions répondent à plusieurs de ces axes.

Comment la mise en œuvre de ces actions est-elle envisagée ?

Pour une meilleure lisibilité, on a présenté un programme qui s'inscrit dans la durée. La majorité des actions ont une visée à moyen et long terme. On entend par moyen terme entre les années 2012-2016, et par long terme, au-delà de l'année 2016. Le programme présente aussi des actions d'intensité variable, certaines vont pouvoir se réaliser très rapidement, d'autres vont nécessiter plusieurs étapes. Au fil du temps, des actions vont fusionner, on va sentir le besoin d'intégrer d'autres actions au programme. Ce qui est sûr, c'est que l'implication des volontaires sera un appui de taille dans la réalisation. Présentement, il faut retenir que ce programme n'est pas exhaustif, mais il est évolutif et il permet de nous projeter dans les années à venir. Il faut garder à l'esprit que c'est un travail de fond, permanent, en perpétuelle évolution, qui fait partie du projet général de la FFS. L'amélioration continue des modes de gouvernance et des pratiques sont des fils conducteurs qui doivent permettre à chacun de participer à un projet commun, qui a une portée beaucoup plus large.

Il ne faut pas que ce programme soit ressenti comme une contrainte, mais plutôt comme une valeur ajoutée pour la FFS, car il représente une démarche qualitative sur des actions déjà en cours ou dont on parle déjà au sein de la FFS, et les bénéfices devraient se faire sentir et par la FFS et par les fédérés, car il proposera des outils pour mener des actions de valeur. C'est un engagement moral, une ligne de conduite que l'on se fixe en interne et il est vraiment important de garder à l'esprit que c'est un plan évolutif, non figé, qui évoluera en fonction de l'état d'avancement des réalisations, des actions et de l'évaluation qu'on en fera en interne.

Que va-t-il se passer dans les mois à venir ?

Les prochaines échéances concernent la mise en forme et l'élaboration des actions, concrètement, pour chaque action, une fiche sera rédigée, cette fiche précisera entre autre le contenu de l'action, les indicateurs d'évaluation, et une personne référente. L'expérience de chacun sera une plus value dans la mise en place des actions et source d'amélioration de ce travail collectif qui ne peut se réaliser et vivre sans votre collaboration.

Je vous invite à participer à ce travail, soit en intégrant le groupe Agenda 21, soit en prenant en charge la réalisation d'une action, ou en nous faisant part de vos idées. J'insiste vraiment sur le rôle que vous avez tous à jouer.

P. Rousseau : « *Comment est-ce que cela va s'impacter au niveau des CDS ?* »

D. Jaconelli : « *C'est l'Agenda 21 de la FFS. Après, si des CDS veulent faire leur propre Agenda 21, c'est possible.* »

O. Vidal : « *La FFS a entamé son Agenda 21 depuis 2006, les choses sont de plus en plus concrètes, c'est un travail de fond. C'est un principe lié à chacune de nos actions. La FFS a un rôle moteur, d'exemple. Une fois que le plan d'actions va être finalisé, il sera beaucoup plus facile pour des CDS, CSR, et les clubs de pouvoir faire leur, ils pourront s'inspirer de celui de la FFS, et ils auront l'aide et le soutien du groupe de travail. Il n'y a pas d'obligations. Ils peuvent l'inclure à leur plan de développement.* »

Vote de l'étape 5 de l'Agenda 21 :

→ Pour : 78 Contre : 0 Abstention : 1

L'Assemblée générale adopte l'étape 5 de l'Agenda 21.

11. Vote du rapport d'orientation 2011

H. Vaumoron présente les projets pour 2011 avec une projection pour que chacun lise les actions classées suivant les chapitres du projet fédéral.

CHAPITRE 1

1. Diffusion des rôles, missions et moyens des différents échelons de la FFS, via *La lettre de l'élu* et le *Mémento du dirigeant*.
2. Mobilisation des commissions au sein des pôles.
3. Mise en œuvre des modifications statutaires.
4. Poursuite des réunions des 4 grandes régions.
5. Présentation des évolutions du cadre juridique et du fonctionnement de la Fédération,
6. Propositions des modifications statutaires et du RI pour l'Assemblée générale 2011.
7. Mise en place de nouvelles conventions de partenariats.

CHAPITRE 2

1. Mise en place d'une gamme de produits fédéraux.
2. Mise en place d'un stand fédéral.
3. Mise à jour du site Internet.
4. Réactualisation du dossier de presse.
5. Réalisation d'une charte graphique de la Fédération qui sera présentée à l'Assemblée générale 2011. Définition du nouveau logo FFS.
6. Mobilisation des CDS disposant de cadres fédéraux pour l'organisation d'actions à l'échelle départementale visant à mobiliser les clubs sur des actions liées à l'accueil des nouveaux adhérents.
7. Poursuite le développement des EDSC.
8. Création d'une gamme de vêtements siglés pour les EDSC.

CHAPITRE 3

1. Pour nos revues : appliquer les préconisations du groupe de réflexion sur les publications fédérales.
2. Accompagner les comités dans leur démarche de recensement.
3. Gérer et coordonner les conventions d'accès.
4. Développer des partenariats avec les gestionnaires d'espaces naturels,
5. Assurer le suivi des contentieux.
6. Permettre la mutualisation des bonnes pratiques (CDESI, PDESI...).
7. Un groupe de travail réfléchira à une évolution du BAAC.
8. Mettre en œuvre les conventions d'application départementales de la convention cadre ONF.
9. Poursuivre la signature des conventions avec le BRGM.
10. Poursuivre les actions au sein des commissions interfédérales.
11. Susciter et participer aux actions interfédérales.

CHAPITRE 4

1. Réalisation de l'étape 5 : définition du plan d'actions.
2. Signature de la charte contre l'homophobie dans le sport (ministère des Sports et CNOSF).
3. Poursuite de l'étude sur le bureau d'expertise par la Commission scientifique.
4. En valorisant les actions en faveur de publics défavorisés (handicapés, cas sociaux...)
5. Action n°29 du programme d'action Agenda 21 FFS.
6. Publication dans une revue « grand public » d'un dossier sur le milieu souterrain.
7. Création d'une affiche commune avec l'ANECAT.

CHAPITRE 5

1. Poursuite des aides aux expéditions.

2. Organisation d'un stage initiateur au Liban.
3. Organisation du Rassemblement international de canyoning au Népal.
4. Signature d'une convention avec la Fédération cubaine.
5. Participation à l'organisation de la Rencontre internationale de secours en Belgique.
6. Poursuite de la présence de la FFS à la gestion de la Délégation FSE.
7. Participer aux actions initiées par la FSE.
8. Participer à l'Eurospeleo et au Camp Macédoine.
9. Poursuite du travail engagé au sein de la Délégation FSE avec la Commission environnement.
10. Poursuite du travail réalisé au sein de la Délégation UIS, animation du journal et suivi du site web.

Vote du rapport d'orientation 2011 :

→ Pour : 78 Contre : 0 Abstention : 0

L'Assemblée générale adopte le rapport d'orientation 2011 à l'unanimité.

12. Vote des tarifs des licences fédérales 2012

José Prevôt : « *Il était nécessaire pour des équilibres budgétaires de pouvoir augmenter notre indépendance vis-à-vis des ministères en augmentant légèrement les cotisations. Cela n'a pas été fait depuis deux bonnes années.* »

R. Legarçon : « *Il y a 2 ans, il y a eu une augmentation de 25 %. On a stabilisé pendant un an et là, on augmente de 5 % d'un coup. Je proposerai qu'on augmente un peu moins. Il faut se mettre à la place de tout le monde.* »

Fabrice Rozier : « *On ne connaît pas encore les tarifs de l'assurance 2012, si elle augmente aussi, il va falloir cumuler avec celle-là. 13,50 € d'augmentation de 2007 à 2012. En sachant que le réalisé est positif cette année.* »

J.-P. Holvoet : « *Est-ce que tu peux préciser le gain pour la FFS de cette augmentation, en global ?* »

J. Prevôt : « *Il sera environ de 12000 €. On vous propose des partenaires que vous refusez, alors trouvez-les. Et on ira chercher l'argent.* »

É. Lefebvre : « *On est dans une logique où on essaie de trouver nos financements propres. Trouver des partenariats, c'est compliqué. On peut trouver des partenariats, augmenter les cotisations, mais sur la durée, ça suivra une évolution sur le coût de la vie.* »

L. Tanguille : « *On note bien que l'augmentation n'est pas la tendance, si on fait cette proposition, c'est pour conforter nos fonds propres. Il y a plusieurs solutions, augmenter les adhérents. Cette année, le montant de la convention*



d'objectifs a été très légèrement augmenté. On travaille les partenariats. »

Annie Legarçon, région D : « Il y a un coût d'inflation, on attend deux ans et on augmente du double, on ne peut pas lisser sur le coût du niveau de la vie et on ne serait pas toutes les années obligés de revenir là-dessus et de polémiquer pour un euro. »

É. Lefebvre : « On propose de passer l'augmentation sur deux années. On vous propose de voter également pour l'année prochaine. On vous proposera à la prochaine Assemblée générale un mécanisme d'évolution des tarifs. »

Vote des tarifs des licences fédérales 2012 :

41 € au lieu de 42 € pour 2012. 42 € pour 2013.

→ Pour: 76 Contre: 2 Abstention: 0
L'Assemblée générale adopte les tarifs des licences fédérales 2012.

(Les nouveaux tarifs pour les années 2012 et 2013 seront joints au procès-verbal de l'Assemblée générale).

13. Budget prévisionnel de l'exercice 2012

J. Prevôt projette des graphes comparatifs et la projection des prévisions.

Les documents en pièce jointe.

D. Lasserre : « Vu la qualité de nos résultats, on peut supposer que le tarif n'augmentera pas. On les aura normalement au 31 août. »

Alain Guillon : « Dans le prévisionnel dans les lignes 19 et 20, on a 15K,5 pour le ministère de l'Intérieur, on avait 10 l'année précédente, et à la ligne 34, subvention écologie et développement durable, on a 0. Est-ce que ces subventions sont déjà confirmées ? »

É. Lefebvre : « Les sommes ne sont pas encore versées. Mais les commissions ont pour consigne de ne pas engager l'argent tant qu'elles ne sont pas versées. La subvention de ministère de l'Environnement sera inférieure et les dépenses aussi (environ 15 000 €). »

Jean-Paul Couturier : « Concernant le budget du SSF, il y a des changements importants de valeur, motivés par quoi ? »

É. Lefebvre : « Augmentation conditionnée par le fait que la subvention du ministère de l'Intérieur a été versée, ce qui n'a pas été le cas en 2008. »

Vote du budget prévisionnel de l'exercice 2012 :

→ Pour: 71 Contre: 0 Abstention: 1
L'Assemblée générale adopte le budget prévisionnel de l'exercice 2011.

Avis de la Commission financière

Voir le point 10.

14. Questions diverses

Étude des motions

J.-P. Holvoet : « Il y a eu un certain nombre de motions. Il y a une différence entre motions et amendements. Une motion ne se rapporte pas à des questions à l'ordre du jour de l'Assemblée générale. »

1. Motion du CDS 34

Le Comité directeur considère qu'il ne s'agit pas d'une motion. Mais d'une information.

2. Une motion de F. Marchand

concernant le titre du *Mémento du dirigeant*. Ce n'est pas du ressort de l'Assemblée générale. Elle sera présentée au prochain Comité directeur.

3. Une autre motion de F. Marchand

qui est membre d'un des organes disciplinaires de la FFS, et qui compte tenu de son expérience, fait des propositions sur le règlement disciplinaire de la FFS. Il y a des choses intéressantes dans ses propositions. Cependant, on ne peut pas se permettre de modifier unilatéralement notre règlement sans avoir fait une étude précise en lien avec le ministère. On le fera en cours d'année 2011.

4. Une motion du CDS 38

proposant la création d'un référendum d'initiative spéléo, sur laquelle on souhaite des éclaircissements. Le Comité directeur n'a pas su discerner la motivation du CDS sachant qu'il existe déjà un certain nombre de possibilités pour saisir les instances de divers problèmes. Un tiers des grands électeurs peut provoquer une Assemblée générale extraordinaire et le Comité directeur peut être à tout moment interrogé par n'importe quel fédéré.

É. Sanson, CDS 38, : « L'idée de cette motion, c'est d'introduire un petit peu de démocratie directe sur des sujets qui pourrait tenir à cœur les spéléos sans avoir à passer par l'ensemble des procédures administratives de grands électeurs. »

Fabrice Rozier : « Je ne vois pas comment on peut faire plus simple que les motions. Je ne vois pas ce qu'on peut faire de plus. »

J.-P. Holvoet : « Un autre point soulevé hier: cette motion est totalement imprécise. Des signataires? Combien? Quels sont les critères? Quels sujets? Cette motion devrait être retravaillée. Il faut voir aussi le coût financier pour la Fédération d'une telle opération. »

L. Tanguille : « Il y a la question des modalités, mais aussi la question de l'opportunité de la mise en place. L'Assemblée générale doit se prononcer sur l'opportunité. Si l'Assemblée générale décide de le faire, on rediscutera les modalités. »

É. Sanson : « C'est tout à fait précis. C'est voter pour le principe d'un référendum d'initiative spéléo et ensuite, le règlement intérieur fixera les modalités. C'est un outil démocratique de plus, ça n'implique pas qu'il y a un défaut de démocratie. »

Éric Lefebvre : « C'est la négation du rôle du Comité directeur et de l'Assemblée générale. L'Assemblée générale se réunit tous les ans. On ne peut pas comparer avec l'État et les élections tous les 5 ans. C'est mal venu et sans intérêt particulier. »

É. Madelaine : « Je ressens la réaction d'É. Lefebvre comme se sentant attaqué. Cet outil en parallèle avec l'existant, il faut en discuter. »

Vote de la motion du CDS 38 :

→ Pour: 32 Contre: 57 Abstention: 9
L'Assemblée générale ne retient pas la motion du CDS 38 proposant un référendum d'initiative spéléo.

5. Motion du CSR F.

La région Midi-Pyrénées demande que l'Assemblée générale se prononce : « Considérant les risques très importants de pollution et d'épuisement des ressources des eaux, les risques évidents d'altération du milieu souterrain y compris du patrimoine archéologique, les dégâts occasionnés au paysage, et parce que l'utilisation de ces "nouvelles" énergies fossiles, grandes productrices de gaz à effet de serre est en contradiction totale avec la volonté nationale et internationale de les réduire de toute urgence, la Fédération française de spéléologie demande expressément l'abrogation des permis accordés pour l'exploration et l'exploitation en France des gaz et huiles de schistes, et demande l'interdiction définitive de tout projet d'exploitation de ces énergies fossiles sur le territoire français quelle que soit la technique employée. »

Fabrice Rozier : « Le Sénat a réautorisé sous prétexte d'expérimentation la fracturation hydraulique. C'est une énergie fossile qui produit des gaz à effet de serre. On va voter l'Agenda 21 qui parle de bilan carbone. La 1^{ère} motion de Midi-Pyrénées concernait l'interdiction de la fracturation hydraulique. Malgré la lettre de la Fédération, malgré la mobilisation, on essaie de passer en force. Problème pour nos partenariats avec nos ministères de tutelle. »

Philippe Brunet : « Ce qui me dérange, c'est l'argument énergie fossile, et là, il y a un grand mélange. Ce n'est pas en disant non à tout qu'on va être entendu. »

Éric Madelaine : « Je comprends l'argument de Philippe. En même temps, un article paru dans Nice matin, il y a 2 mois et signé d'Estrosi disait exactement ce qui est écrit là.

Lobbies n'hésitant pas à mentir, en disant que ce sera propre. On ne peut pas accepter ça. »

J.-P. Gruat : « On est complètement dans le juger. On nous impose des règles ou des interdictions pour protéger 3 concrétions dans des cavités et on ne s'opposerait pas à ce qu'il y ait des trous partout avec des polluants troublant les eaux souterraines avec méthodes d'exploitation inconcevables. »

C. Marget : « On a voté ce matin dans les statuts pour intervenir sur n'importe quelle question d'environnement. »

Christophe Tschertter : « Je suis très mal à l'aise, je vais prendre ma casquette Commission environnement. Je pense que c'est une erreur, vous vous trompez de sujet, la FFS doit rester dans son domaine de compétences et d'expertise et rester au-delà de la mêlée. Le débat est hyperpolitisé et pourri. Je suis très méfiant. Si on a envie de s'investir, on le fait à titre individuel. Mais est-ce la place de la FFS de se positionner d'une façon aussi dogmatique? Réfléchissez à ce que vous allez faire, s'il n'y a pas de problème de tutelle, de subventions. On est où, à la FNE? »

Robert Durand, Région Q : « Ce n'est pas des nouvelles énergies, je préférerais qu'on mette nouvelles techniques. »

Didier Cailhol : « J'interviens au titre de la Commission scientifique, je partage l'avis de C. Tschertter. Le combat ne doit pas être posé dans ces termes-là. Il y a des atteintes aux karsts, par contre au niveau du combat, c'est de l'engagement citoyen. C'est politisé. On risque de perdre notre crédibilité. Je suis engagé à titre personnel dans ce combat. »

Bernard Tourte : « Je suis déçu. Je vois des scientifiques qui sortent un article cette semaine en disant qu'en Ariège, les tests d'exploitation ne comportent aucun risque pour le sous-sol ariégeois. »

Vote de la motion du CSR F :

→ Pour: 58 Contre: 26 Abstention: 14
L'Assemblée générale adopte la motion du CSR Midi-Pyrénées sur les gaz et huiles de schistes.

Mathieu Lambert : « Est-ce que la FFS s'engage dans une démarche de communication ? »

5. Motion 11

J.-P. Holvoet : « Le CSR C fait une proposition de nouveau règlement intérieur pour la Commission secours. Le Comité directeur d'hier soir a validé le vote du Règlement intérieur modifié par la commission elle-même. Compte tenu de cette motion, le Comité directeur s'engage à retravailler avec la commission son

règlement intérieur, de le revoir avec elle, au regard de la motion. Le règlement intérieur de la commission, c'est du ressort du Comité directeur. Ce n'est pas une motion à discuter ici. Seul le président de la commission doit rendre des comptes au Comité directeur sur le fonctionnement de sa commission et sur les actions menées par sa commission. »

Bernard Abdilla : « Le règlement intérieur adopté hier, est un aménagement pour cautionner l'éviction d'Éric Zipper. La motion va dans un sens de plus de collégialité dans le fonctionnement de la commission. »

J.-P. Holvoet : « On ne rejette pas cette motion. Le Comité directeur va travailler en lien avec la commission pour voir ce qui est envisageable, sachant quand même qu'il y a une certaine latitude laissée au président de commission pour organiser sa commission comme il l'entend. On a reproché au Bureau de ne pas intervenir dans cette affaire. »

Bernard Abdilla : « Je souhaite faire partie du groupe de travail. »

L. Tanguille en prend acte.

6. Motion de la ligue d'Alsace, demandant des explications. Ce point sera exposé lors du compte rendu des commissions.

Concours affiches JNSC

Présentation par Fred Meignin de la démarche du jury et du résultat.

On a eu l'idée avec la Commission communication d'organiser un concours d'affiches. Je tenais à remercier Fred Bonacossa qui a relayé l'information sur la liste speleos.fr.

On a reçu 8 projets malgré des délais très courts. Le gagnant est Arnauld Malard de Midi-Pyrénées, qui gagne 200 mètres de corde. L'affiche gagnante était la propriété de la FFS. Les 8 projets d'affiches seront sur le site de la FFS

Attribution des prix

Isabelle Obstancias indique que le prix Martel-De Joly n'a pas

été attribué en 2011 faute de candidat.

Le « prix Hammel » qui récompense des travaux novateurs portant sur la prévention des accidents ou sauvetages spéléologiques a un lauréat. Un seul dossier a été présenté, mais ce n'est pas pour ça qu'il a été élu, mais par sa qualité. Il s'agit de la « ventilation artificielle des cavités » présentée par la Société spéléo archéologique de Caussade par Michel Soulier.

Dominique Beau : « Pour rappel, ce prix Hammel vise à récompenser des travaux dans le domaine de la prévention et des secours. Ce dossier remplit ces deux conditions. La ventilation des cavités sert aussi bien dans les explorations, recherches, que pour des phases de secours. Ces travaux sont très intéressants, c'est une base d'expérience très riche. » Michel Soulier : « On travaille dans des cavités extrêmement gazées, c'était une nécessité de trouver une solution. Petit à petit, on s'est rendu

compte de l'intérêt de cette ventilation pour le CO₂, ce que ça peut apporter pour les secours. Si on veut retirer ou aspirer le CO₂ d'un massif, c'est impossible. Il faut souffler. » Les prochains prix auront lieu en 2013 pour le cinquantenaire de la fédération de spéléologie.

16. Clôture de l'Assemblée générale ordinaire

L. Tanguille : « Une information importante. Nous avions prévu de faire le congrès 2012 à Ollioules. Gilles Colin vient de m'informer que ça ne se fera pas, donc, nous n'avons pas de lieu pour l'Assemblée générale 2012. Il faut une candidature pour l'organisation d'un congrès si possible, ou à défaut d'une Assemblée générale. »

Christophe Prevôt propose que la Lorraine organise l'Assemblée générale 2012.

Je déclare close cette Assemblée générale 2011.

La séance se termine à 20h 10. —

Le compte rendu de l'Assemblée générale a été approuvé par 80 Grands électeurs sur 127.

Proposition d'évolution des tarifs fédéraux

Année	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Licence membre individuel	51,00 €	53,00 €	54,50 €	56,00 €	57,50 €	65,00 €	65,00 €	68,00 €
		3,92 %	2,83 %	2,75 %	2,68 %	13,04 %	0,00 %	4,62 %
Remise tarif famille	25,50 €	26,50 €	27,25 €	28,00 €	28,75 €	32,50 €	32,50 €	34,00 €
Remise jeune -22 ans	25,50 €	26,50 €						
Remise jeune -26 ans			27,25 €	28,00 €	28,75 €	32,50 €	32,50 €	34,00 €
Remise 1 ^{ère} adhésion après le 1 ^{er} juin			27,25 €	28,00 €	28,75 €	32,50 €	32,50 €	34,00 €
Affiliation club	70,00 €	72,00 €	73,50 €	75,00 €	77,00 €	78,00 €	80,00 €	82,00 €
		2,86 %	2,08 %	2,04 %	2,67 %	1,30 %	2,56 %	3 %
Affiliation club + BBS CD ou papier	70,00 €	72,00 €	73,50 €	75,00 €	77,00 €	78,00 €		
Affiliation club + BBS CD+papier	92,00 €	72,00 €	73,50 €	75,00 €	77,00 €	106,00 €		
Cotisation partenaire associé			73,50 €	75,00 €	75,00 €	77,00 €	80,00 €	82,00 €
Licence membre club	29,00 €	30,00 €	30,70 €	31,40 €	32,00 €	40,00 €	40,00 €	41,00 €
		3,45 %	2,33 %	2,28 %	1,91 %	25,00 %	0,00 %	2,50 %
Remise tarif famille	14,50 €	15,00 €	15,35 €	15,70 €	16,00 €	20,00 €	20,00 €	20,50 €
Remise jeune -26 ans			15,35 €	15,70 €	16,00 €	20,00 €	20,00 €	20,50 €
Remise JNS	14,50 €	15,00 €	15,35 €	15,70 €	16,00 €	20,00 €	20,00 €	20,50 €
Remise 1 ^{ère} adhésion après le 1 ^{er} juin			15,35 €	15,70 €	16,00 €	20,00 €	20,00 €	20,50 €
Abonnement Spelunca	20,00 €	20,50 €	21,00 €	21,50 €	22,00 €	22,50 €	23,00 €	23,50 €
		2,50 %	2,44 %	2,38 %	2,33 %	2,27 %	2,22 %	2,17 %
Remise parrainage	10,00 €	10,25 €	10,50 €	10,75 €	11,00 €	11,00 €	11,00 €	11,00 €
Abonnement Karstologia	22,00 €	22,75 €	23,50 €	24,00 €	24,50 €	25,00 €	25,50 €	26,00 €
		3,41 %	3,30 %	2,13 %	2,08 %	2,04 %	2,00 %	1,96 %
Abonnement Karstologia non fédéré								42,00 €
Frais de port								8,00 €
Tarif au N°								21,00 €
Abonnement Spelunca non fédéré								41,00 €
Frais de port								8,00 €
Tarif au N°								20,50 €
Abonnement groupé Spelunca Karstologia	36,50 €	38,00 €	39,00 €	40,00 €	41,00 €	42,00 €	43,00 €	44,00 €
		4,11 %	2,63 %	2,56 %	2,50 %	2,44 %	2,38 %	2,33 %
Abonnement BBS CD+papier	22,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	28,00 €		
Abonnement BBS CD ou papier	11,00 €	13,00 €	15,00 €	17,00 €	18,00 €	18,50 €		
Licence temporaire	7,62 €	8,00 €	8,00 €	11,00 €	12,00 €	14,00 €	18,00 €	20,00 €
		4,99 %	0,00 %	37,50 %	9,09 %	17 %	28,57 %	11,11 %
Initiation de masse						75,00 €	75,00 €	75,00 €



Ouverture de l'AG. De gauche à droite : Jean-Pierre Holvoet, M. Pierre Arrieu-Merlou, inspecteur Jeunesse et Sports représentant la direction des Sports, Laurence Tanguille, présidente de la FFS, Éric Alexis, DTN, Éric Lefebvre.



Laurence Tanguille, présidente de la FFS, ouvre l'AG.

Une Assemblée générale 2011 efficace et conviviale

Dans la mesure où aucune localité ne s'était proposée pour héberger le congrès national annuel de notre Fédération, le Comité spéléologique régional (CSR) Midi-Pyrénées avait invité l'Assemblée générale de la FFS à Balma, dans la banlieue toulousaine.

Les magnifiques locaux du Comité régional olympique et sportif, où le CSR a ses bureaux, étaient très bien adaptés pour cela : un accès aisé, un cadre superbe, des salles très fonctionnelles et toutes les facilités nécessaires à une ambiance conviviale.

L'organisation par les bénévoles du CSR conduits par Tigrou fut parfaite, disons-le. Malgré le temps fort ensoleillé et donc sec, mais tout avait été prévu, la brise était au rendez-vous et on put profiter de l'excellente cuisine faite par nos amis midi-pyrénéens, de jour... comme de nuit.

L'ambiance fut très studieuse et efficace, comme le lecteur peut en juger par ce numéro 123 de *Spelunca*, dont les pages « Bruits de fond » sont exceptionnellement étoffées. Il y eut des discussions passionnées, mais aussi globalement une formidable entente.

Et puis, le prix Frédéric-Hammel fut décerné par le jury à Michel Soulier et à la Société spéléologique de Caussade, pour leurs travaux et leur promotion de la méthode du ventilateur, à la fois pour aérer les cavités à atmosphère trop confinées et pour déterminer les possibilités de continuation. Les lecteurs de *Spelunca* ont eu le privilège de lire dans le numéro de décembre 2010, en avant-première si l'on peut dire, l'article sur la méthode.

On se souvient que l'usage du ventilateur a grandement aidé les travaux de secours menés il y a quelques mois en Ardèche. Dominique Beau, président du Spéléo secours français et membre du jury du prix, a insisté sur l'intérêt de la méthode du ventilateur et a exprimé ses remerciements aux concepteurs.

Le jury du prix était présidé par Isabelle Obstancias.

Deux réunions du Comité directeur fédéral ont eu lieu la veille et le lendemain de l'Assemblée générale.

Un grand merci à nos amis de Midi-Pyrénées pour leur remarquable organisation logistique de ces réunions historiques, au cours desquelles la structure de notre fédération a été largement refondue.



Dominique Beau

Claude MOURET
Clichés de l'auteur



Présentation de la spéléologie au féminin, par Dadou Boutin.

L'assistance à l'AG.
Au premier plan, M. Guy Pajean, directeur de Gap Éditions, invité.



Le Comité directeur fédéral le lendemain de l'AG.
Ci-dessus : Jean-Pierre Holvoet, Éric Lefebvre, José Prévôt, Henry Vaumoron, Éric Alexis.
Ci-dessous : Dominique Dorez, Emmanuel Cazot, Laurence Tanguille, Jean-Pierre Mourès, Jean-Jacques Bondoux, Frédéric Meignin, Raymond Legarçon.



Michel Soulier.



Remise du prix Frédéric-Hammel à Michel Soulier par Isabelle Obstancias, avec Laurence Tanguille.



Les grands électeurs de l'AG.



Délicieuse cuisine faite maison.

Repas convivial du jour de l'AG.

Réunion du Comité directeur du 13 juin 2011, Toulouse (Haute-Garonne)

Présents : Jean-Jacques Bondoux, Gilles Colin, Jean-Pierre Holvoet, Yves Kaneko, Éric Lefebvre, Frédéric Meignin, Annick Menier, Delphine Molas, Jean-Pierre Mouriès, Isabelle Obstandias, José Prevôt, Jacques Romestan, Laurence Tanguille, Henri Vaumoron, Olivier Vidal (pouvoir de P. Kerneis à D. Molas)

Membres présents et représentés : 16

Directeur technique national : Éric Alexis

Absents excusés : Bernard Lips et Philippe Kerneis

Absent : Jacques Orsola

Présidents de commissions (ou représentants) : Pierre-Michel Abadie (pour l'EFS), Jean-Pierre Buch (président CoMed), Emmanuel Cazot (pour l'EFS), Dominique Dorez (pour l'EFS), Jean-Louis Giardino (pour l'EFC) jusqu'à 12 h, Claude Mouret, Raymond Legarçon (jusqu'à 10 h 30).

Ce compte rendu est provisoire. Il sera validé lors de la prochaine réunion.

Le cas échéant, les modifications ou les remarques figureront dans le compte rendu de la réunion suivante.

Le quorum étant atteint, la réunion débute à 9h 10

1. Bilan de l'Assemblée générale 2011

L. Tanguille : « C'était une Assemblée générale importante avec les modifications des statuts et du RI, c'était du travail pour la nécessaire répartition des rôles. En 2012, dernière année du mandat, l'Assemblée générale sera électorale et elle aura lieu en Lorraine. Il faut du matériel de vote pour l'année prochaine, des outils modernes qui permettent de gagner du temps. »
A. Menier : « La location d'un matériel de vote électronique coûte environ 1500 €. »

J. Prevôt : « Le point important pour 2012, il y aura les modifications de statuts des CSR et CDS à faire approuver par l'Assemblée générale. »

R. Legarçon : « Les nouveaux statuts et RI des CSR et CDS sont prêts. »

J.-P. Holvoet : « Il est nécessaire d'améliorer le matériel de sonorisation, on n'entendait rien. »

L. Tanguille : « On a passé beaucoup de temps sur les modifications de statuts. Il n'y a pas eu de débats sur le rapport d'orientation. »

R. Legarçon : « J'ai trouvé cette Assemblée générale très bien. »

E. Cazot : « Était-ce une obligation d'aborder les statuts dès le début ? »

J.-P. Holvoet : « Non, on aurait pu le faire après. Mais, comment veux-tu adopter un règlement intérieur qui est lié à des changements de statuts, si tu ne les as pas adoptés avant ? Il y a une logique. »

É. Lefebvre : « On peut remercier la région Midi-Pyrénées, autant pour les moyens que pour la convivialité. »

En conclusion

L'Assemblée générale 2011 fut dense avec une large présence des représentants de nos adhérents, (104 présents et représentés sur 126). Les discussions sur les nouveaux statuts et RI furent animées et franches. Elles ont abouti à un résultat positif dans un temps relativement court. Le rapport moral de la Fédération et le rapport d'activité des commissions furent suivis avec intérêt sans soulever beaucoup d'interrogations. Le rapport d'orientation n'a pas suscité de question pour l'avenir. Est-ce dû

à la fin prochaine de ce mandat ou à une difficulté à se projeter dans l'avenir, ou la durée excessive des assemblées générales ?

La durée de l'Assemblée générale nécessite qu'on se préoccupe de mettre en place des outils modernes pour gagner du temps.

La région Midi-Pyrénées nous a accueillis avec chaleur et convivialité dans une organisation simple et détendue. Un grand merci à tous ceux qui se sont mobilisés.

Pour l'organisation matérielle, les enregistrements doivent être suivis par une seule personne pour éviter les impondérables techniques. La sonorisation a posé des problèmes ce qui a nuï à l'enregistrement des débats. La préparation matérielle des débats a permis une présentation plus dynamique grâce notamment aux diaporamas. Nous en avons préparé sept pour tous les thèmes présentés à l'assemblée.

2. Mise en place des correspondants des « pôles »

Ce point ayant été discuté lors du Comité directeur du 11 juin, il n'a pas été rediscuté.

3. Perspective 2012. Assemblée générale ou congrès

Pour l'année 2012 ce sera une Assemblée générale qui se tiendra en Lorraine, puisque la région Q précédemment pressentie s'est désistée.

Pour les Assemblées générales, H. Vaumoron a créé une fiche technique détaillée du matériel nécessaire et des procédures à effectuer. Il l'a soumise à Christophe Prevôt. L'année prochaine, on ne s'occupera pas du matériel d'enregistrement. À Sault, c'est le CDS 84 qui s'en était chargé. Il n'y a pas eu de soucis (à l'exception de la carte mémoire qui n'avait pas été vérifiée) C. Prevôt s'en chargera.

4. Cinquantenaire de la FFS et congrès « Millau 2013 »

Ce sera une manifestation importante qui est attendue. J.-P. Gruat a commencé à mettre en place les bases du rassemblement. Une demande de financement est déposée auprès du Comité directeur. En 2013 à Millau seront regroupés le congrès national, le 50^{ème} anni-

versaire de la Fédération française de spéléologie et le 8^e Euro spéléo forum. Le dossier est dans l'espace de partage de documents.

L'organisation est conjointe entre le CSR Midi-Pyrénées et le CDS 12.

Les organisateurs comptent sur le Bureau pour relayer au sein de la Fédération l'information sur cet événement, bien qu'il puisse paraître lointain à certains.

J.-P. Gruat souhaiterait savoir :

- si des conventions de partenariat existeront en 2013 entre la FFS et un marchand de cordes et Petzl ;
- l'exposition sur les cinquante ans de la FFS ne peut pas être réalisée par les organisateurs du congrès. Il faut une personne ayant une excellente connaissance de la FFS depuis sa création qui travaillera en étroite collaboration avec le Bureau pour valider le message que nous souhaitons transmettre et la qualité de l'exposition ;

- un article dans *Spelunca* et/ou sur le site réalisé directement par la FFS devra aborder ce sujet, en précisant le contenu et les moyens de cette exposition ;

- la création de l'exposition sur les 50 ans de la FFS, si elle doit aboutir, sera réalisée et pilotée par la Fédération. Il nous semble important que le Comité directeur désigne un responsable de cette mission, connaissant suffisamment l'historique de la FFS et son évolution durant ces 50 ans.

Les organisateurs s'occupent de l'installation de cette exposition dans un lieu approprié où elle pourrait rester 3 à 4 mois.

Le sujet sera abordé par le Comité directeur d'octobre avec la présentation. Il faut travailler sur le dossier pour que le Comité directeur ait quelque chose de construit et que le trésorier ait validé un certain nombre d'actions. Il faut présenter un ensemble cohérent

5. Agenda fédéral 2012 (proposition)

Le calendrier a été fait sans tenir compte de la fin de l'olympiade puisque le planning n'a d'intérêt que s'il est prévu avant le début de l'année civile suivante. Il est toujours modifiable. Le calendrier corrigé en cours de séance sera renvoyé à toutes les instances après validation du Comité directeur.

Il est demandé :

- Le lancement des candidatures pour le futur Conseil d'administration le plus tôt possible.

Un projet de charte d'engagement du candidat au Conseil d'administration de la Fédération, ainsi qu'un projet sur les missions d'un administrateur ont été réalisés. Ils seront présentés à la prochaine réunion du Comité directeur.

- L'année 2012 étant une année électorale, il est souhaitable de conserver les réunions des grandes régions et d'impliquer les CDS et CSR sur la réforme de leurs statuts et RI, lors de ces réunions. Mais, il n'a pas été pris de décision.

Malgré le fait qu'il n'y aura pas de congrès couplé avec l'Assemblée générale, le Comité directeur a rejeté la proposition de prévoir l'Assemblée générale sur un week-end de deux jours.

→ Pour : 5 Contre : 9 Abstention : 1
Le Comité directeur ne retient pas la proposition d'effectuer l'Assemblée générale sur deux jours.

6. Commission

« Spelunca librairie »

É. Lefebvre informe le Comité directeur des frais générés par le déplacement de la librairie fédérale sur les congrès ou rassemblements divers qui dépassent le chiffre d'affaires ou les bénéfices des ventes. É. Lefebvre souhaite que le Comité directeur se saisisse de cette question.

La solution réside peut-être dans la prise en charge par les organisateurs de congrès ou de rassemblements du coût du déplacement de la commission « Spelunca Librairie ». Le budget prévisionnel prévoit pour la librairie un excédent de 5 000 €. Or les excédents proviennent essentiellement des ventes par correspondance ou par Internet. Comment tenir le budget, tout en continuant à apporter ce service aux fédérés ?

Après avoir passé en revue diverses solutions, le Comité directeur adopte la proposition du trésorier à savoir :

Conclusion

Le trésorier attire l'attention du Comité directeur sur les dépenses occasionnées par la librairie lors de ses déplacements. Ces frais sont



souvent supérieurs à la marge réalisée lors de la manifestation. Après discussions, le Comité directeur décide que le service apporté aux fédérés par ces déplacements doit perdurer, ces dépenses étant couvertes par la marge réalisée par les ventes par correspondance.

Néanmoins la réussite d'un déplacement étant liée à 3 facteurs, la fréquentation, le linéaire disponible pour la librairie et l'offre, il sera demandé au prochain président d'intégrer ces points lors du choix des déplacements.

7. Secours européen. Interconnexion entre les pays

Extrait du compte rendu de Christian Dodelin chargé de ce dossier, « Lors de la 12^{ème} Conférence de la Commission spéléo secours UIS en Bulgarie, il a été abordé la nécessité de créer une commission spéléo secours européenne en s'appuyant sur l'existence de la FSE. Toutes les structures de secours spéléo participant aux travaux et rencontres actuelles de la commission spéléo secours de l'UIS sont à prendre en considération ainsi que leurs organisations spéléo nationales, fussent-elles actuellement non adhérentes à la FSE. »

Une structure regroupant les organisations de spéléo secours en Europe doit se poser en tant qu'interlocuteur auprès des structures européennes sous peine de se voir écarté du dispositif secours européen qui ne manquera pas de se mettre en place dans le futur.

8. Commission CREI. Actions et communication

La présidente a reçu une invitation à une manifestation pour un rassemblement féminin de spéléologie, en Roumanie, qui bénéficie selon les organisateurs du soutien de la Fédération, alors que personne n'était informé de ce parrainage.

Qui a décidé de ce parrainage ? Il est impératif que le Comité directeur soit informé de ce type d'actions en amont.

La Fédération n'a pas soutenu « SpéléOféminin », elle ne souhaite pas soutenir un 2^{ème} SpéléOféminin à l'étranger.

O. Vidal et E. Cazot informent le conseil qu'il y a bien une demande au titre d'une RI (relations internationales) pour un stage féminin en Roumanie, mais qu'il n'y a pas de parrainage de la Fédération pour une autre manifestation.

La CREI est donc incitée à être plus vigilante sur les actions inscrites dans les demandes des commissions en vérifiant en amont que ces demandes ont bien obtenu au préalable l'aval du Comité directeur.

9. Aménagements des locaux du siège (travaux)

Du fait du déménagement du CNDS, rue Marc-Antoine Petit, la salle Chevalier s'est libérée. Il se pose la question de la mettre en location moyennant la réalisation de travaux permettant de la rendre indépendante du siège en cloisonnant et en créant des sanitaires.

Une étude a été faite sur la possibilité de louer la salle auprès des agences du quartier, le loyer mensuel pourrait être de l'ordre de 500 € par mois (une recette nette de loyers de 4300 € par an). Les travaux nécessaires à ce cloisonnement sont estimés à 10 000 € TTC.

Par ailleurs, il est proposé d'améliorer le confort des lieux de travail et de réunion.

- Effectuer la normalisation des réseaux électriques et l'adaptation des lieux pour les handicaps sont la priorité qui s'impose.

- Améliorer le confort sonore et visuel des salles de réunion et accessibilité aux personnes handicapées.

- Adaptation pratique des moyens de projection, de la sonorisation et de l'isolation phonique.

- Si l'organisation des réunions intègre la gestion des repas, il faut se donner les moyens pratiques pour laisser les lieux corrects.

- Procéder à des travaux de rafraîchissement du siège, peinture et sols.

- Donner un éclairage en second jour au bureau du DTN.

- Créer des sanitaires supplémentaires afin de permettre l'accès sans traverser la salle de réunion quand elle est occupée.

Les travaux électriques sont estimés à 3000 € environ.

Le reste des travaux est estimé à 35000 €.

Les travaux seraient financés sur nos fonds propres.

Le CSR Rhône-Alpes a sollicité la Fédération pour occuper la salle Chevalier moyennant un loyer équivalent à ce qu'il paye actuellement quai Saint Vincent, puisque, suite à la décision de leur Comité directeur de quitter et de vendre le local du quai Saint Vincent, il ne disposerait plus de local.

Le Comité directeur se prononce sur le fait de mettre en location la salle Chevalier au prix du marché (à 5000 euros par an).

→ Pour : 2 Contre : 12 Abstention : 2

Le Comité directeur ne retient pas la proposition de location de la salle.

Le Comité directeur se prononce également sur le fait de mettre à disposition la salle Chevalier moyennant des travaux de cloisonnement au CSR C (location à 1000 euros par an).

→ Pour : 6 Contre : 8 Abstention : 2

Le Comité directeur ne retient pas la proposition de mettre à disposition la salle au CSR C.

En conclusion, au siège, deux salles se libèrent, la salle Chevalier dès maintenant et la salle de reprographie en 2013.

L'ensemble des travaux de rénovation est nécessaire et doit être prévu au budget.

10. Candidatures aux distinctions honorifiques et médailles

Position du Comité directeur

Nous avons été sollicités par le ministère pour faire des propositions au titre de la légion d'honneur et de l'ordre du mérite. Nous avons demandé à A. Menier de travailler sur ce point.

Néanmoins, É. Lefebvre se pose la question de principe, de proposer des candidatures.

Proposition

Est-ce que le Comité directeur est d'accord pour proposer une liste de personnes aux distinctions de la légion d'honneur et de l'ordre national du mérite ?

→ Pour : 12 Contre : 3 Abstention : 1

Le Comité directeur retient cette proposition.

Le Comité directeur souhaite récompenser les acteurs bénévoles de la Fédération pour mettre notre activité au-devant de la scène médiatique. En conséquence, il faut répondre à cette demande, mais à la condition qu'il y ait des critères objectifs et pérennes pour sélectionner des candidats.

Un groupe de travail doit se pencher sur les critères à définir pour proposer des candidats aux médailles. Un dossier sera présenté pour la prochaine réunion du Comité directeur, en octobre.

Il se compose de : A. Menier, C. Mouret et J.-P. Mouriès.

11. Le site Internet et gestion des adhérents

Un travail de fond est en cours dans la gestion informatique et Internet au sein de la Fédération.

La Commission communication, le trésorier et les salariés mettent en place des actions pour décharger le travail administratif du siège et préparer une refonte du site fédéral. Au terme d'une consultation, le prestataire choisi est ID.10.

12. La dématérialisation des coupons

Un appel d'offres est en cours. Un cahier des charges a été réalisé. Pour l'instant, nous avons deux réponses sur les quatre sociétés consultées.

13. Informations

Remplacement de M. Meyssonnier

M. Meyssonnier sera en retraite le 29 juin de cette année. Le poste est finalement passé au mouvement. La candidature pour ce poste devait être passée au plus tard le 6 mai.

En interne, il n'y a pas de candidat (J&S). Un candidat externe issu de l'Éducation nationale a posé sa candidature pour un détachement.

Point sur la « gestion des stocks des publications invendues »

Lors du dernier Comité directeur, le trésorier a fait une proposition de destruction d'une partie du stock des publications invendues, afin de réduire le stock à 150 exemplaires de chaque numéro. Des solutions alternatives avaient été proposées, seule l'attribution des collections pour les lauréats du concours de l'affiche des JNSC a été réalisée. Il faut en proposer aux bibliothèques communales qui fonctionnent en réseau, et aux clubs.

F. Meignin et O. Vidal se chargent de définir les critères d'attribution. O. Vidal se charge de faire l'annonce pour la rentrée de septembre. L. Tanguille précise qu'il n'est pas possible d'affecter du temps « salariés » pour préparer des séries et gérer les envois.

C. Mouret, propose un encart dans *Spelunca* pour informer les auteurs. Suite à la discussion sur l'échéance de la destruction des stocks, il est convenu d'attendre le congrès de 2013 à Millau pour engager définitivement la mise au rebut.

Proposition

Une proposition sur le mode de diffusion sera faite rapidement. Date butoir au-delà de laquelle on détruira le stock : le congrès 2013

→ Pour : 11 Contre : 2 Abstention : 0

Le Comité directeur retient cette proposition.

Point sur les publications fédérales (Mémento, La Lettre de l'Élu)

Mise à jour du *Mémento du dirigeant*. C. Prevôt souhaiterait faire la mise à jour pour la fin de l'année avec l'équipe constituée de H. Vaumoron, C. Prevôt et R. Legarçon.

La Lettre de l'Élu

On a fait le choix de la diffuser par Internet avec une nouvelle présentation. Mais les aléas techniques et l'indisponibilité du secrétaire général ne permettent pas d'assurer une périodicité de sa diffusion. Seul L. Mangel peut la diffuser sur Internet, donc nous sommes tributaires de sa disponibilité.

Le Pass fédéral

P.-M. Abadie informe le Comité directeur que le document est chez

l'imprimeur. Il travaille sur le changement de format et la mise en page. Il y a des modifications à intégrer. Il n'y a que la moitié des pages publicitaires prévues. S'il a les retours des photos, à la rentrée, c'est bon. Il y a un souci avec la couverture.

Peut-on solliciter quelqu'un ? P.-M. Abadie souhaite également faire le point sur les pages publicitaires et recherche un graphiste pour travailler sur la couverture.

Le BAAC, évolution et gestion

Bernard Lips s'interroge sur la nécessité de maintenir le BAAC. Le Comité directeur émet un avis favorable à la poursuite de ce travail d'enquête en le rendant plus simple d'utilisation.

- Il y a des outils qui permettent de faire de la saisie en ligne, il faut trouver une technique d'adaptée, comme les différents questionnaires en ligne existant déjà (comptes rendus activités des cadres EFS, enquête pratique féminine, dossier d'agrément du SSF).
- Il n'y a pas de retour direct en dehors des publications dans *Le Descendeur*. Il serait bien que les adhérents aient un retour des enquêtes, au moins les clubs et les CDS. L'information doit redescendre pour que ce soit un vrai outil.
- La périodicité est actuellement annuelle, est-ce pertinent ? La périodicité est une contrainte lourde, *a priori*, en ligne cela devrait être plus souple. Ce point sera retravaillé avec B. Lips.

Communication, logo, charte graphique et vêtements

Le travail sur la première phase de mise au point de la charte graphique est terminé et elle a abouti à la charte dite « papeterie bureautique », et elle sera suivie par la seconde phase concernant les publications. Des tee-shirts sont proposés à la vente. Ils ont connu un beau succès au cours de ce week-end, de nouveaux produits seront proposés ultérieurement (polaires, bonnets, autres produits dérivés). L'ensemble des fédérés disposant d'une adresse Internet a reçu l'information sur l'adoption du nouveau logo par le flyer créé spécifiquement et qui a été aussi envoyé à tous nos partenaires. Une information complémentaire dans *Spelunca* sur la nouvelle charte graphique et les produits dérivés paraîtra dès que tout sera bouclé.

Convention CREPS Vallon-Pont-d'Arc/FFS

É. Alexis précise qu'elle sera signée le 27 juin.

Elle a été votée par Internet et validée au cours de la réunion précédente.

Courrier d'action en justice. Informations du DTN É. Alexis

La Confédération nationale des éducateurs sportifs a envoyé un courrier à plusieurs fédérations demandant de ne plus utiliser les titres de moniteur/entraîneur, considérant que le titre est usurpé par les fédérations sportives, selon une interprétation du code du Sport. Ce courrier est une mise en demeure effectuée par l'avocat du syndicat à plusieurs fédérations. Le ministère a répondu que seules les personnes dans une situation d'encadrement contre rémunération sont concernées par cette mise en demeure. Mais une note du service juridique du CNOSF exprime moins de certitudes.

15. Questions diverses

Produits dérivés

La Commission communication est chargée de l'élaboration et de la vente des produits dérivés.

Manuel technique de l'EFS

E. Cazot, informe le Comité directeur que le manuel sera chez l'imprimeur début juillet et demande qu'un point soit fait sur les annonceurs. Selon A. Menier, le « Vieux campeur » participe pour un montant de 1400 € HT, « Résurgence » pour 400 € HT, « Beal » pour 400 € HT et « Petzl » pour : 600 € HT. Les fichiers sont chez l'imprimeur « Gap ».

La convention Petzl

La convention est en cours de négociation, pour l'instant la proposition de la société Petzl qui privilégie le don ne nous convient pas. Toutefois, il convient d'intégrer la publicité « Petzl » dans le manuel puisqu'il y a un engagement sur ce point.

Question de plusieurs clubs de plongeurs en Midi-Pyrénées

J.-P. Mouriès demande si la Fédération veut bien engager une médiation avec les propriétaires de certaines résurgences dans le Lot pour en permettre un accès libre ou réglementé. Claire Lagache est en charge des questions liées aux accès aux sites de pratique, ce point est à voir avec elle et avec l'EFPS. Lors d'une réunion de la CIPS (Commission interfédérale de plongée souterraine), les questions soulevées par les actions du Conseil général du Lot pour acquérir des terrains et les aménager en parking ont été évoquées afin que l'EFPS en informe les plongeurs.

Prix Hammel

I. Obstancias propose que le prix Hammel soit ouvert au niveau européen en 2013, comme en 2008, à l'occasion du congrès européen. Il faut l'accord du Comité directeur qui doit précéder celui de la famille Hammel.

→ Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0
Le Comité directeur retient la

proposition d'ouvrir le prix Hammel à l'Europe en 2013.

Le montant du prix avait été doublé en 2008, est-ce également envisageable pour 2013 ? Il faut voir avec le trésorier pour cette question.

La séance est close à 13 heures. —

Appels à candidatures Réunion Comité directeur 15-16 octobre 2011

Organe disciplinaire d'appel

Un membre de la commission a démissionné. Donc, conformément au règlement disciplinaire de la Fédération (FFS), le Comité directeur de la Fédération devra, lors de sa réunion des 15 et 16 octobre 2011, procéder à l'élection d'un nouveau membre de l'organe disciplinaire d'appel qui est, comme celui de première instance, « investi du pouvoir disciplinaire à l'égard des associations affiliées à notre Fédération, des membres licenciés de ces associations et des membres licenciés de la FFS. Chacun de ces organes se compose de cinq

membres au moins choisis en raison de leurs compétences d'ordre juridique et déontologique ».

Ces organes disciplinaires sont « composés en majorité de membres n'appartenant pas aux instances dirigeantes » et « les membres des organes disciplinaires ne peuvent être liés à la Fédération par un lien contractuel autre que celui résultant éventuellement de leur adhésion. »

Les candidatures pour ces organes disciplinaires doivent parvenir au siège de la FFS, 28 rue Delandine, 69002 Lyon avant le 14 octobre 2011 à minuit.

Commissions

Deux postes de président(e) et président(e)-adjoint(e) de commissions de la Fédération française de spéléologie sont vacants. Ils sont à pourvoir lors du prochain Comité directeur le 15 et 16 octobre 2011 à Lyon. Pour la commission Spelunca/Librairie, un(e) président(e) et son adjoint(e). Pour la Commission financière, un(e) président(e). Vous pouvez consulter le *Mémento du dirigeant* sur le site fédéral, paragraphe C « Les commissions et délégations fédérales », pour connaître

les tâches et les règlements intérieurs des commissions concernées.

Pour les présidents, les candidatures comprenant : nom, prénom, profession de foi, doivent parvenir au siège de la Fédération, 28 rue Delandine, 69002 Lyon, par courrier postal ou par Internet au secrétariat avant le vendredi 14 mars 2012 à minuit.

Le président(e) présente son adjoint(e) nominativement dans son courrier. Les présidents de commissions sont élus pour un mandat d'un an, jusqu'à la fin de l'olympiade en octobre 2012.

Appels à candidatures Assemblée générale du 28 mai 2012

Membre du Comité d'administration

La totalité des membres du futur Conseil d'administration de la Fédération française de spéléologie soit dix-huit (18) postes seront à pourvoir lors de la prochaine Assemblée générale fédérale qui se tiendra le 28 mai 2012 en Lorraine. Les candidatures signées comprenant : le nom et le prénom, avec une photographie d'identité récente et la profession de foi de 250 mots maximum, doivent parvenir au siège de la Fédération, 28 rue Delandine, 69002 Lyon, au plus tard le mardi 11 avril 2012 à minuit. Les adhérents de la Fédération doivent être titulaires d'une licence depuis au moins deux ans pour présenter leur candidature. La fonction de représentant de CSR à l'Assemblée générale est incompatible avec le mandat de membre du Comité directeur fédéral.
Durée du mandat : 4 ans

Contenu des candidatures

- nom et prénom du candidat
- profession de foi
- signature
- photographie d'identité

Dépôt des candidatures

- remises en main propre au siège fédéral contre récépissé,
- envoyées par pli recommandé avec AR au 28 rue Delandine, 69002 Lyon,
- envoyées par fax au 04 78 42 15 98 sous réserve de comporter la signature du candidat,
- envoyées par courriel sous forme d'une pièce jointe dans le format « .pdf » comportant la signature du candidat à secretariat@ffspeleo.fr.



Expéditions nationales de la FFS

Appel à projets 2013

Par l'attribution du statut d'« expédition nationale », la Fédération française de spéléologie aide et soutient des expéditions à l'étranger sélectionnées pour leur ampleur. Les projets susceptibles de bénéficier de ce statut sont des expéditions exceptionnelles dans leurs objectifs scientifiques ou sportifs, de par leur logistique ou encore au travers de la collaboration locale mise en place. Elles doivent être menées par des équipes expérimentées et avoir fait l'objet au minimum d'une pré-expédition ou d'une reconnaissance préalable. Ce peut être des projets pluriannuels aboutis, qui peuvent concerner toutes les zones géographiques explorées par les spéléologues français, sans *a priori*.

Les équipes souhaitant obtenir le statut d'« Expédition nationale FFS » en 2013 sont invitées à soumettre leurs projets à la Commission des relations et expéditions internationales (CREI) avant le 30 décembre 2011, afin qu'ils puissent être étudiés lors de la réunion annuelle du conseil technique de la CREI.

La sélection finale des projets et l'attribution du statut d'« expédition nationale » seront réalisées par le Comité directeur de la FFS, sur avis de la CREI, en mars 2012.

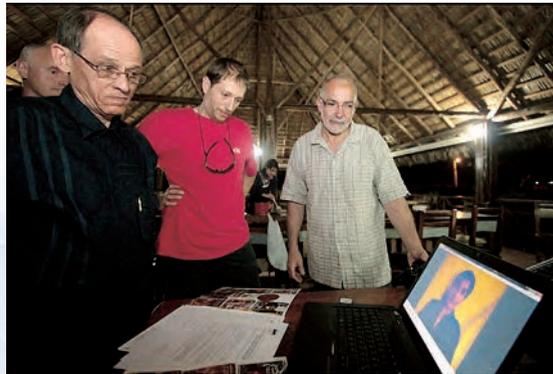
Les critères pour l'attribution du statut d'Expédition nationale FFS sont disponibles en page « Expéditions » sur www.crei.ffspeleo.fr

Les dernières expéditions nationales FFS :

- 2003 : Guizhou 2003 (Chine)
- 2005 : Papou 2005 (Papouasie – Nouvelle-Guinée)
- 2006 : Ultima Patagonia (Chili)
- 2007 : Siphons sous la jungle (Papouasie – Nouvelle-Guinée)
- 2008 : Ultima Patagonia (Chili)
- 2010 : Ultima Patagonia (Chili)
- 2011 : Canyon Chamjé Khola (Népal)
- 2012 : Wowo 2012 (Papouasie – Nouvelle-Guinée)

Contact : dn_crei@ffspeleo.fr

Signature d'un protocole d'échanges franco-cubains en matière de spéléologie



Ercilio Venta Canosa, Jean-Philippe Ferrara, Christophe Tschertter – Michel Renda, devant le film préparé par Laurence Tanguille.

Du 26 mars au 12 avril 2011, la Salle Team photo 3D (association internationale regroupant les spéléologues photographes 3D), a organisé une expédition à Cuba, plus précisément sur la grande terre de Moa (extrême Est de l'île). Participaient à cette expédition des spéléologues cubains, italiens, suisses, espagnols et français. Nous ne manquerons pas dans un prochain numéro de *Spelunca* de vous présenter les secteurs explorés et les découvertes réalisées à cette occasion, notamment dans le fabuleux réseau des Farallones. À l'occasion de cette expédition, un protocole d'échange franco cubain,

préparé en France par Phil Bence pour la CREI, était signé entre la FFS et la Sociedad Espeleologia de Cuba (SEC). C'est à l'entrée de Grotte de Bellamar (province de Matanzas), qu'Ercilio Venta Canosa, président de la SEC, apposait sa signature sur ce document qui avait été paraphé initialement en France, par Laurence Tanguille. Cette signature fut l'occasion d'un intense moment d'émotion pour Ercilio et son adjoint Estevan Grau, comme pour les 3 membres de la FFS qui participaient à cette expédition (Jean-



Philippe Ferrara, Michel Renda, Christophe Tschertter). Le tout se termina par une fête généreuse, abondamment arrosée au rhum. Le lendemain nous prenions la direction de la grande terre de Moa pour 10 jours d'expéditions.

Voir le site : <http://www.lasalle3d.com/>

Canyonisme

Les États généraux du canyonisme

Spelunca Mémoires n°36 (2011), 128 p.

Du 10 au 12 septembre 2010 se sont déroulés à Louvie-Juzon les États généraux du canyonisme, résultat d'un travail de plusieurs mois mené par la Commission canyonisme interfédérale, le Pôle ressources national des sports de nature, le laboratoire Pacte de l'Université de Grenoble et du CNRS. Des tables rondes ont été organisées en prenant appui sur des résultats d'une enquête auprès de 750 pratiquants. Les actes publiés aujourd'hui dans *Spelunca Mémoires* dressent la synthèse de celles-ci, dont les thèmes portaient sur :

- la connaissance des pratiquants,
- la sécurité et formation,
- l'accès aux sites et environnement,
- la gestion de l'activité.

On s'aperçoit que beaucoup de personnes pratiquent en dehors des fédérations, mais il reste à mieux définir la notion même de pratiquants avec une notion d'assiduité (combien de descentes de canyons par an par exemple ?). De même, un recensement auprès des professionnels de l'activité permettrait de mieux la cerner.

Une harmonisation des formations délivrées par les différentes fédérations reste à conduire, en intégrant mieux encore la prévention des risques liés à l'eau vive.

Une pratique responsable de l'activité, respectueuse de l'environnement et des acteurs qui le fréquentent, doit déboucher sur une présence accrue des représentants des pratiquants dans les instances chargées de la gestion des espaces, sites et itinéraires, à tous les niveaux territoriaux, afin d'asseoir notre expertise sur ce milieu. Les



pratiquants de la descente de canyons éprouvent un besoin identitaire aigu, qui se traduit notamment par une alternative entre la création d'une fédération spécifique à l'activité et une action visant à rendre plus efficace le travail interfédéral. Ces actes apportent ainsi beaucoup d'éléments de réponse.

Philippe DROUIN

National et international

Calendrier des principales réunions fédérales et manifestations régionales, nationales prévues en France en 2011-2013

Manifestations, réunions... et lieu	Date	Contact
Réunion du Comité directeur fédéral FFS n° 4 Au siège FFS, Lyon (Rhône)	15 - 16 octobre 2011	Fédération française de spéléologie, 28 rue Delandine F-69002 - Lyon (Courriel : secretaire-general@ffspeleo.fr)
13^{ème} Congrès international de l'AFES (Association française des tunnels et de l'espace souterrain) (Thème : Espaces souterrains de demain) La Cité, à Lyon (Rhône)	17, 18 et 19 octobre 2011	AFES / CETU – Madame Nicole Plasse, 25 avenue François Mitterand F-69674 Bron (Tél. : 00 33 4 72 14 34 90) aftes.cetu@developpement-durable.gouv.fr Site internet www.aftes.asso.fr
Géoreg 2011 : Forum de la Fédération française des géosciences Villeneuve-d'Ascq (Nord)	23 - 27 octobre 2011	Site internet http://geosystemes.univ-lille1.fr/sgn.php?page=forum/
Journées d'études nationales de l'École française de spéléologie Ile-de-France	19 - 20 novembre 2011	École française de spéléologie, 28 rue Delandine, F-69002 Lyon Site internet : http://efs.ffspeleo.fr
15^{ème} stage d'équipier scientifique international Grotte Roche, Gorges de la Bourne, Vercors (Isère)	Juillet 2012	FFS École française de spéléologie, 28 rue Delandine F-69002 - Lyon (Tél. : 04 72 56 35 76/ Courriel : efs@ffspeleo.fr) ou FFS, Commission scientifique, c/o : Didier Cailhol, 7 rue du Lomont F-25310 Pierrefontaine-lès-Blamont (Tél. : 03 81 35 11 12 / 06 33 10 72 20 / Courriel : didier.cailhol@wanadoo.fr)
16^{ème} stage d'équipier scientifique international Système de l'Ouyse (Lot)	Avril 2013	FFS École française de spéléologie, 28 rue Delandine F-69002 - Lyon (Tél. : 04 72 56 35 76/ Courriel : efs@ffspeleo.fr) ou FFS, Commission scientifique, c/o : Didier Cailhol, 7 rue du Lomont F-25310 Pierrefontaine-lès-Blamont (Tél. : 03 81 35 11 12 / 06 33 10 72 20 Courriel : didier.cailhol@wanadoo.fr)
Congrès national de la Fédération française de spéléologie (50^{ème} anniversaire de la FFS - Thème : « Les mondes souterrains ») Millau (Aveyron)	18, 19, 20 mai 2013	Fédération française de spéléologie, 28 rue Delandine F-69002 - Lyon (Tél. : 04 72 56 09 63 Fax : 04 78 42 15 98 Courriel : secretariat@ffspeleo.fr Site internet : www.ffspeleo.fr)
8^{ème} Congrès international de géomorphologie (IAG) Paris (Seine)	27 - 31 août 2013	Groupe français de géomorphologie

Fédération française de spéléologie, réunions 2012

La Fédération avec les régions

- Grande région N.O → le samedi 21 janvier
- Grande région N.E → le samedi 11 février
- Grande région S.E → le samedi 17 mars
- Grande région S.O → le samedi 31 mars

Les réunions de travail de la Fédération

- Réunion de Bureau → les 21 et 22 janvier
- Réunion de Bureau → les 14 et 15 avril
- Réunion de Bureau → les 30 juin et 1 juillet

- Réunion du Comité directeur → les 10 et 11 mars à Lyon
- Réunion du Comité directeur → les 26 et 28 mai à Nancy

Assemblée générale de la Fédération le 27 mai à Nancy à la Maison régionale des sports de Lorraine (banlieue est de Nancy).

Calendrier des manifestations internationales hors de France en 2011-2013

Manifestations, réunions... et lieu	Date	Contact
Exposition / Ausstellungen: « Höhlen - Landschaften ohne Licht Muséum d'histoire naturelle, Vienne (Autriche)	29 sept. 2010 29 sept. 2012	
International Symposium "Karst Research Challenges for the XXI Century" Muséum d'histoire naturelle, Bruxelles (Belgique)	30 sept. 1 ^{er} octobre 2011	VMR Meeting secretariat c/o Geologica Belgica, rue Jenner, 13, B-1000 Bruxelles (Belgique) Courriel : VMR@gmail.com Site internet https://sites.google.com/site/vmr-conference/home
National cave and Karst Management Symposium (NCKMS 2011) Zermatt Resort, Midway, Utah (USA)	3 - 7 octobre 2011	Cami_McKinney@nps.gov / Andy_Armstrong@nps.gov Site internet www.nckms.org/2011/
I Encuentro Internacional de Barranquismo Independiente de Sto Antao/ Rencontre Internationale de Canyoning / International Canyoning Meeting Santo Antao (Cap Vert)	8 - 16 octobre 2011	Site internet http://canyoningcapvert.blogspot.com/
Karst Sessions at the Geological Society of America Convention Minneapolis (USA)	9 - 12 octobre 2011	Geological Society of America Site internet http://www.geosociety.org/meetings/2011/
Rencontre d'automne / Herbsttreffen, de la Société suisse de spéléologie (SSS) Château de Vaulruz, Bulle (Suisse)	22 - 23 octobre 2011	Société suisse de spéléologie / site internet http://www.speleo.ch/~site/index.php?option=com_jevents&task=year.listevents&Itemid=14&lang=fr
Convegno internazionale di speleologia : SpeleoLessinia 2011 Negrar, VR (Italie)	28 octobre 1 nov. 2011	Site internet http://www.speleolessinia.it/
8. Symposium "Verkarstung in Süddeutschland" Gasthaus Rössle, Laichingen (Allemagne)	5 nov. 2011	Site internet http://www.schauhoehlen.com/hhv_l_termine.php
XV Convegno regionale di speleologia del Trentino Alto Adige « Esplorando » Lavis, (Italie)	19 - 20 nov. 2011	marco.ischia@ing.unitn.it / riccardo.decarli@biblio.infotn.it)
Journées scientifiques de l'Union belge de spéléologie Han-sur-Lesse (Belgique)	9 - 11 déc. 2011	charlesbernard@skynet.be / verheydensophie@gmail.com/ site internet http://www.speleo.be/ubs/scientifique
2011 AGU Fall Meeting "Climate Reconstruction From Speleothems - Spatial and Temporal Inter-relationships of Global Climate Events and their local characteristics" San Francisco, California (USA)	5 - 9 déc. 2011	Stephen J Burns (sburns@geo.umass.edu / Isabelle John (isabelle.john@geo.hu-berlin.de) / site internet http://sites.agu.org/fallmeeting/registration-and-meeting-services/
21^{ème} Symposium international de biospéologie (21st International Symposium of Subterranean Biology) ? Espagne	2012	SIBIOS, Société internationale de Biospéologie / I.S.S.B., International Society for Subterranean Biology Site internet http://www.fi.cnr.it/sibios/meetings.htm

Calendrier des manifestations internationales hors de France en 2011-2013

Manifestations, réunions... et lieu	Date	Contact
15th International Symposium on Vulcanospeleology Amman (Jordanie)	14 à 18 mars 2012	Site internet http://www.vulcanospeleology.org
IV Congreso Argentino de Espeleología (IV CON.A.E.) / I Congreso Latinoamericano de Espeleología (I CO.L.E.) "Educación Ambiental y Enseñanza de la Espeleología" Malgüe, Mendoza (Argentine)	1 - 8 avril 2012	Federacion Argentina de Espeleologia, FAdE ; Noelia Canales (Courriel: conae4_ule1@yahoo.com) / Marta Brojan (Courriel: marta_brojan@fade.org.ar) Site internet http://www.fade.org.ar/not_circular_IV_CONAE.htm
2nd International Symposium on mine caves Iglesias, Sardaigne (Italie)	26 - 29 avril 2012	(paolo.fort@unibo.it / jo.dewaele@unibo.it)
HÖPHO 2012 (32. Treffen der deutschen Höhlenfotographen) Schwäbische Alb (Allemagne)	4 - 6 mai 2012	Site internet : www.vdhk.de/ http://www.lochstein.de/ver/hp/2012/hp2012.htm
2012 U.S. National Speleological Society Convention Greenbrier Valley of West Virginia (USA)	25 - 29 juin 2012	National Speleological Society (http://www.caves.org)
Jahrestagung des Verbandes der deutschen Höhlen- und Karstforscher e.V., / Jahrestagung des Verbandes der Österreichischen Höhlen- und Karstforscher e.V Bad Mitterndorf (Autriche)	12 - 19 août 2012	
12th International symposium on Pseudokarst ("How old are pseudokarst: Dating pseudokarst caves and forms") Tui, Galice (Espagne)	11 - 14 sept. 2012	Clube Espeleoloxico Mauxo / mauxo@mauxo.com Site internet www.mauxo.com
13^e Congrès national de spéléologie / 13 Nationaler Kongress für Höhlenforschung / 13^o Congresso Nazionale di Speleologie Muotathal (Suisse)	29 sept. 1 octobre 2012	Matthias Kaul / Courriel: speleo@speleodiversity.ch Site internet http://www.speleodiversity.ch/
16^{ème} Congrès international de spéléologie (16th ICS / International Congress of Speleology) Brno (République tchèque)	21 - 28 juillet 2013	Contact: Speleo2013, Olsova 1, 637 00Brno (République tchèque) / Courriel : speleo2013@speleo.cz / www.speleo2013.com et Czech Speleological Society, Na Brezince 14, 150 00 Praha 5 / Tél. : +420 722 651 110 / Courriel : sekretariat@speleo.cz / www.speleo.cz Sites internet http://www.speleo2013.com et www.uis-speleo.org

Informations regroupées par Marcel Meyssonier (mise à jour le 30 juin 2011)

Le calendrier des manifestations nationales et internationales, organisées tant en France qu'à l'étranger est diffusé régulièrement dans les revues fédérales *Spelunca* et *Karstologia*. Merci de signaler tout complément ou rectificatif par courrier à : Fédération française de spéléologie (à l'attention de Marcel Meyssonier) 28 rue Delandine F - 69002 Lyon (33-(0) 4 72 56 09 63 ou par télécopie au n° suivant : 33-(0) 4 78 42 15 98 (Courriel : secretariat@ffspeleo.fr). Un calendrier des manifestations internationales (The UIS International Events Calendar), avec des liens vers quelques calendriers de fédérations spéléologiques, peut être consulté également sur le site <http://www.uis-speleo.org>, ainsi que le site Speleogenesis <http://www.speleogenesis.info>. Consultation également possible de l'Agenda de la Fédération spéléologique européenne (FSE) sur le site : <http://fsue.ffspeleo.fr/main4/agenda>, pour les manifestations nationales aux USA, consulter le site (<http://www.caves.org>).
UIS Département enseignement / Marcel Meyssonier, 19 rue Billon F-69100 Villeurbanne / marcel.meyssonier@ffspeleo.fr.



*Cévennes Evasion,
à chaque spéléo la combi qu'il lui faut !*

*Trois largeurs disponibles dans chaque
taille, options et sur-mesure possible.*

*C'est aussi des sacs spéléo canyon, acro,
et spécialisés...*

**FABRICATION
EN LOZERE**

CEVENNES EVASION
5 Place Boyer 48400 Florac
04 66 45 18 31
cevennes-evasion-boutique.com

Hors-série du magazine Terre sauvage en partenariat avec la FFS

Spéléologie, la terre vue d'un bas

Le 24 août dans les kiosques est paru un *Terre sauvage* spécial milieu souterrain pour les régions Rhône-Alpes et Provence - Côte d'Azur en partenariat avec la Fédération française de spéléologie.

C'est à l'initiative conjointe de Roger Estève (ancien directeur de la Réserve des gorges de l'Ardèche) et de Michel Renda (Commission environnement FFS), qu'une rencontre est organisée en août 2009, avec Jean-Jacques Fresko, rédacteur en chef du magazine *Terre sauvage*. L'idée était de réaliser un numéro spécial de ce célèbre magazine grand public de nature, sur le patrimoine souterrain. Laurence Tanguille et Christophe Tschertter participaient à cette rencontre à l'occasion d'un rassemblement de photographes sur le massif de la Montagne noire. La visite sous terre, dans la grotte du PN 77 et les photographies projetées le soir même sous les étoiles de la Montagne noire ont permis d'aiguiser la curiosité du rédacteur en chef. Le projet était né, restait à le concrétiser.

Plusieurs réunions de travail furent ensuite organisées pour mettre au point le projet, mais faute de ressources financières suffisantes, cette belle idée devait être abandonnée. C'était compter sans la motivation et la pugnacité de ceux qui en étaient à l'origine et, finalement grâce aux motivations conjointes de Michel Delmas,

directeur du Parc naturel régional des Bauges, et de Patrice Tordjman du Parc national du Mercantour que le projet est relancé fin 2010.

En trois réunions, dont l'une au siège de la FFS à Lyon, les sujets étaient imaginés, puis il suffisait de créer les conditions d'une collaboration efficace entre les journalistes et les spéléologues sur les massifs concernés. Nous avons alors pu compter sur l'enthousiasme et la force de frappe des bénévoles. Tout un réseau s'est mis en action, avec passion, pour donner naissance à un numéro exceptionnel de 66 pages, qui est un peu le nôtre, tant il nous ressemble...

Ce supplément hors série de *Terre sauvage* est en vente depuis le 24 août 2011, avec le numéro du mois de septembre du magazine. Il n'est malheureusement disponible en kiosque qu'en régions Rhône-Alpes et Provence - Alpes - Côte-d'Azur.

Un chaleureux merci à J.-M. Fresko, rédacteur en chef, pour nous avoir donné l'occasion de cette belle ouverture, ainsi qu'à tous ceux qui y ont contribué.

AU SOMMAIRE

Nos patrimoines souterrains

Par Christophe Gauchon.

Science et spéléologie

Entretien avec Didier Cailhol.

Vercors, voyage au centre de la Terre

Merci à Pierre-Yves Belette, Stéphane Emmer, Serge Caillault et tout le collectif d'exploration des Chuats.

Bauges, une merveille de calcaire et d'eau

Merci à Christian Dodelin, Fabien Hobléa, Michel Delmas (PNR des Bauges) et au CDS73.

Chartreuse, la belle histoire des hauts plateaux

Merci à Christian Dodelin, Fabien Hobléa, Marc Papet, Pierre Guichebaron, Jean-Philippe Grandcolas et Michel Philippe (Muséum d'histoire naturelle de Lyon).

Ardèche, au pays des merveilles

Merci à Stéphane Jaillot, Stéphane Tocino, Vincent Biot et Joël Ughetto (directeur du grand site d'Orgnac).

Mercantour : des réserves de biodiversité

Merci à Patrice Tordjman (spéléologue et garde moniteur du parc du Mercantour), Marie-France Leccia (responsable de l'inventaire du parc national du Mercantour), Jean-Michel Lemaire (entomologiste), et aux spéléologues du CSD 06.

Table ronde : l'histoire de la spéléologie

Merci à Fabien Darne et à Serge Caillault.

Pages pratiques.

CREDITS PHOTOGRAPHIQUES

Pour mettre en lumière les textes, il fallait de très belles images. Un grand merci à Philippe Crochet et à Annie Guiraud, à Phil Bence, Richard Huttler, Michel Renda, Serge Caillault, Christian Dodelin, Stéphane Jaillot, Jean-Yves Bigot.

PARTENAIRES FINANCIERS

Région Rhône-Alpes, Parc régional des Bauges, Parc national du Mercantour, Fondation Petzl, ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement, Grand site de l'aven d'Orgnac.

Bonne lecture à tous...

Christophe TSCHERTTER
Président Commission nationale environnement de la FFS

galerie de la mémoire

Bernard Urbain (1952-2011)

Bernard Urbain nous a quittés ce dimanche 31 juillet 2011.

Depuis plusieurs années, il luttait avec courage contre la maladie.

Il savait depuis un certain temps qu'il ne pourrait plus la vaincre et avait accepté cette issue avec sérénité. Cependant chaque jour qu'il gagnait devait être une occasion de réaliser encore quelque chose de plus, un petit voyage, une activité, une simple sortie, avec Anne-Françoise son épouse, ses meilleurs amis et ses proches qui l'ont accompagné jusqu'au bout du chemin. Vaincu, il est parti après une longue période de résistance. Mais son nom est inscrit pour toujours au tableau d'honneur d'un club et d'une fédération, comme secrétaire général honoraire de

la Société spéléologique de Namur et membre d'honneur de l'Union belge de spéléologie.

Bien au-delà de ces titres, il restera pour tous ceux qui l'ont approché un spéléologue hors du commun, actif et dévoué à la cause qui nous est commune, internationalement connu et apprécié.

L'aventure souterraine a commencé pour lui en 1969 au Spéleo-club de Belgique dont il restera membre jusqu'en 2000. Depuis 1988, il était aussi membre de la Société spéléologique de Namur.

Dès 1973, il se retrouvait équipier du spéléo-secours. En 1984, il est conseiller technique, d'abord CTA, puis CTN. En 1985, il rentre à la commis-



Bernard Urbain :
43 ans de spéléologie de 1969 à 2011.

sion Spéleo-secours. Il en sera le secrétaire et puis le directeur de 2001 à 2005.

Parallèlement, il sera administrateur de l'Union belge de spéléologie de 1989 à 2004, secrétaire général de 1989 à 1995 et de 2003 à 2004, vice-président en 1996, président en 1998. Il sera aussi secrétaire fondateur de la Fédération spéléologique européenne de 1990 à 1992.

Lorsqu'en 2004, il quitte le secrétariat et le conseil d'administration de l'UBS, ce n'est pas pour s'éloigner de la gestion fédérale, mais pour s'y immerger totalement en passant du statut de bénévole à celui d'employé. Il devient directeur administratif avec la périlleuse mission d'installer l'UBS à Namur.

C'est la maladie qui l'a contraint à l'abandon de ce poste en 2008.

Gérard FANUEL

Photo réalisée par Artur Zera dans les cavernes de Zlot (serbie).
Cette photo fait partie des gagnants du concours TIKKA² The Power of Light.
Retrouvez les photos du concours sur concours.tikka2.com et la galerie d'Artur Zera sur www.plfoto.com/41509/autor.html

PETZL

The Power of Light

La montagne sous toutes ses faces



expe®
www.expe.fr

Seul le très bon matos part en Expe...

MAGASINS DE SPORTS
MONTAGNE & OUTDOOR

AUBERIVES-EN-ROYANS 04 76 36 02 67

LYON 04 37 24 22 23

MARSEILLE 04 91 48 78 18

MONTPELLIER 04 67 58 47 69

NICE 04 93 55 25 84

SAINT-ÉTIENNE 04 77 49 03 14

